



Page 37

Nouvelle
communication
pour la commune

TRAVAUX ET URBANISME

> Projet du restaurant scolaire

P. 20



CITOYENNETÉ ET ENVIRONNEMENT

> Bien-vivre ensemble à Camors

P. 22



LA VIE CULTURELLE

> Nouveau site internet

P. 37





LE MOT DU MAIRE

L'année 2020 vient de s'achever, emportant avec elle toutes les vicissitudes qu'elle nous a imposées. Une nouvelle la remplace avec l'espoir, pour tous, de retrouver la liberté de circuler et d'agir à notre gré dans notre quotidien.

Durant la pandémie de la covid-19, l'équipe municipale et les services se sont mobilisés afin d'apporter à la population, particuliers et professionnels, un soutien à la mesure des connaissances du moment. Les agents ont assuré pleinement toutes les missions : celles dites de « services essentiels » mais aussi bien d'autres.

Ainsi, l'enregistrement des dossiers n'a jamais arrêté en collaboration avec les architectes, bureaux d'études, agences immobilières, notaires, géomètres ... En témoigne l'afflux certain de population avec l'installation de 79 familles, la naissance de 34 bébés en 2019. Et nous aurons, souhaitons-le, l'immense plaisir de recevoir les 28 bébés de 2020 en compagnie des nouveaux résidents en février prochain.

Durant cette période difficile, en étroite collaboration avec la Municipalité, les écoles et la maison de l'enfance ont assuré l'accueil des enfants de publics dits « prioritaires », puis tous les élèves dans les meilleures conditions sanitaires possibles en suivant scrupuleusement les protocoles successifs. Aucun cas n'a été déclaré durant ces longs mois où il a fallu apprendre à vivre différemment entre collègues, avec les usagers, en famille... De même, la médiathèque a répondu au mieux au besoin de chacun avec attention et bienveillance.

Faire ce retour en arrière m'apparaît nécessaire pour souligner combien la vie municipale a été, malgré tout, bien vivante au fil des mois. Il y a eu une immense solidarité : fabrication et distribution de masques, visites aux personnes seules ou isolées, aide alimentaire, prêt de livres, soutien aux commerçants... Bref tout aide à soulager une solitude ou résoudre une difficulté. A l'accueil de la mairie, des particuliers sont venus spontanément proposer leurs services au côté des membres du CCAS. Toutes les bonnes volontés ont été les bienvenues pour que l'année 2020 se termine avec un constat : Ensemble, nous pouvons faire de belles choses !

La nouvelle équipe municipale, installée fin mai, a continué l'action de ses prédécesseurs au travers de la collaboration avec la Banque Alimentaire soutenue par les parents d'élèves des deux écoles qui ont répondu à notre appel aux dons. Des nouveautés aussi avec la mise en place d'une mutuelle communale ou le dispositif « Click and collect » sur le site internet au profit des commerces de proximité...

A ce sujet, la refonte du site camors.fr est un bon exemple de la vivacité des actions entreprises. Le nombre de

consultations est significatif et ne cesse de croître. Son développement va se poursuivre et de nouvelles rubriques apparaîtront pour le plaisir de tous.

Nous savons par ailleurs que lorsque les associations auront retrouvé leurs activités respectives, il y aura bien des événements à relater comme auparavant. Le dynamisme associatif est juste en sommeil mais promet de nous offrir de beaux moments de découverte, de convivialité, tout cela dans un cadre de vie modifié en 2020.

En effet, ont été réalisés une valorisation de la zone de loisirs du Petit Bois avec des extensions de préservation du milieu naturel (*étangs avec une eau classée en 1^{ère} catégorie*), la création d'une piste cyclable entre ce secteur et le centre-bourg, une réfection de toiture salle associative de Locoal, l'aménagement de la rue de la Forêt et rue des Sabotiers avec la mise en service appréciée du rond-point face à la mairie, une signalisation routière avec zone limitée à 30km/h pour la sécurité de tous, ou, des équipements comme des défibrillateurs sans oublier des achats divers et variés (*installation téléphonique modernisée, améliorations informatiques, sécurisation des bâtiments municipaux, mobilier*). Beaucoup d'investissements prévus au budget ont été concrétisés et les études se poursuivent pour d'autres opérations.

Ainsi, les membres du comité de pilotage pour la construction d'un nouveau restaurant et la réhabilitation des locaux actuels ont bien avancé avec l'agence SABA Architecture de Saint Briec. Le permis de construire est en cours d'instruction. D'autres élus s'attendent de leur côté à un autre programme, l'OAP (*Opération d'Aménagement Programmé*) des Genêts avec 9 logements locatifs sociaux et des lots en vente libre. La restauration de l'église St Sané fait l'objet d'un important dossier pour lequel nous attendons les réponses à nos demandes de subvention. Le dossier d'appel d'offres est en préparation. Enfin, en début d'année, un nouveau programme d'élitage sera lancé auprès de la population et la numérotation des habitations va continuer.

2020 aura été, à bien des égards, une année particulière et restera dans les mémoires. Mais retenons la citation de Sénèque « Le passé doit conseiller l'avenir » et ainsi, sur la base de nos expériences passées, nous appréhenderons que mieux l'avenir.

Je vous présente donc tous mes meilleurs vœux pour cette année 2021. Qu'elle apporte à tous la santé, un bon moral, de l'optimisme, des projets et qu'elle renforce notre solidarité et notre lien social, valeurs primordiales du bien vivre ensemble.

Bonne et heureuse année !

INFORMATIONS PRATIQUES

Page 3

ACTIVITÉS MUNICIPALES

Page 4
ÉTAT CIVIL

Page 5
PERSONNEL MUNICIPAL

Pages 6 à 10
CONSEILS MUNICIPAUX
CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Pages 11 à 13
BUDGET ET COMPTES

Pages 14 à 15
AQTA (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES)

Pages 16 à 18
AFFAIRES SOCIALES
ET SOLIDARITÉS

Pages 19 à 20
TRAVAUX ET URBANISME

Page 21
LA SÉCURITÉ

Pages 22 à 25
CITOYENNETÉ
ET ENVIRONNEMENT

Pages 26 à 36
EDUCATION ET JEUNESSE

Pages 37 à 42
LA VIE CULTURELLE

Pages 43 à 51
LA VIE ASSOCIATIVE

Pages 52 à 58
LA VIE ÉCONOMIQUE

Page 59
VOS NOTES



www.camors.fr

CAMORS
JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES
le mag
Janvier 2021
N°58
www.camors.fr

Mairie de Camors - Place de la Liberté - 56330 Camors

Directrice de la publication : Isabelle MARTIN - 02 97 39 22 06
accueil@camors.fr

Photos : Yolande BELLEGO/Elisabeth Perret - Mairie de Camors

Création et réalisation : La boîte d'idées - 06 46 08 84 14
contact@laboitedidees.com

Tirage : 1600 ex.

INFORMATIONS PRATIQUES



Mairie

02 97 39 22 06

Place de la Liberté
56330 CAMORS
accueil@camors.fr

Ouverture au public:

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi 9 h à 12 h

Fermeture au public:

le mercredi
et le vendredi après-midi.

Restaurant scolaire

02 97 39 20 16

Maison de l'enfance

09 61 22 07 60

contact.mde@camors.fr

Médiathèque

02 97 39 11 95

mediatheque@camors.fr

Horaires:

Mardi: 16 h 30 à 18 h
Mercredi: 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h
Vendredi: 15 h à 18 h
Samedi: 9 h 30 à 12 h 30

Écoles

École publique Les Lutins

02 97 39 20 97

École privée Saint-Joseph

02 97 39 28 57

Social

Permanence Assistante sociale

Accueil en mairie sur rendez-vous.
Téléphoner au secrétariat
du centre médico social d'Auray.

02 97 30 27 50

PERMANENCES DES ÉLUS

Claude JARNO, Maire - Mardi et jeudi de 9h30 à 12h et sur rendez-vous.

Christelle JAFFRE-DANET,

Première adjointe

Affaires Scolaires, Petite enfance,
Administration générale

Le samedi de 9h à 11h et sur RDV.

Jean Jacques CORBEL,

Deuxième adjoint

Budget, Finances, Vie économique,
Environnement

Lundi et mercredi de 9h à 11h et sur RDV.

Isabelle MARTIN,

Troisième adjointe

Culture, Communication

Sur rendez-vous.

Joël LE BOURDIEC,

Quatrième adjoint

Vie Associative et Sportive,
Jeunesse, Tourisme

Jeudi et samedi de 9h à 11h et sur RDV.

Nadine SIMON,

Cinquième adjointe

Affaires sociales, solidarités,
Patrimoine

Lundi et vendredi 9h à 11h uniquement sur RDV.

Jacky DIGARD,

Sixième adjoint

Travaux, Urbanisme

Mardi et vendredi de 9h à 11h et sur RDV.

SERVICES LOCAUX

NUMÉROS d'urgence

Gendarmerie **Pluvigner**
02 97 24 71 05



SANTÉ

Cabinet médical

Dr Christian Savet

Place du Palmier - 02 97 39 24 06

Pharmacie

Dr Chantal Mercat

24, rue Principale - 02 97 39 20 85

Masseur Kinésithérapeute,

Pascal François

23, rue du Palmier - 02 97 25 10 70

Maud DE RÉMUSAT

50, rue des Genêts - 02 97 25 70 80

Cabinet Infirmier

A. Samson - G. Tual - S. Le Louer

9, rue Principale - 02 97 39 20 14

Relais Assistantes Maternelles

rpam.pluvigner@auray-queberon.fr

02 97 59 00 96

Orthophoniste

Betty Nguyen-Lanoue

9, rue Principale - 06 59 65 23 44

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Salle Le Borgne

18 C, rue du Maréchal Leclerc

PLUVIGNER

laep.pluvigner@auray-queberon.fr

02 97 29 16 47

Espace Autonomie Senior

du Morbihan (Auray) - 02 97 29 20 90

AES (Accueil entraide solidarité)

M^{me} Chantal Mercat

Permanences à Pluvigner,

Rue du Maréchal Leclerc

Le jeudi de 9h30 à 11h30 - Chaque 3^e lundi du mois.

02 97 39 20 85

ACTUALITÉS MUNICIPALES

LES NAISSANCES



Romy LE TUTOUR (04/01)

Mathys GUIDOUX (03/02)

Abel LOZAC'H (05/02)

Mathis CARO (22/02)

Alilah DEMIRKÖPRÜ (28/02)

Eowyn LE GUILLAS (02/04)

Ilyes LE PAIH (11/04)

Maëlan JOUANJAN (17/04)

Charline HAY (25/04)

Maden BRÉHAMET (14/05)

Kahlan BIZÉ MOAL (20/05)

Margot RIVALLIN (06/06)

Alban AMOUYAL (11/06)

Edan DA CUNHA BRANCO (15/06)

Nathan LE BOULAIRE (08/08)

Jasmine LE CLECH (10/08)

Mia COUILLARD (27/08)

Timothé BORDET (03/10)

Abigaëlle RIOU (18/10)

Rafaël JULE (20/10)

Pauline LE GOUESTRE (26/10)

Emma CAIGNEC (30/10)

Logan LE MEUR (02/11)

Hélène CHIRON (04/11)

Lyana LE BOUÉDEC (15/11)

Adèle KERVINIO (15/12)

LES DÉCÈS

Janvier 2020

06 • Théophile LE CAPITAIN - 20 rue de l'Étang

07 • Bernadette LE MÉZO épouse LAFERRIERE - Lann Vihan

22 • Louise KERMORVAN épouse LE BOHEC - Kervenalec Local Camors

Février 2020

03 • Francis PÉRESSE - 23 rue des Sabotiers

18 • Arsène DÉHÉRY - 4 rue de la Scierie

25 • Henri NICOL - Le Grand Chistro

25 • Désirée RAMIER épouse CABELGUEN - Le Poulfanc

Mars 2020

05 • Denise LE PALUD née LE MEZO

Avril 2020

02 • Jacky MAQUOY - 136 rue du Chêne

15 • Marie-Thérèse DERIAN née LE CORRE

22 • Alfred CARNAC - 10 rue du Palmier

22 • Jean LE PALLEC

Mai 2020

01 • Simone JÉGAT veuve LORANT

03 • Jean PÉCHARD - 23 rue de l'Allée Couverte

17 • Joseph LAFERRIERE - Lann Vihan

30 • Marcel LE HEN - 15 rue du Petit Tallen

Juillet 2020

08 • Clotilde MOISAN veuve LE NICOL - 18 rue des Acacias

11 • Geneviève PLUNIAN née MAHO

14 • Joseph EVANO - Kerguelen

19 • Guy JAFFRE (fils)

Août 2020

07 • Raymond CABELGUEN - Le Poulfanc

16 • Thérèse LE COUVIOUR - 3 rue Forestière

28 • Bernadette LE NARDANT veuve ANNIC - Le vieux Local

Novembre 2020

15 • Agnès LE TORRIELLEC

19 • Anne-Marie LORCY née CORBEL

Décembre 2020

11 • Noël LAMOUR - Rue du Grand Bois

19 • Guy PIERRE - Rue de l'étang

LES MARIAGES

Août 2020

08 • Pierre-Alexandre FLEURIT
& Marie PLOUVIER

08 • Damien HENRIO & Anna CARTON

Décembre 2020

10 • Jean-Luc GALVANI
& Dominique GEOFFROY

Statistiques d'urbanisme - Arrêtés au 22 décembre 2020

Autorisation	2015	2016	2017	2018	2019	2020
PC maison individuelle	11	13	19	13	16	24
PC extension et autres	6	16	17	17	15	15
Déclaration préalable instruction mairie	35	43	33	33	40	51
Déclaration préalable instruction AQTA	38	40	45	34	28	39
Certificats d'urbanisme informatifs instruction mairie	81	84	98	89	101	97
Certificats d'urbanisme opérationnels instruction AQTA	24	18	27	16	28	26
DIA	52 dont 40 pour parcelles bâties	45 dont 35 pour parcelles bâties	51 dont 24 pour parcelles bâties	58 dont 44 pour parcelles bâties	63 dont 45 pour parcelles bâties	72 dont 50 pour parcelles bâties
Demande d'alignement	59	71	71	63	94	76
Autorisation de voirie	23	23	21	43	29	26
Certificat de numérotage	26	20	28	38	70	78

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Le personnel **municipal**

Mutation de l'agent administratif de la mairie.

Sabine Pérennou, en poste à Camors depuis décembre 2018, a exercé sa fonction d'agent administratif avec beaucoup de ferveur, de professionnalisme et d'enthousiasme dans les domaines de l'urbanisme, l'état civil, la législation funéraire mais aussi dans la charge des élections et du transport scolaire. Elle a également assuré des missions variées sur le poste de l'accueil.

Elle a achevé sa fonction le samedi 19 septembre sur notre commune (3100 habitants) pour franchir une nouvelle étape de sa carrière dans la ville de Loudéac (9600 habitants), proche de son domicile.

Grand remerciement pour son dévouement au service public à renseigner au mieux les usagers avec sourire et bonne humeur et belle continuation à la fois professionnelle et personnelle dans sa nouvelle destination.



Sabine Perrenou entourée du Maire, d'élus et agents municipaux avec lesquels elle a travaillé près de deux années.

À l'accueil de la mairie.

M^{me} Joannick JOSSO vient d'intégrer l'équipe administrative afin de vous guider dans vos différentes démarches : Etat civil, législation funéraire, recensement militaire, élections... et toutes les affaires courantes et variées. Joannick est aussi l'interlocuteur privilégié des associations oeuvrant sur la commune (*locations de salle, manifestations, autorisations*) et travaille en étroite collaboration avec l'adjointe déléguée à la culture (*cérémonies officielles, affichage, réseaux de communication*).

Ses années d'expérience en comptabilité lui permettent aussi d'assurer un binôme avec la comptable de la commune afin d'assurer une continuité de service.



Au poste de l'urbanisme.

Suite à l'intégration de M^{me} Joannick JOSSO dans l'équipe administrative sur le poste de l'accueil de la mairie, et la mutation de Sabine PERRENOU, M^{me} Solène BEAULANT a maintenant en charge tout ce qui concerne le domaine de l'urbanisme, travaillant étroitement avec l'adjoint aux travaux. Elle assure également un binôme avec la responsable des ressources humaines, domaine qui prend de l'ampleur.



Documents administratifs :

@docs, un nouvel outil de recherche publié le : 08/12/2020

Le site Internet du service public a référencé et mis en ligne l'application @docs qui permet aux usagers d'accéder à un document public.

Pour chaque catégorie de documents recensée, l'application renseigne sur :

- le droit de consulter et de reproduire ledit document ;
- le recours offert à l'administré si l'accès lui en a été refusé ;
- les démarches à effectuer pour obtenir l'accès à un document malgré tout.

Pour accéder à l'outil de recherche

« connaître vos droits d'accès à un document public », consulter la page dédiée sur le site Internet Service Public.



ACTUALITÉS MUNICIPALES

LES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL du mardi 15 septembre 2020

- **Présents:** JARNO Claude - BADOUAL Claudie - CADORET Philippe - CORBEL Jean-Jacques - DIGARD Jacky - FICHER Marie-Berchmans - JAFFRE-DANET Christelle - LE BOURDIEC Joël - LE GAL Barbara - GARANGER Clémence - LE GRAS Jean-Marc - LE GUEN Karine - LE HETET Martine - MARTIN Isabelle - MOIZAN-DUDORET Sabrina - NAYEL Christian - PRIGENT Marie - REPOSEUR Georges-Henri - SIMON Nadine - THILL Noémie - TORTELLIER Erik - TRAZET Mathieu.
- **Absent excusé:** GUEZENNEC Bruno.
- **Pouvoirs:** GUEZENNEC Bruno à JARNO Claude.
- **Secrétaire de séance:** PRIGENT Marie
Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

1 - Comptes-rendus de réunions :

• Structures intercommunales :

- Réunions du conseil communautaire de la CC d'AQTA du 16/07/2020 et du 30/07/2020
- Réunion du comité syndical du syndicat Morbihan Energies du 31/07/2020

• Commissions municipales :

- Réunion de la commission TRAVAUX du 18/07/2020 par Jacky DIGARD
- Réunion de la commission CULTURE, COMMUNICATION, PATRIMOINE du 09/09/2020 par Isabelle MARTIN
- Annonces des réunions : du 21/09/2020 de la commission d'ouverture des plis pour la consultation en matière d'assurances. du CCAS du 22/09/2020.
- du 23/09/2020 du groupe de travail « sécurité routière »,

2 - Présentation du projet de construction d'un restaurant scolaire et réhabilitation des locaux actuels :

Intervention en début de séance du Conseil Municipal de Madame Christelle JAFFRE-DANET pour présenter le projet de construction d'un restaurant scolaire + la réhabilitation des locaux actuels. Projection d'un diaporama retraçant toute la procédure.

Projet initié durant le précédent mandat et qui est arrivé au stade PRO avec la collaboration de l'agence SABA Architectes de SAINT BRIEUC retenue par décision du Maire numéro 2019 - 25/11 - 16.

Diffusion des plans intérieurs pour le bâtiment neuf et pour les locaux existants réaménagés.

Plusieurs échanges entre les élus. Débat à propos du self participatif en raison des contraintes actuelles liées au covid 19.

Communication aussi de tout ce qui a trait aux énergies. Label bâtiment à haute performance énergétique pour la construction neuve.

Puis, intervention de Monsieur CORBEL, adjoint aux finances, afin de détailler le plan de financement prévisionnel.

La prochaine séance du CM aura à l'ordre du jour le projet modifié en tenant compte des différentes observations émises ce jour.

Validation de la phase PRO et fixation du calendrier définitif de programmation des travaux avec l'agence SABA.

3 - Désignation de représentants :

SPL - Société publique locale - Auray Carnac Quiberon Tourisme :
Joël LE BOURDIEC

CLECT - Commission locale d'évaluation des charges transférées de la CC d'AQTA :
Jean-Jacques CORBEL

Pas de proposition de commissaires pour la CIID de la CC d'AQTA.

5 - Octroi d'une caution de garantie AEP Ecole St Joseph CAMORS :

Dans le cadre des travaux d'agrandissement et de rénovation comprenant la création d'un hall d'accueil, un bloc sanitaire, l'aménagement d'une salle multifonctions et le bureau de la directrice de l'école privée Saint-Joseph de CAMORS.

Sur la demande en date du 17/08/2020 de l'association AEP Ecole Saint-Joseph propriétaire des locaux abritant l'école privée Saint-Joseph, Monsieur CORBEL, adjoint aux finances, soumet au vote la demande de l'AEP relative à l'octroi d'une caution de garantie à hauteur de 50 % du financement global souscrit auprès du Crédit Agricole du MORBIHAN soit 60 250 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal de CAMORS DECIDE à l'unanimité d'octroyer une caution de garantie à l'AEP Saint-Joseph pour 50 % du financement énoncé ci-dessus et figurant dans le tableau d'amortissement annexé à la présente délibération.

Monsieur Le Maire est autorisé à signer tous les documents afférents à cette opération.

6 - Communication de rapports d'activités Année 2018 :

Monsieur Le Maire informe les conseillers municipaux de la possibilité qui leur est faite de prendre connaissance des rapports d'activités de l'année 2018 reçus de la part du syndicat de l'Eau du MORBIHAN et de la Communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique. Article I 5211-40-2 du CGCT applicable depuis le 01/01/2020.

7 - Adoption de règlements :

Règlement intérieur du Conseil municipal (*Nouveau*)

Règlement des deux cimetières communaux (*Mise à jour*)

Documents annexés aux délibérations et affichés à la porte de la Mairie.

8 - Elus, droit à la formation, frais de garde et d'assistance :

• Droit à la formation :

Monsieur le maire expose que la formation des élus municipaux est organisée par le code général des collectivités territoriales et notamment par l'article L 2123-12 du code général des collectivités territoriales qui précise que celle-ci doit être adaptée aux fonctions des conseillers municipaux.

Compte tenu des possibilités budgétaires, il est proposé qu'une enveloppe budgétaire d'un montant égal à 2 % des indemnités de fonction soit consacrée au minimum chaque année à la formation des élus.

Alors que les organismes de formations doivent être agréés, Monsieur le maire rappelle que conformément à l'article L 2123-13 du code général des collectivités territoriales, chaque élu ne peut bénéficier que de 18 jours de formation sur toute la durée du mandat et quel que soit le nombre de mandats qu'il détient. Ce congé est renouvelable en cas de réélection.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire, par un vote à mains levées ayant donné les résultats suivants : 23 voix pour

~ **Article 1** : Adopte le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2 % au minimum du montant des indemnités des élus. La prise en charge de la formation des élus se fera selon les principes suivants :

- agrément des organismes de formations ;
- dépôt préalable aux stages de la demande de remboursement précisant l'adéquation de l'objet de la formation avec les fonctions effectivement exercées pour le compte de la ville ;
- liquidation de la prise en charge sur justificatifs des dépenses ;
- répartition des crédits et de leur utilisation sur une base égalitaire entre les élus

~ **Article 2** : Décide selon les capacités budgétaires de prévoir chaque année l'enveloppe financière prévue à cet effet.

• Dispositif frais de garde et d'assistance :

Les membres du Conseil municipal sont informés des dispositions du décret 948 du 30/07/2020 relatif aux conditions de compensation par l'ETAT des remboursements auxquels a procédé la commune au profit de ses élus des frais de gardes d'enfants (*moins de 16 ans*) ou d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou ayant besoin d'une aide personnelle à leur domicile afin de se rendre aux réunions obligatoires liées à leur mandat.

Monsieur Le Maire souhaite attirer l'attention des nouveaux élus sur le fait que ce dispositif nécessite la prise d'une délibération déterminant les pièces à fournir, ainsi que les conditions permettant à la commune de vérifier la conformité d'une demande. Après échanges, Monsieur Le Maire constate que ce nouveau dispositif, applicable depuis le 02/08/2020, n'est pas sollicité par les conseillers municipaux. Une nouvelle délibération sera prise en cas de besoin exprimé au cours de ce mandat.

9 - Informations diverses :

Lecture de la lettre de remerciements de Monsieur Le Maire de GRAND CHAMP et des organisateurs adressée aux bénévoles et signaleurs du Comité des Fêtes de CAMORS dans le cadre du Championnat de France de cyclisme sur route 2020.

Monsieur JARNO Maire tient également à souligner le dynamisme du comité des Fêtes qui a organisé son 1^{er} Grand Prix de CAMORS le 06/09 dernier.

Cette animation a été la bienvenue en cette période si particulière. Monsieur NAYEL, Co-président du Comité des Fêtes est à la recherche d'autres vélos pour préparer l'édition 2021 et apporter de la gaieté dans la commune.

~ **Rapport 2019 sur l'indice de qualité des comptes locaux (IQL) :**

Comme en 2018, les résultats 2019 sont jugés excellents (18.9/20)

~ **Site internet camors.fr :**

Monsieur JARNO Maire, souligne tout l'investissement de Monsieur Jean Marc LE GRAS, conseiller municipal féru d'informatique. Maintenant, il convient de « faire vivre » ce nouveau site (*vidéos, photos, reportages...*) Monsieur LE BOURDIEC précise que toutes les associations ont été contactées. Madame MARTIN et Monsieur CORBEL ont effectué la même démarche en direction des commerçants-artisans. A charge pour tous de soutenir activement la diffusion de communiqués tous domaines confondus.

~ **Lancement du marché à bons de commande pour le programme entretien et réfection des voies communales.**

Monsieur CORBEL explique les dispositions contenues dans le marché à intervenir. Années 2020/2024.

~ **Plan Communal de Sauvegarde :**

Monsieur LE BOURDIEC revient sur la présentation du PCS qui a eu lieu le 25 juin 2020. C NAYEL / M LE HETET/ C GARANGER / GH REPOSEUR / B LE GAL/ N THILL/ MB FICHER / M PRIGENT se portent volontaires pour devenir des référents par secteur.

~ **Achat de 3 défibrillateurs (1 stade/1 salle de Lann Mareu / 1 Petit Bois).**

~ **Achat d'un téléphone portable spécial « astreinte »** côté Elus (*maire et adjoints*) pour les urgences uniquement - soirée et WE.

~ **Salles municipales de nouveau mises à la disposition des associations avec auparavant signature du protocole sanitaire à respecter.**

Elaboré par Monsieur LE BOURDIEC, adjoint délégué Vie associative et sportive - Jeunesse - Tourisme.

~ **Programme de la Journée du Patrimoine du samedi 19/09/2020** fourni par Madame

MARTIN, adjointe déléguée à la communication et à la culture accompagnée de Madame SIMON, adjointe en charge des affaires sociales - Solidarités et Patrimoine.

~ **Pétition adressée au Président de l'intercommunalité d'AQTA de la part d'habitants de Locoal** (*Copie en mairie*).

Demande de construction d'un système d'assainissement collectif adapté à ce secteur éloigné du bourg. Certains propriétaires ne disposent pas d'une superficie suffisante pour un assainissement individuel (*habitat ancien*).

~ **Opération « Geste citoyen pour l'environnement »** organisée par les conseillers municipaux le 26/09/2020 : Nettoyage au niveau du site de la zone de loisirs du Petit Bois.

~ **Vie économique** : Communication à propos des activités professionnelles nouvelles ou à venir. Intervention d'un membre du groupe Communication pour la diffusion des informations intéressant directement la population via le site internet, le compte Facebook de la mairie et le panneau lumineux.

~ **Autres points** : Mise à jour de la délibération relative à la délégation du CM au Maire, reprise d'une délibération pour le transfert de terrains à la ZA de Lann er Vein au profit de la CC d'AQTA compte tenu d'une nouvelle évaluation des Domaines, Prévoir une visite des locaux de la mairie par le nouveau conseil municipal, retenir une date de présentation du dispositif « Participation citoyenne » par la Gendarmerie, recenser les épaves de véhicules afin d'organiser un enlèvement collectif.

CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 29 octobre 2020

• **Présents** : JARNO Claude - BADOUAL Claudie - CADORET Philippe - CORBEL Jean-Jacques - DIGARD Jacky - FICHER Marie Berchmans - GUEZENNEC Bruno - JAFFRE-DANET Christelle - LE BOURDIEC Joël - GARANGER Clémence - LE GUEN Karine - LE HETET Martine - MARTIN Isabelle - MOIZAN-DUDORET Sabrina - NAYEL Christian - PRIGENT Marie - REPOSEUR Georges-Henri - SIMON Nadine - THILL Noémie

• **Absents excusés** : LE GRAS Jean-Marc - LE GAL Barbara - TORTELLIER Erik - TRAZET Mathieu

• **Pouvoirs** : LE GAL Barbara à BADOUAL Claudie - TORTELLIER Erik à PRIGENT Marie - TRAZET Mathieu à JARNO Claude.

• **Secrétaire de séance** : PRIGENT Marie
Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

1 - Comptes rendus de réunions :**• Structures intercommunales :**

- Réunions du comité syndical de la Vallée du Blavet du 22/09/2020 et du 20/10/2020
- Réunion du conseil communautaire de la CC d'AQTA du 30/09/2020.

• Commissions municipales :

- Réunion de la commission Sécurité Routière du 23/09/2020
- Réunion du groupe de travail « Projet Restaurant scolaire » du 15/10/2020
- Réunion de la commission Environnement du 22/10/2020
- Réunion de la commission Finances du 27/10/2020.

2 - Vote des tarifs 2021 et des subventions de l'année 2020 :

Cf tableaux affichés à la porte de la Mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune : camors.fr

Nouveautés au 1^{er} janvier 2021 : Diminution des tarifs de location de la salle communale du Petit Bois et instauration d'un forfait pour 2 jours de location le WE. Création d'un forfait annuel pour une utilisation des salles de Locoal, Lann mareu, du Petit Bois ou des Cytises par des intervenants de l'extérieur.

S'agissant de l'octroi de subventions aux associations et organismes divers, M. CORBEL, adjoint aux finances, rappelle la nécessité de fournir un bilan financier et un compte-rendu d'activités pour le versement effectif de la subvention.

M. LE BOURDIEC, adjoint délégué à la vie associative, rappelle la nécessité de

renouveler sa demande de subvention chaque année avec ces justificatifs de fonctionnement. Intervention de M. REPOSEUR pour celle allouée à l'association CAMORS VTT ayant plus de 70 enfants et 4 encadrants.

3 - Vote du contrat d'association Ecole privée Saint Joseph CAMORS :

VU l'avis de la commission Finances du 27/10/2020, Le conseil municipal de CAMORS, Après avoir pris connaissance du tableau détaillant le mode de calcul du coût de revient d'un élève de l'école publique Les Lutins - en maternelle et en élémentaire - pour l'année 2019.

Après avoir entendu les explications de M. Le Maire et de M. CORBEL, adjoint aux finances,

DECIDE - à l'unanimité - d'allouer un crédit de 321.22 € par élève de l'élémentaire et de 1 359.23 € par élève de la maternelle, ce qui donne pour 2020 par rapport aux effectifs au 1^{er} janvier 2020 et en tenant compte des dispositions de la délibération du 10/2/2011 et de celle complémentaire du 19 mars 2014 (*fratries*) une somme globale de 103 173.71 €.

ACCORD du Conseil est donné et Monsieur Le Maire est autorisé à signer la convention à intervenir avec les co- présidents de l'OGEC et la directrice de l'école St Joseph.

4 - Décision modificative de crédits 1/2020 :

Après avoir entendu les explications de Monsieur Le Maire, notamment sur la nécessité de répartir les crédits budgétaires en fonction des réalisations et de différents états fournis par le Trésorier municipal d'AURAY,

Sur proposition de Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal ADOPTE la décision modificative de crédits n° 1 conformément à ce qui suit :

Section de fonctionnement DEPENSES :

Article 6541	Créances admises en non-valeur	+ 27 000 €
Article 6811-042	Dotations aux amortissements des immos	+ 1 000 €
Article 6817	Provision pour dépréciation des restes à recouvrer	+ 2 000 €
Article 022	Dépenses imprévues	- 22 000 €
Article 6247	Transports collectifs	- 8 000 €

Section d'investissement RECETTES :

Article 28041582-040	Amortissement des immos	+ 1 000 €
Article 1641	Emprunts en euros	- 1 000 €.

5 - Communication de rapports annuels d'activités année 2019 :

Celui de la CC d'AQTA sur la collecte et la gestion des déchets ménagers et assimilés

Celui du Syndicat Morbihan Energies : M. DIGARD, adjoint délégué aux travaux, commente la fiche détaillée sur CAMORS comportant un bilan jugé sain avec 1681 clients bien alimentés soit 96 %. En étroite relation avec le Syndicat, il vise une amélioration du pourcentage de réseau souterrain actuellement à 17.6 % et un remplacement des lampes obsolètes en éclairage public avec des économies à la clé. Documents mis à la disposition du public en mairie sur demande.

6 - Nomination d'une référente Accessibilité :

Copie à chaque élu de la Charte d'engagement de la Commune de CAMORS dans une démarche expérimentale en 2017 d'accessibilité en MORBIHAN et désignation d'une référente Accessibilité en la personne de Noémie THILL.

7 - Compte Epargne Temps :

• Exposé préalable :

Le Maire rappelle au Conseil que conformément à l'article 7-1 de la loi du 26 janvier 1984 et au décret n° 2004-878 du 26 août 2004 modifié, les modalités de mise en oeuvre du compte épargne temps sont fixées par l'organe délibérant, après avis du comité technique.

Le compte épargne temps est ouvert aux agents titulaires et non titulaires justifiant d'une année de service. Les stagiaires et les non titulaires de droit privé ne peuvent bénéficier du CET.

L'initiative en revient à l'agent qui formule sa demande à l'autorité territoriale.

La réglementation fixe un cadre général mais il appartient à l'assemblée de fixer les modalités d'application locales.

Considérant l'avis du comité technique en date du 20 octobre 2020,

Considérant qu'il est souhaitable de fixer ces modalités.

• Le maire propose à l'assemblée :

- de fixer comme suit les modalités d'application locale du compte épargne temps prévu au bénéfice des agents territoriaux à compter du 01/01/2021.

L'alimentation du CET : doit être effectuée par demande écrite de l'agent avant la fin de chaque année civile (*ou au plus tard le 31 janvier de l'année suivante*). Délai de prévenance = 15 jours avant cette date limite.

Ces jours correspondent à un report de :

- congés annuels + jours de fractionnement, sans que le nombre de jours pris au titre de l'année puisse être inférieur à 20 jours ou à l'équivalent de 4 semaines de congés pour les agents à temps partiel ou à temps non complet,
- jours RTT (récupération du temps de travail),
- jours de récupération de temps de travail supplémentaire

Le CET peut être alimenté dans la limite d'un plafond global de 60 jours.

Information de l'agent : Chaque année, le service gestionnaire communiquera à l'agent la situation de son CET (*jours épargnés et consommés*).

Utilisation du CET : L'agent peut utiliser tout ou partie de son CET dès qu'il le souhaite, sous réserve des nécessités de service. Les nécessités de service ne pourront être opposées à l'utilisation des jours épargnés lorsque le compte arrive à échéance, à la cessation définitive de fonctions ou si le congé est sollicité à la suite d'un congé de maternité, d'adoption, de paternité ou d'accompagnement d'une personne en fin de vie.

Le CET peut être utilisé sans limitation de durée.

• Précisions :

Compensation en argent ou en épargne retraite :

Les jours épargnés peuvent être indemnisés forfaitairement (*au-delà de 15 jours épargnés au terme de l'année civile*) ou versés au titre de la Retraite Additionnelle de la Fonction Publique (*pour les fonctionnaires relevant du régime spécial*).

Le choix doit intervenir au plus tard le 31 janvier de l'année suivante.

Le versement intervient nécessairement dans l'année au cours de laquelle l'agent a exprimé son souhait.

Convention financière en cas d'arrivée ou de départ d'un agent en possession d'un CET :

L'autorité territoriale est autorisée à fixer, par convention signée entre les 2 employeurs, les modalités financières de transfert des droits accumulés par un agent dans la limite de 10 jours.

• Décision :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

À l'unanimité des membres présents

DECIDE d'adopter les modalités proposées. Celles-ci complètent la réglementation fixée par les textes relatifs aux congés annuels et au temps de travail. Des formulaires type (*demande d'ouverture, alimentation*), seront élaborés.

8 - Tableau des effectifs mis à jour et taux de promotion :

La précédente délibération relative au tableau des effectifs date du 11/12/2019. Depuis cette séance :

- une mutation d'agent en charge de l'urbanisme et l'arrivée d'un nouvel agent sur un grade différent

- un avis favorable émis le 29/10/2020 par le Comité technique du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du

MORBIHAN pour le taux de promotion et pour un avancement de grade après réussite à un examen professionnel,

- une décision de mettre en place un encadrement supplémentaire pour accueillir dans les services municipaux (*restauration scolaire, ALSH*) un enfant en situation de handicap avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan, Il est par conséquent proposé à l'assemblée de mettre à jour le tableau des effectifs.

Après un vote à mains levées, le Conseil Municipal MODIFIE en conséquence le tableau des effectifs qui comprend 40 postes.

9 - RIFSSEP Mise à jour :

Monsieur Le Maire expose les dispositions contenues dans la délibération du Conseil municipal du 18/12/2017 relative à l'instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSSEP).

Toutes les filières existantes sur la collectivité de CAMORS y figurent mais, au sein de la filière technique, il convient d'y inclure le grade de technicien. Par conséquent, il est proposé à l'Assemblée de prendre une nouvelle délibération en ce sens.

Par un vote à mains levées, ACCORD du Conseil municipal est donné pour adopter une nouvelle délibération qui ANNULE et REMPLACE celle du 18/12/2017 en incluant le grade de technicien dans la filière technique. Le reste est sans changement.

10 - Informations diverses :

Composition de la commission de contrôle des listes électorales :

Elus : Karine LE GUEN Titulaire - Martine LE HETET Suppléante

Non élus :

Viviane JEGO Déléguée titulaire de l'administration et Nadine DANIEL Suppléante.
Christian GENTIL délégué titulaire du Tribunal judiciaire et Julianne MOISAN Suppléante.

- **Cérémonie du 11/11/2020 :** En mode restreint vu le contexte sanitaire. Sans public. Dépôt de gerbe au monument aux morts.

- **Report de l'opération « Geste citoyen pour l'environnement »** journée du 26/09/2020 prévue au Petit Bois (*nettoyage de site*).

M. JARNO remercie l'ensemble des bénévoles ayant déjà oeuvré au niveau de l'élagage tout autour de l'étang.

- **Tour d'horizon par Monsieur Le Maire** avec l'installation d'un magasin de vente de cycles et réparations rue des acacias, l'accueil d'une orthophoniste au niveau du cabinet infirmier et l'installation d'une kinésithérapeute rue des genêts. Les contacts avec l'agence régionale de santé vont être repris pour la couverture médicale.

- **Intervention de M. Jean-Jacques CORBEL** au sujet de la poursuite de la numérotation des immeubles. La solution de recourir aux services de la Poste n'est pas retenue au regard du montant du devis. Le travail de repérage se poursuivra en interne et permettra notamment de faciliter les interventions des services de secours. A ce propos, diffusion aux élus d'un film sur l'utilisation du défibrillateur.

A retrouver sur le site camors.fr

- **De nombreux échanges sur le projet « Construction d'un restaurant scolaire + réhabilitation des locaux actuels » :**

Afin de valider le dossier en phase PRO, M^{me} JAFFRE-DANET propose la tenue d'une réunion informelle du CM avec l'architecte pour une présentation détaillée. Puis, très rapidement, le CM validera ou non certaines options comme un toit végétalisé.

- **Remerciements du Conseil d'école du 13/10/2020** de l'école publique LES LUTINS pour les travaux et achats effectués cette année. A l'étude, le remplacement du préau abîmé par la tempête ALEX, un achat de jeu pour la cour de la maternelle, des rideaux et un ordinateur supplémentaire.

- **Travaux Eglise de CAMORS** avec un phasage dans le temps : Demandes de subventions en cours sur la base du diagnostic ANTAK.

Autres sujets évoqués :

- Illuminations de NOEL
- Fleurissement au cimetière pour la Toussaint
- Electricité au niveau du local dédié au Club des cyclo randonneurs impasse de l'école
- Commande de panneaux de signalisation et instauration de nouvelles priorités sur certains secteurs
- Relance de l'opération d'élagage le long des voies communales : M. NAYEL évoque le passage des cars scolaires, camions-éboueurs et engins de chantier.

CONSEIL MUNICIPAL

du Lundi 14 décembre 2020

• **Présents :** JARNO Claude - BADOUAL Claudie - CADORET Philippe - CORBEL Jean-Jacques - DIGARD Jacky - FICHER Marie Berchmans - GARANGER Clémence - GUEZENNEC Bruno - JAFFRE-DANET Christelle - LE BOURDIEC Joël - LE GAL Barbara - LE GUEN Karine - LE HETET Martine - LUCAZEAU Vincent - MARTIN Isabelle - NAYEL Christian - PRIGENT Marie - REPOSEUR Georges-Henri - SIMON Nadine - THILL Noémie - TORTELLIER Erik - TRAZET Mathieu.

• **Absents excusés :** MOIZAN-DUDORET Sabrina

• **Pouvoirs :** MOIZAN-DUDORET Sabrina à JARNO Claude.

• **Secrétaire de séance :** PRIGENT Marie

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

1 - Démission d'un conseiller municipal et installation d'un nouvel élu :

La démission volontaire d'un conseiller municipal est personnelle et individuelle. Elle peut intervenir à tout moment. Monsieur Le Maire fait part à l'Assemblée de celle reçue le 14/11/2020 de la part de Monsieur Jean-Marc LE GRAS. Il en a averti le Préfet du MORBIHAN. En vertu de l'article L 270 du Code Electoral, cela a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste à savoir Monsieur Vincent LUCAZEAU. Ce dernier a été invité à siéger pour la présente séance. La composition des commissions municipales et extra-municipales est modifiée avec l'entrée de Monsieur LUCAZEAU au sein des commissions Travaux et Sécurité routière ».

2 - Comptes rendus de réunions :

• Structures intercommunales :

- Ordre du jour du bureau communautaire de la CC d'AQTA du 04/12/2020.

• Commissions municipales :

- Réunion de la commission Petite Enfance du 08/12/2020 par Christelle JAFFRE-DANET

- Réunion du 09/12/2020 par Christelle JAFFRE-DANET à propos du projet de restaurant scolaire. Travail en commun avec les bureaux d'études. Appuis techniques de Bruno GUEZENNEC et Stéphane COLLINEAU et financier de Jean-Jacques CORBEL. Monsieur Le Maire remercie les membres du comité de pilotage qui ont travaillé régulièrement avec rigueur sur cet important équipement pour la commune (2 sites).

3 - Délibérations et Communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique :

Délégation du droit de préemption

Le Conseil municipal met fin à la délégation du Maire en matière de droit de préemption urbain sur le périmètre des parcs d'activités existants ou en devenir sur le territoire communal et délègue à Auray Quiberon Terre Atlantique l'exercice de ce droit. Carte du périmètre en annexe.

Approbation de l'attribution de compensation définitive 2020

Vu le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 04/11/2020 ; Considérant que dans le cadre de la crise sanitaire liée à la COVID-19 le territoire a dû se doter de matériel de protection (*masques, visières*) à la fois pour sa population et les agents publics ; Considérant que la Communauté de communes a centralisé les achats et que cela vient en déduction des attributions de compensation, le Conseil municipal approuve la retenue sur l'attribution de compensation 2020 de la Commune.

4 - Décisions financières :

~ **Adoption de la décision modificative** de crédits numéro 2 / 2020.

~ **Autorisation de mandater sur 2021 :** Afin de faciliter le paiement des dépenses d'investissement entre le 01/01/2021 et le vote du budget primitif 2021, avis favorable du Conseil municipal, en vertu de l'article L 1612-1 du code général des collectivités

territoriales pour autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits inscrits au budget de l'année précédente soit 322 725 €.

~ **Admissions en non-valeur** : Le Conseil Municipal, considérant qu'il est désormais certain que ces créances ne peuvent plus faire l'objet d'un recouvrement en raison des motifs d'irrecouvrabilité évoqués par le Trésorier municipal d'AURAY admet en non-valeur deux créances pour un total de 2679.39 €.

~ **Participation communale au projet d'un groupe de jeunes afin de réaliser une série de vidéos pour promouvoir la pratique du skateboard** :

Le groupe s'inscrit dans le cadre de la « Bourse à Projet jeunes » d'AQTA et servira à valoriser la pratique du skateboard qui est en plein développement. CAMORS dispose d'ailleurs près du stade d'un espace de glisse.

A ce titre, afin d'encourager le groupe de 3 jeunes collégiens à poursuivre leurs actions (*formation à la vidéo, au montage, achat de matériel, logiciel, moyens de transport et modes de communication*), la Municipalité de CAMORS propose de voter une participation de 200 € comme demandée. Une fois leur série documentaire achevée, la vidéo sur CAMORS pourra être diffusée sur le site internet camors.fr. Tous les épisodes seront publiés sur YOUTUBE.

5 - Vente de terrains :

~ **Au profit de TDF au niveau de la ZA de Lann er Vein** : Parcelles ZN 711 - ZN 649 et ZN 650 pour un montant de 35 000 €. TDF possède un pylône de télécommunications à cet endroit.

~ **Au profit de Monsieur Pascal FRANCOIS rue du Palmier** : Partie de la parcelle ZD 297 pour agrandir sa propriété. Un document d'arpentage viendra préciser la superficie exacte cédée et l'avis du service des Domaines a été demandé.

6 - Mise à jour et adoption de la Charte de la vie associative :

Une Charte de la vie associative a été adoptée en séance du Conseil municipal du 24/11/2014. Une mise à jour a été faite et validée en séance du 24/11/2017. Sur proposition de Monsieur Joël LE BOURDIEC, adjoint délégué à la Vie associative et sportive, Jeunesse et Tourisme, un nouvel exemplaire est fourni à chaque élu.

Monsieur LE BOURDIEC met l'accent sur différents points :

- Rappel des règles pour l'octroi d'une subvention communale
- Instauration d'un tarif pour les locations de salles (*Lann Mareu, Les cistyes, du Petit Bois et Locoal*) pour les associations extérieures et les intervenants « professionnels »
- les attestations d'assurances à fournir
- le crédit de 30 € pour les copies en mairie
- la nomination d'un référent Covid -19 et d'un référent Sécurité...

ACCORD du Conseil municipal est donné pour approuver la version telle qu'elle est présentée en annexe à la délibération.

7 - Informations diverses :

~ **Centre de secours de BAUD** : Intervention de Monsieur Jean-Jacques CORBEL à propos des travaux d'agrandissement (*achevés*), de rénovation en cours (*quelques mauvaises surprises*) Livraison avril 2021. La traditionnelle cérémonie de la Sainte Barbe est annulée en 2021. Vente des calendriers par les pompiers les samedis matin sur la place de l'église de CAMORS jusqu'aux fêtes.

~ **Plan communal de sauvegarde** : Les services préfectoraux ont été sollicités pour la signature officielle (100 pages) Un exercice de simulation sera programmé sur 2021.

~ **Marché hebdomadaire de CAMORS** chaque vendredi de 16 h à 19 h.

Monsieur Le Maire invite la population locale à venir découvrir les différents commerçants (*Huitres, rôtisserie, La Tisanière, légumes, crêpes*) D'autres contacts sont en cours afin d'enrichir l'offre de produits. La création d'animations est aussi à l'étude pour soutenir la venue de ces producteurs locaux.

~ **De nombreux échanges entre les élus relatifs aux opérations à mener** : recenser les lieux où existe une nécessité d'élaguer les arbres, achever la numérotation des habitations. Un groupe de travail est constitué comprenant Jacky DIGARD, Vincent LUCAZEAU, Bruno GUEZENNEC, Christian NAYEL, Georges Henri REPOSEUR, Philippe CADORET, Karine LE GUEN et Clémence GARANGER.

~ **Mutuelle communale** : Madame Nadine SIMON, adjointe déléguée aux affaires sociales, dresse un point d'étape. Les retours sont très positifs. Des contrats sont déjà signés avec un gain financier à la clef. D'autres familles étudient la proposition reçue.

~ **Illuminations de Noël** : En cours d'installation.

La commémoration du 11 novembre 2020



Cette cérémonie du 11 novembre célébrée devant le monument aux morts était bien particulière cette année en raison du nombre restreint de participants aux élus et porte-drapeaux.

C'était certes la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, mais aussi le centenaire de l'inhumation du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe et l'entrée au Panthéon de l'écrivain-poète Maurice Genevoix.

Après le dépôt de gerbe, Monsieur Mouroux, ancien combattant a lu un texte de l'UNACITA accompagné de Jean Lorho, président de l'association et du porte-drapeau Noël Corbel.

Le Lieutenant-Colonel Jean LANGLOIS D'ESTAINJOT, de Mané Izel, a rendu hommage aux soldats morts pour la patrie par une minute de silence suivi du chant de La Marseillaise.

Le maire Claude Jarno a clôturé par la lettre de la ministre déléguée Geneviève Darrieussecq.



ACTUALITÉS MUNICIPALES

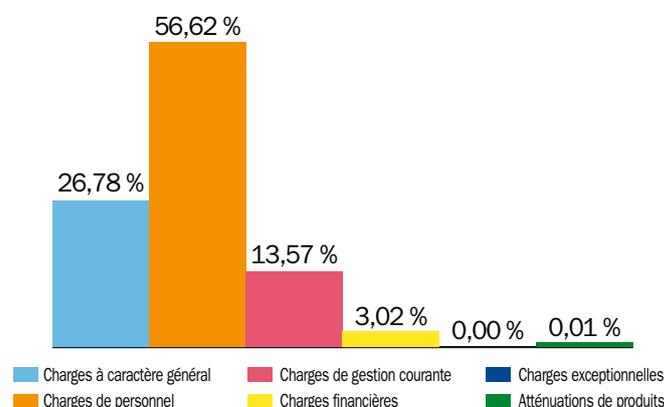
LE BUDGET & COMPTES COMMUNAUX **2019**

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Une fois voté par le Conseil municipal, il autorise le Maire à engager les dépenses.

Si l'on revient sur l'année écoulée 2019, le compte administratif fait apparaître les montants suivants en section de fonctionnement d'une part et en section d'investissement d'autre part.

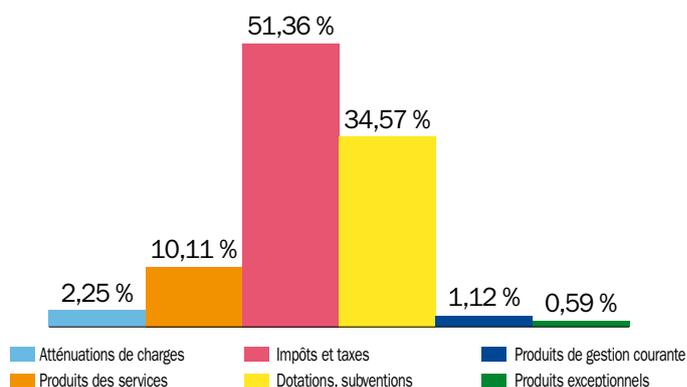
Répartition des DÉPENSES de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	509 872,94 €
Charges de personnel	1 077 833,18 €
Charges de gestion courante	258 276,93 €
Charges financières	57 486,86 €
Charges exceptionnelles	65,00 €
Atténuations de produits	130,00 €
TOTAL	1 903 664,91 €



Nature des RECETTES de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	
Atténuations de charges	49 684,37 €
Produits des services	223 258,92 €
Impôts et taxes	1 134 615,31 €
Dotations, subventions	763 529,08 €
Produits de gestion courante	24 740,82 €
Produits exceptionnels	13 124,56 €
TOTAL	2 208 953,06 €



La section de fonctionnement

Elle comprend les opérations de gestion courante dont côté dépenses les frais de personnel, les intérêts de la dette, les subventions aux associations ainsi que l'autofinancement. Côté recettes, on note principalement les impôts locaux, les dotations de l'Etat, les produits de l'exploitation du domaine et des services publics locaux.

En matière de fiscalité directe locale, l'environnement socio-économique de la commune est le suivant : Population légale Insee = 3072 habitants (DGF = 3247) 1504 logements imposés à la taxe d'habitation et 174 résidences secondaires recensées.

727 foyers assujettis comportant uniquement une personne.

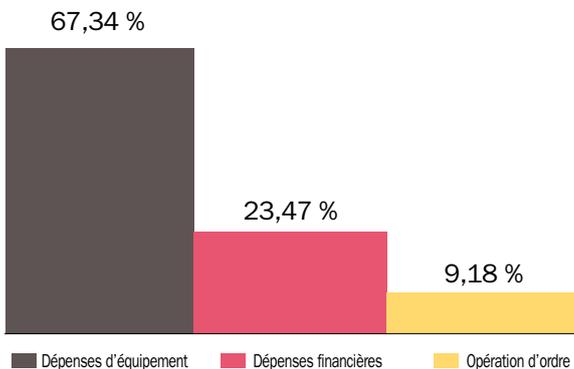
La valeur locative moyenne 2019 des locaux d'habitation est de 2792 contre 3266 au niveau national.

Les taux d'imposition sont inchangés depuis 2014.

Les dépenses sont maîtrisées. Aucun emprunt nouveau souscrit et une dette par habitant calculée à 498 € contre 689 € au niveau national pour la même strate de collectivité. La capacité de désendettement en nombre d'années est de 5 ans, ce qui est tout à fait acceptable.

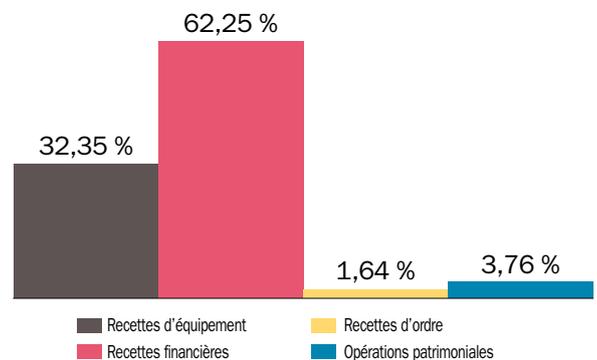
Répartition des DÉPENSES d'investissement

Dépenses de fonctionnement	
Dépenses d'équipement	338 167,78 €
Dépenses financières	117 858,70 €
Opérations d'ordre	46 116,09 €
TOTAL	502 142,57 €



Nature des RECETTES d'investissement

Recettes de fonctionnement	
Recettes d'équipement	269 894,51 €
Recettes financières	519 361,73 €
Recettes d'ordre	13 669,64 €
Opérations patrimoniales	31 400,47 €
TOTAL	834 326,35 €



La section d'investissement

Elle comprend, elle, les opérations en capital qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune. Il s'agit pour l'essentiel côté dépenses des travaux neufs et des grosses réparations, des achats de terrains et d'immeubles selon les besoins ainsi que le remboursement du capital des emprunts. Côté recettes, nous trouvons les subventions de divers organismes (*Etat, Région, Conseil départemental, CAF...*) et le fonds de concours à recevoir de la part de l'intercommunalité suivant l'objet des projets menés, les ventes de terrains et d'immeubles au besoin, les emprunts souscrits, le fonds de compensation de la TVA et l'autofinancement dégagé.

Le taux d'équipement est de l'ordre de 23 % soit inférieur à 2018 mais il faut tenir compte du décalage dans le temps des opérations d'investissement. En effet, certains programmes de travaux se jouent souvent sur 2 ans, voire plus. En 2019 ont été principalement payés :

- les frais liés aux procédures en matière de plan local d'urbanisme (*modification et déclaration de projet pour le futur restaurant scolaire*) et la consultation pour choisir une agence d'architectes,
- des travaux de valorisation au stade (*clôture/pare - ballons/ reprise piste cendrée/ borne de marché*), la rénovation des sanitaires de l'école primaire Les Lutins, le solde du plateau multisports, celui du jardin du Mille club et l'aménagement du site du Petit Bois (*aire de jeux/borne de marché/ parking et espaces verts*) + rue du Petit Bois et liaison douce, le lancement des travaux sur la RD 768 + rue des Sabotiers...

Un indice de qualité des comptes locaux est établi chaque année par la Direction générale des Finances publiques. Il est de 18.9/20 pour 2019, ce qui est jugé excellent.

Section	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	2 208 953,06 €	1 903 664,91 €
Investissement	834 326,35 €	502 142,57 €

LE BUDGET & COMPTES COMMUNAUX **2020**

Et, qu'en est-il de 2020 ?

L'année qui vient de s'achever a connu bien des bouleversements liés à la crise sanitaire du corona virus. Néanmoins, des projets ont pu se poursuivre comme les réflexions menées au sein du comité de pilotage pour la construction d'un restaurant neuf et la réhabilitation des locaux actuels. Le permis de construire est en cours d'instruction et l'appel d'offres va être lancé en ce début 2021. Montant estimatif du projet pour les deux sites : 1 828 000 € HT dont une enveloppe de 130 000 € HT pour les abords.

Honoraires de maîtrise d'oeuvre =
188 413 € HT.

Toujours en matière de bâtiments communaux, l'étude pour des travaux au niveau de l'église communale a permis d'élaborer les dossiers de demandes de subvention. Au sein d'une 1ère tranche de travaux sont prévus le clocher, la démolition du beffroi et restitution de la flèche, les versants de toiture et les façades des parties ouest de la nef et le porche au sud. Total estimatif pour la tranche 1 = 180 850€ HT. Quant à la 2^e tranche pour les autres versants de toiture et les façades des parties Est de la nef, la chapelle côté sud et les bas – côtés au nord, une estimation est faite à 160 000 € HT.

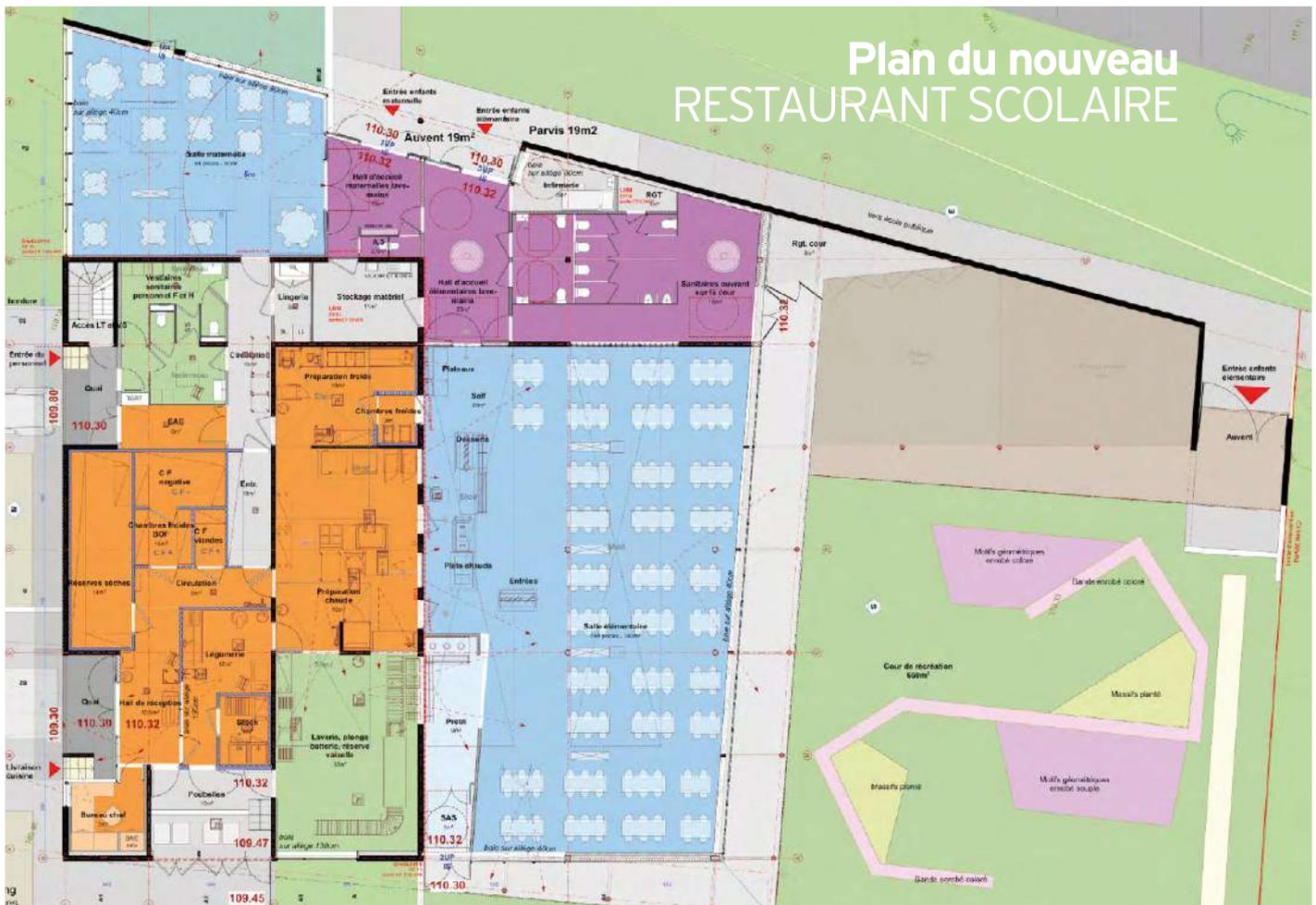
Le phasage dépendra du niveau des aides octroyés par les dif-

férents financeurs sollicités Dans un autre domaine, le procès-verbal de réception des travaux d'aménagement de la rue de la Forêt a été signé et les espaces verts sont réalisés en régie par les agents du service technique.

Montant du marché =
346 617 € HT.

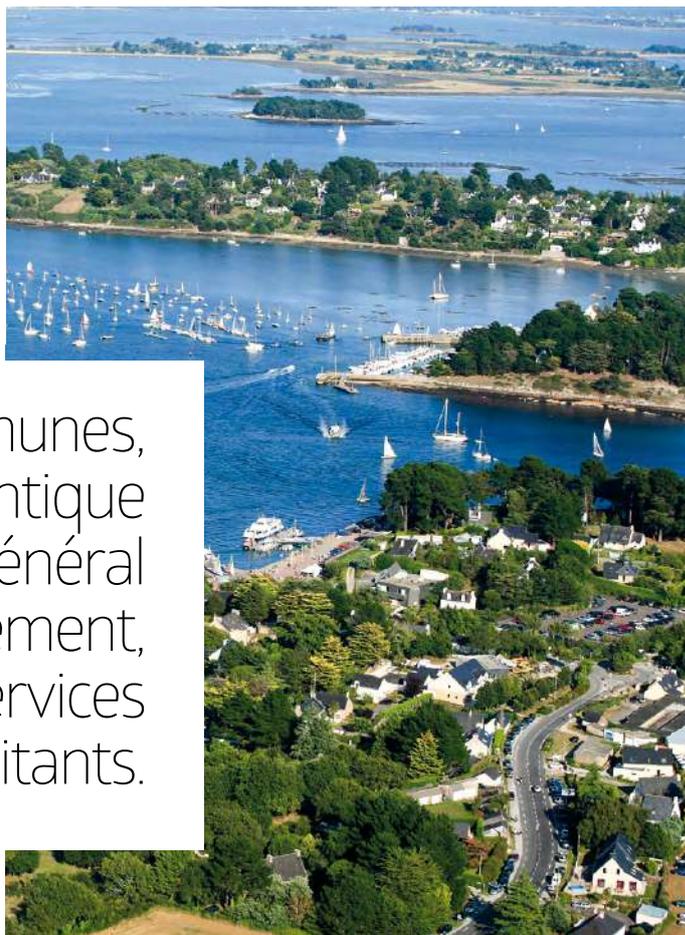
Ont pu être réalisés aussi en 2020 une opération de régénération du terrain de football d'honneur au stade pour 10 403 €, la réfection de la toiture du bâtiment de Local pour 49 495 €, le raccordement à l'assainissement collectif au Petit Bois pour 15 705 €, un nouveau logiciel à la Maison de l'enfance pour faire le lien avec les familles pour 7440 €, un tractopelle pour 48 000 €, des équipements et matériels achetés pour un total de 70 125 € comprenant un nouveau standard téléphonique à la mairie, des améliorations informatiques, de la signalisation routière, des équipements en matière de sécurité, 3 défibrillateurs, du mobilier (*chaises, tables, vitrines...*).

Quant aux contrats d'assurance de la collectivité, la consultation s'est achevée en octobre 2020 avec un gain annuel de 14 267 €/an côté primes sur l'ensemble des lots couverts à savoir l'assurance des biens, des véhicules, la responsabilité civile, la protection fonctionnelle des agents et des élus.



AURAY QUIBERON

TERRE - ATLANTIQUE



Sur 24 Communes,
Auray Quiberon Terre Atlantique
sert l'intérêt général
en assurant quotidiennement,
avec exigence des services
essentiels aux 86 301 habitants.



02 97 29 18 69

www.auray-quiberon.fr

En effet, la Communauté de Communes exerce les missions qui, sur son périmètre géographique, ne sont pas assurées par les communes, des syndicats, le département ou la région.

Ainsi elle apporte différents services pour être au quotidien toujours au près de vous.



Développement économique

Parcs d'activités, très haut débit, incubateur, pépinière, Atelier des Entreprises...

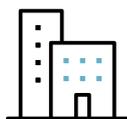
Elle modernise, étend et entretient 30 parcs d'activités, conseille et accompagne les entrepreneurs via l'Atelier des Entreprises, héberge et accompagne des startups à l'Écloserie et de jeunes entreprises à la pépinière, soutient financièrement le déploiement de la fibre optique, aide les jeunes agriculteurs et conchyliculteurs à s'installer ou encore assure l'accueil et la promotion touristique via l'Office de Tourisme Communautaire.

Atelier des entreprises :

02 22 76 03 62

accueil@atelier-des-entreprises.fr

www.atelier-des-entreprises.fr



Habitat et logement

Rénovation énergétique, aides à l'adaptation, accueil des gens du voyage, logement social...

Elle assiste et finance des projets d'aménagements, instruit les permis d'aménager, de construire...

Elle encourage également la rénovation énergétique des logements et accompagne les ménages dans leur projet, elle aide à l'adaptation des logements et mène des actions en faveur des logements sociaux et de l'accession aidée. Elle gère les aires d'accueil des gens du voyage.

Maison du Logement :

02 97 29 06 54

accueil@maison-du-logement.fr

www.maison-du-logement.fr



Eau et assainissement collectif et non collectif

Canalisations, stations d'épuration, SPANC (*Service Public d'Assainissement Non Collectif*), distribution d'eau potable...

Elle distribue l'eau potable et sécurise 1 600 km de canalisation, vérifie le bon fonctionnement des 11 000 assainissements individuels, modernise 850 km de réseau d'assainissement collectif et assure le bon fonctionnement de 15 stations d'épuration.

Assainissement collectif :

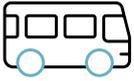
02 22 76 03 66

eau.assainissement@auray-quiberon.fr

Assainissement non collectif :

02 97 52 45 26

spanc@auray-quiberon.fr



Transport et mobilité

Pôle d'Échanges Multimodal, Auray Bus, transports estivaux, pistes cyclables... Auray Quiberon Terre Atlantique aménage le Pôle d'Échanges Multimodal, finance le réseau urbain « Auray Bus », met en place des solutions de transport estival à la demande, aménage des pistes cyclables communautaires.

Pôle d'Échanges Multimodal :

www.gare-auray-quiberon.fr

www.auray-quiberon.fr/Utile au Quotidien/mes déplacements



Collecte et traitement des déchets

Ordures ménagères, déchèteries, points d'apport volontaire, sensibilisation... Compétente dans la gestion des déchets, Auray Quiberon Terre Atlantique collecte 84 000 tonnes de déchets chaque année, modernise et assure le bon fonctionnement des 6 déchèteries, gère 1 000 points d'apports volontaires (verre, papier, carton, textiles...) et sensibilise à la réduction et à la valorisation des déchets. Jours de collecte, horaires des déchèteries, petites recettes du tri et bon gestes, compostage... toutes les informations sont sur www.je-vis-ici.fr

Service Déchets, Gestion et Valorisation des ressources

02 97 52 39 39

gestion.ressources@auray-quiberon.fr

www.je-vis-ici.fr



Protection et mise en valeur de l'environnement

Chantiers d'insertion Nature & Patrimoine, filière bois-énergie, gestion des milieux aquatiques... Elle participe à la valorisation du patrimoine par ses chantiers d'insertion, coordonne la filière bois-énergie et développe des projets d'énergies renouvelables. Enfin, elle préserve les milieux aquatiques.

De nombreuses informations pratiques sur l'environnement et les gestes simples du quotidien pour préserver notre cadre de vie sont compilés sur

www.je-vis-ici.fr



Petite enfance

Relais Parents Assistants Maternels, Lieux d'Accueil Enfants Parents, Multi accueils...

La Communauté de Communes coordonne, crée, aménage, assure la gestion et participe au fonctionnement des structures Petite Enfance afin de garantir un équilibre géographique des solutions individuelles et collectives sur le territoire des 24 communes et veille notamment à l'égal accès aux parents aux divers modes de garde. En ce sens elle gère 4 multi accueils, accompagne les parents au sein de Lieux d'Accueil Enfants Parents, fait vivre les Relais Parents Assistants Maternels et anime les réseaux d'assistants maternels.

Tous les contacts

www.auray-quiberon.fr rubrique Utile au quotidien, Nos enfants
petite.enfance@auray-quiberon.fr.



Sport et culture

Réseau des médiathèques, Centre Aquatique Alre'O, Golf de Saint-Laurent, circuits VTT, soutien aux associations d'intérêt communautaire...

Elle assure la gestion du Golf de Saint-Laurent et du Centre Aquatique Alre'O, entretient les cours de tennis d'Erdeven et le Centre Nautique de la Ria d'Étel, soutient financièrement les classes nautiques pour les scolaires, crée et balise des parcours VTT, subventionne les clubs et événements d'intérêt communautaire (450 000 € par an).

Sport et culture :

www.auray-quiberon.fr

Centre Aquatique Alre'O :

www.alreo.fr

accueil@alreo.fr 02 97 37 44 92



COMMUNAUTÉ
**AURAY
QUIBERON**
TERRE-ATLANTIQUE

LES CHIFFRES

01/01/2014

DATE DE NAISSANCE

24

NOMBRE DE COMMUNES

57

ÉLUS COMMUNAUTAIRES

86 301

HABITANTS

+ de 20 000

EMPLOIS SALARIÉS

5250

ENTREPRISES

30

PARCS D'ACTIVITÉS

100%

FIBRE OPTIQUE EN 2030

+ de 200 000

RÉSIDENTS L'ÉTÉ

1^{er}

PAYS TOURISTIQUE BRETON
(AVEC LE PAYS DE SAINT-MALO)

20%

TOURISTES ÉTRANGERS

37%

FRÉQUENTATION MORBIHANAISE

66 400

LOGEMENTS

13 M€

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

62%

DES + DE 15 ANS
PRATIQUENT UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE

ACTUALITÉS MUNICIPALES

AFFAIRES SOCIALES **ET SOLIDARITÉS**

Signature de la convention **mutuelle communale**

Une convention pour la mise en place d'une Mutuelle Communale a été signée le lundi 9 novembre 2020 entre la commune de Camors et la société AXA.



C'est une offre personnalisée de complémentaire santé qui s'adapte à toutes les situations.

Elle concerne tous les habitants de la commune, que vous soyez en activité, retraité, en recherche d'emploi, en profession libérale. C'est simple, sans questionnaire médical, sans limite d'âge.

Elle permet de bénéficier d'un tarif avantageux et la garantie d'un bon niveau de remboursement.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous renseigner.

Vous pouvez laisser vos coordonnées à la Mairie au 02 97 39 22 06 qui se chargera de les transmettre à M. NICOLO (agent mandataire AXA).

Plan Communal **de sauvegarde :**

Parmi les nombreux rôles qui incombent à une commune, il y a celui de gérer les situations exceptionnelles et de garantir la sécurité de ses concitoyens. CAMORS s'est dotée d'un outil nommé Plan Communal de Sauvegarde, nous avons donc recensé les risques et identifié les moyens disponibles sur la commune pour lutter efficacement contre ceux-ci.

Le Plan Communal de Sauvegarde prévoit des procédures pour alerter, informer, protéger et soutenir la population en cas de sinistres.

Les 12 risques recensés sur CAMORS		
Incendies importants	Inondations/cruels	Retraits ou gonflements d'argiles
Faux d'espaces naturels	Transport de matières dangereuses par voie routière	Transport de matières dangereuses par gazoduc
Tempêtes	Grands froids	Canicules
Séismes	Epizooties (maladies animales)	Pandémie

Le Plan Communal de Sauvegarde et les personnes à risques :

Lors du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde, il est prévu des actions spécifiques pour les personnes vulnérables, afin de les alerter personnellement et appliquer les procédures adéquates à la situation rencontrée.

Les personnes à risques, handicapées ou isolées désirant s'inscrire sur cette liste peuvent le faire auprès du **Service Accueil de la Mairie** (accueil@camors.fr ou au 02 97 39 22 06). Cette liste est basée sur le volontariat, elle est confidentielle et les renseignements (*noms, adresses, n° de téléphone etc.*) y figurant ne seront connus que par les responsables du PCS.

Nous espérons ne jamais avoir à utiliser le Plan Communal de Sauvegarde, mais il est essentiel que nous soyons tous collectivement bien préparés, afin de faire face de la meilleure façon possible, si de tels événements devaient se produire.

Merci à M. René JAFFRÉ pour son aide à l'élaboration de ce Plan Communal de Sauvegarde.

Maintien à domicile **pour les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap.**

Nous pouvons vous aider et vous mettre en relation avec les associations pour un maintien à domicile.

Avec l'arrivée de la COVID 19 et l'impact sur les conditions sanitaires, ces équipes d'aide à domicile et de portage de repas ont réussi à maintenir les interventions pour les actes essentiels auprès des publics les plus fragiles en garantissant la sécurité de chacun. La présence des intervenants, au-delà de la réalisation de la prestation, permet de conserver un lien social, notamment auprès des personnes les plus isolées.

Pour exemple avec AMPER, 10 aides à domicile interviennent sur la commune pour 53 bénéficiaires.

- Contacts :**
- **ADMR 02 97 46 77 53**
(Aides à Domicile en Milieu Rural)
 - **SEF 02 97 24 14 64**
(Services Emplois Familiaux)
 - **AMPER 02 97 46 51 97**
(Association qualitative de service à la personne en Morbihan)

Des aides financières peuvent être obtenues auprès de différents organismes et les prestations ouvrent droit au crédit d'impôts de 50 %.

Répertoire des dispositifs d'écoute

Département du Morbihan

Maison des adolescents de Lorient

Accueil, orientation, prise en charge et accompagnement d'adolescents et leur entourage

➔ **3, bld de la République à Lorient**
☎ **02 97 64 71 33**

Le fonctionnement reste identique dans le respect des règles sanitaires.
Prise de rendez-vous par téléphone ou à l'accueil.

Maison des adolescents de Vannes / antenne à Ploërmel

Accueil, orientation, prise en charge et accompagnement d'adolescents et leur entourage

☎ **02 97 61 33 21**

➔ **24, rue Pierre Ache à Vannes**

Les accueils en présentiel se font uniquement sur rendez-vous en contactant le secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 17h.

➔ **Rue du Val à Ploërmel**
(locaux de la Mission locale)

Ouverture le mercredi uniquement et sur RDV

SESAM Point écoute Parents

Maintien de l'accompagnement individuel au Centre Social Albert Jacquard à Lanester, à l'Espace Elsa Triolet de Bois Du Château et à la Maison Pour Tous de Kervéanec à Lorient. Possibilité d'écoute, en distanciel, pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Maintien des cafés-parents uniquement sur l'île de Groix et adaptation des horaires en raison des modifications des horaires de traversée. (se renseigner auprès du secrétariat pour Pontivy).

☎ **02 97 61 33 21**

secrétariat d'accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h (17h le vendredi).

Echange et Partage Deuil Deuil jeunesse

Prévenir, réduire et prendre en compte la souffrance psychique de toute personne, après un décès.

☎ **02 97 67 54 76 / 06 80 23 57 05**

✉ echangeetpartagedeuil@wanadoo.fr

🌐 www.echangeetpartagedeuil.fr

📘 www.facebook.com/echangeetpartagedeuil.fr

Apprivoiser l'absence

Ecoute et entraide pour parents endeuillés.

☎ **07 71 70 56 56**

✉ contactvannes@apprivoiserlabsence.com

🌐 www.apprivoiserlabsence.com

Point Accueil Ecoute Jeunes de Vannes

Accueil, écoute, accompagnement et orientation, de prévention généraliste, et médiation auprès des jeunes de 12 à 25 ans et de leurs familles.

☎ **06 48 60 62 40**

✉ contact@paej-paysdevannes.fr

Le fonctionnement du PAEJ de Vannes reste identique dans le respect des règles sanitaires. Prise de rendez-vous par téléphone ou par mail ou encore à l'accueil à Vannes. L'accueil est réalisé en présentiel, y compris sur les lieux de permanences, sauf pour les publics qui préfèrent bénéficier d'entretien téléphoniques.

➔ **Accueil à Vannes** possible du lundi au jeudi de 9h à 18h au 14, avenue Victor Hugo

➔ **Permanences à Grandchamp**
(mardi de 16h à 18h à la Maison des Services),
Elven (lundi en fin de journée uniquement sur RDV)
et Questembert
(mercredi de 16h à 18h au Pôle Jeunesse)

UNAFAM 56

(Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques)

Ecoute, conseil et soutien aux familles.

➔ **12 rue Colbert**
Cité Allende, à Lorient

☎ **06 47 47 47 67**

✉ 56@unafam.org

🌐 www.unafam.org

Point Accueil Ecoute Jeunes de Lorient

Accueil, écoute, accompagnement et orientation, de prévention généraliste, et médiation auprès des jeunes de 12 à 25 ans et de leurs familles.

☎ **02 97 21 63 71**
06 25 77 67 63

✉ paej.paysdelorient@sesam-bretagne.fr

CSAPA

(Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie)

4 CSAPA gérés par l'association Douar Nevez (www.douamevez.com/) : activité d'accueil maintenue dans le respect des règles sanitaires ; e-consultations possibles ; le nombre de personnes présentes en salle d'attente est limité afin de maintenir le principe de distanciation de 1 m au minimum.

➔ **LORIENT :**

39 rue de la Villeneuve, Immeuble Fastnet

☎ **02 97 21 47 71**

✉ csapa.lorient@douamevez.com

➔ **PLOËRMEL**

25 boulevard Laënnec

☎ **02 97 73 39 81**

✉ csapa.ploermel@douamevez.com

➔ **PONTIVY**

31 rue Jeanne d'Arc

☎ **02 97 25 93 78**

✉ csapa.pontivy@douamevez.com

➔ **VANNES / antenne à Auray**

6, rue du Capitaine Jude (Vannes) / 16, rue François Mitterrand (Auray : ouvert le jeudi uniquement)

☎ **02 97 01 34 18**

✉ csapa.vannes@douamevez.com

CJC

(Consultations jeunes Consommateurs)

Accueil, écoute mineurs, majeurs, entourage pour effectuer un point sur les expériences de consommation de tabac, alcool, cannabis, cocaïne..., pratique de jeux vidéos, d'argent, d'internet...

6 CJC gérées par l'association Douar Nevez : activité d'accueil et d'écoute maintenue dans le respect des règles sanitaires ; le nombre de personnes présentes en salle d'attente est limité afin de maintenir le principe de distanciation de 1 m au minimum.

➔ **LORIENT :**

CSAPA, 39 rue de la Villeneuve, Immeuble Fastnet

☎ **02 97 21 47 71**

Maison des adolescents, 3 boulevard de la République

☎ **02 97 64 71 33**

➔ **PLOËRMEL**

CSAPA, 25 boulevard Laënnec

☎ **02 97 73 39 81**

➔ **PONTIVY**

CMPS, 1 rue Joséphine

☎ **02 97 25 93 78**

➔ **VANNES**

CSAPA, 6 rue du Capitaine Jude

☎ **02 97 01 34 18**

Maison des adolescents, Résidence Sainte Anne, 24 rue Pierre Ache

☎ **02 97 01 33 21**

AFFAIRES SOCIALES **ET SOLIDARITÉS**Les actions **du CCAS**

• Joël, Karine et Georges-Henri



• Membres du CCAS

Collecte Nationale Alimentaire du 27 et 28 novembre 2020.

La Collecte Nationale Alimentaire a connu un réel succès avec 1077 kg de denrées récoltés aux supermarchés de Super U et Lidl de Pluvigner le vendredi et samedi matin ainsi qu'à la boulangerie Fravalo tout le week end. Cette année, les 2 écoles de la commune ont également participé et ont apporté un tiers des dons.

Un grand merci à tous, bénévoles, commerçants et donateurs pour cette réussite et ce bel élan de solidarité. Les besoins sont constants, le nombre des familles aidées est en forte progression. Actuellement, 22 familles bénéficient de cette aide mensuelle : 28 adultes et 18 enfants.

Des boîtes de Noël pour les plus démunis, les personnes isolées et vulnérables.

Durant la 1^{ère} quinzaine de décembre, suite à la proposition de Mme Lévanen auprès du CCAS, la commune de Camors a récolté des boîtes cadeaux réceptionnées à la MAM, à la pharmacie de M^{me} Mercat ou en mairie.

Les camoriens ont été nombreux à participer puisque plus de 120 boîtes ont été apportées.

Grand merci à tous pour leur grande générosité.

Ces présents ont été distribués par les membres du CCAS à partir du mardi 22 décembre.

Ainsi, les enfants, les adolescents et leurs parents bénéficiaires de la banque alimentaire auront eu le plaisir de découvrir un cadeau sous le sapin ainsi que les personnes seules ou vulnérables.

Visite à nos aînés.

Avec toutes les conditions sanitaires en vigueur, au cours du mois de décembre et janvier, nous avons le plaisir de rendre visite à nos aînés de 90 ans et plus, en leur offrant un petit présent, soit à leur domicile, soit dans les différentes structures d'hébergement où ils sont accueillis. Les personnes isolées ou vulnérables de la commune ne sont pas oubliées.

2020 restera gravée dans les mémoires.

Nouveaux arrivants à Camors
et bébés nés en 2019

Mi-février, la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants s'est déroulée à la salle du Petit-Bois ; soit 79 foyers et 34 naissances en 2019, moment toujours apprécié par tous pour favoriser une meilleure intégration dans la commune.

Le Maire a présenté le territoire et ses atouts, accompagné de quelques élus et représentants des quelque 40 associations existantes, avant d'offrir à chaque bébé un petit présent et de poursuivre l'échange autour du verre de l'amitié.

Mission Locale **Auray**

La mission locale du pays d'Auray accueille, informe, oriente et accompagne tous les jeunes de Camors de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, universitaire ou en réinsertion. Elle leur apporte un service sur mesure en fonction de leurs souhaits.

M. LE BOURLIGU est leur interlocuteur pour faire un bilan personnalisé et les prendre en charge pour une recherche d'emploi, de formation, stages en entreprises, service civique ou autres propositions.

D'octobre 2019 au 30 septembre 2020, 30 jeunes de la commune ont été accueillis.

Les dispositifs d'accompagnement sont variés : aides administratives, à la mobilité et financières selon certains critères.



14, rue François Mitterrand
56400 AURAY
02 97 56 66 11

ACTUALITÉS MUNICIPALES

TRAVAUX ET URBANISME

Travaux de défrichage à l'étang du Petit Bois



Suite à plusieurs tempêtes au cours du printemps et de l'automne, plusieurs arbres sont tombés dans l'étang du Petit Bois. Christian Nayel, conseiller municipal et Thomas Jaffré, entrepreneur en BTP à Camors, ont proposé de prêter leur matériel à la commune.

Tous deux, aidés de bénévoles, ont remis en état le plan d'eau, élagué les branches et arbrisseaux pouvant être dangereux et sécurisé ainsi le chemin de randonnée pour les promeneurs nombreux sur le site. Ils en sont chaleureusement remerciés.



Les travaux de la RD 768

Le mardi 17 Novembre 2020 a eu lieu la réception des travaux sur la RD 768 et rues adjacentes (*rue des sabotiers, impasse de l'école et impasse des fleurs*).



Ces travaux ont permis de :

- Mettre en place le réseau de collecte d'assainissement collectif
- Changer les poteaux d'Eclairage Public
- D'effacer les réseaux Basse Tension, Eclairage Public et France Telecom
- De réaménager les trottoirs
- De créer un giratoire à l'angle des rues de la forêt et de Floranges

La situation sanitaire a eu un impact sur les délais de réalisation. Malgré ces contraintes, le chantier est arrivé à son terme.

Les plantations sont en cours le long de la rue de la forêt.

Le réaménagement de la voirie a pour but de ralentir la vitesse et ainsi sécuriser la traversée du bourg. Pour cela, une zone 30 a été mise en place, limitant la vitesse à 30 km / heure.



TRAVAUX ET URBANISME

Les travaux du nouveau restaurant scolaire

Depuis plusieurs années, la commune de Camors connaît une augmentation régulière de sa population.

Par conséquent les dimensions de la cantine ne sont plus suffisantes, et ce malgré un deuxième service.

Le projet d'un nouveau restaurant scolaire est à l'étude depuis 2018

En 2020, nous avons poursuivi l'étude du projet avec l'architecte SABA et modifié certains aspects techniques en raison du contexte sanitaire actuel. Le projet PRO est validé et le permis de construire est en cours d'instruction. Le nouveau restaurant scolaire sera situé derrière la mairie et accueillera les enfants de l'école Les Lutins ainsi que les élémentaires de l'école Saint Joseph. Les élémentaires mangeront en self-service afin de déjeuner à leur rythme. Les maternelles seront servies à table.

Nouveau restaurant scolaire

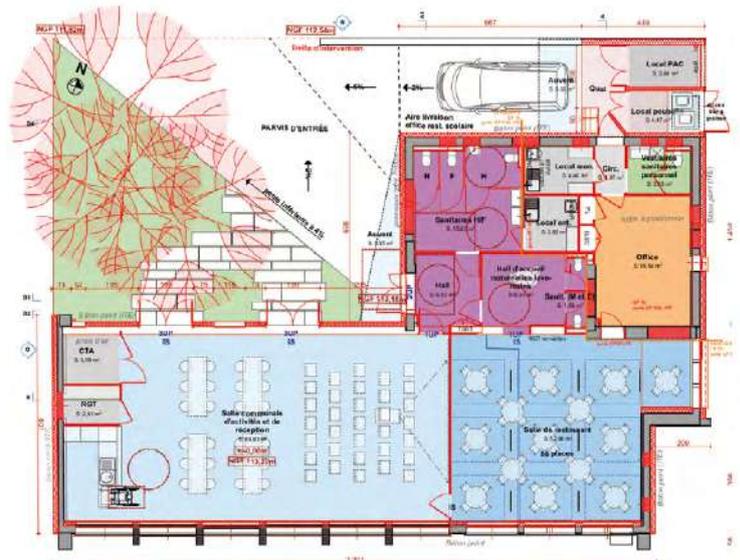
Dans le bâtiment neuf, les salles de restauration élémentaire (pour 188 places) et maternelle (pour 64 places) sont situées de part et d'autre d'une cuisine. La cuisine fonctionne sur le principe de la préparation sur place des repas et distribution via un self pour élémentaire et service à table pour les maternelles. Un petit service export permet le portage vers le restaurant scolaire actuel réhabilité. Les enfants disposeront d'un préau de 165 m² avec rangement et d'une cour de récréation de 650 m².



L'ancien bâtiment sera réhabilité

Il accueillera les maternelles de l'école Saint Joseph (pour diminuer le trajet) ainsi qu'une salle communale de 90m².

Pour la mise en oeuvre de ce projet les travaux se feront en deux temps : tout d'abord la construction du nouveau bâtiment qui sera livré en mai 2022 puis la réhabilitation commencera pour se terminer en mars 2023.



Projet réhabilitation de l'ancienne cantine

Dans le bâtiment réhabilité, une salle de restauration (pour 56 maternelles), un office et une salle communale de 90 m² avec une pièce sont prévus.



ACTUALITÉS MUNICIPALES

LA SÉCURITÉ

Le défibrillateur

1 VIE =
3 GESTES

L'arrêt cardiaque est la 1^{ère} cause de mortalité en France après le cancer. En France dans les lieux équipés de D A E (défibrillateur automatisé externe), le taux de survie est de 85 %. Chaque minute passée après un accident cardiaque réduit de 10 % la chance de survie.

L'installation de défibrillateurs au sein des Etablissements recevant du public (ERP moins de 300 personnes) sera obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2021.

Ces arguments nous ont conduits à investir dans trois défibrillateurs supplémentaires, avec l'offre de maintenance :

Nos défibrillateurs s'auto-testent tous les jours automatiquement afin de veiller au bon état de fonctionnement. Nous espérons que ces investissements ne serviront jamais, mais s'ils servent une fois, ce sera pour sauver une vie.

Ces défibrillateurs doivent sensibiliser la population aux gestes de 1^{ers} secours. La commune envisage une formation aux gestes de 1^{ers} secours en 2021 à toutes les associations de la commune. Nous avons également mis sur le nouveau site de la commune (camors.fr) un film de formation et de sensibilisation ainsi qu'un guide d'utilisation.

**L'avis des pompiers de BAUD a été demandé.
L'avis favorable du chef de centre Erwan KERVINIO a été le suivant :**

« Le DAE choisi présente toutes les qualités d'un bon produit : ludique, compact, une garantie intéressante, un système de maintenance cohérent et un produit proposé conforme aux normes ».

Une réflexion a été menée quant aux lieux où installer ces appareils. Nous avons choisi de les installer :

- 1 au Petit Bois à l'extérieur de la salle communale
- 1 au stade à l'extérieur
- 1 à l'intérieur dans la salle de Lann-Mareu.



Pourquoi ces 3 sites ? :

Ces 3 lieux accueillent un public nombreux tout au long de l'année.

Une signalétique a été installée pour repérer rapidement la présence des défibrillateurs. Ils sont au nombre de cinq maintenant, avec ceux déjà installés à la pharmacie MERCAT et au village de Locoal, financé par l'association des Amis de Locoal.



LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

**A la maison,
un réflexe en plus,
c'est un risque en moins !**

www.prevention-maison.fr

**Les intoxications
au monoxyde de carbone
concernent tout le monde.
Les bons gestes
de prévention aussi.**

- **Aérez** au moins 10 min. par jour
- **Faites vérifier et entretenir :** Chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver.
- **Utilisez dehors :** Brasero, barbecue, ...
- **Respectez le mode d'emploi :** des appareils de chauffage et de cuisson.

**C'est un gaz dangereux
qui peut devenir mortel.
Il ne sent rien et ne se voit pas**



ACTUALITÉS MUNICIPALES

CITOYENNETÉ **ET ENVIRONNEMENT**



Bien-vivre ensemble à Camors

Tondre **sa pelouse**

Oui mais pas n'importe quand !



Horaires de tonte :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Désherber **devant chez soi !**



La règle :

il appartient aux occupants d'un logement (*propriétaires ou locataires*) et non aux services municipaux d'assurer l'entretien de leur pas de porte mais aussi du trottoir afférent sur tout le linéaire de leur parcelle... et ce jusqu'au caniveau.

Entretien des trottoirs : Pensez-y !

L'utilisation de produits phytosanitaires étant interdite, il est recommandé d'utiliser l'arrachage ou le binage pour le désherbage.

Vous souhaitez composter ? **c'est pas compliqué !**



Composter, c'est recycler les déchets verts du jardin et de la maison en les amassant en tas pour qu'ils se décomposent dans un composteur. Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques en un terreau riche, d'excellente qualité et 100% naturel : le compost. Il allège la terre et permet des économies d'engrais, de terreau et d'eau. Il permet aussi de réduire nos déchets de cuisine et déchets de jardin, et d'éviter les transports jusqu'à la déchèterie pour s'en débarrasser.

Où trouver mon composteur ?

La Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique met à disposition de chaque foyer, gratuitement, sous convention, un composteur labellisé NF Environnement en plastique recyclé et recyclable d'une capacité de 380 litres.

Pour vous en procurer, contactez la Mairie !

Brûler ses déchets verts ? **Non !**

Plutôt que de brûler vos déchets verts, nous vous préconisons leur compostage, leur broyage ou leur collecte en déchèterie.



La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.



L'incivilité est un vilain dépôt !

4 raisons de ne plus jeter vos mégots :

❶ La durée de vie d'un mégot est de plusieurs années.

La nature en vient péniblement à bout entre 1 et 5 ans. Durant ce temps, les ruissellements lessivent le cocktail de substances chimiques qui le composent.

❷ Votre mégot de cigarette voyage peut être plus que vous ?

Vous le jetez par terre, il roule dans le caniveau où il finit par s'offrir une traversée des égouts : il complique sacrément le traitement de l'eau à la station d'épuration !

Vous le jetez dans la nature :

il passe des jours paisibles à polluer durablement l'eau et les sols ou pire, il est ingéré par des animaux.

❸ Ne devenez pas pyromane malgré vous !

Chaque année, des feux de forêt trouvent leur origine à cause d'une cigarette mal éteinte.

❹ Vous risquez une amende de 68 € :

C'est l'article R632-1 du Code pénal.

En bref, jeter un mégot par terre, c'est un geste pas très glorieux à la base, qui montre que l'on prend la nature pour une poubelle.

Adoptez le bon réflexe.

Avant de sortir vous promener avec votre animal de compagnie, adoptez le bon réflexe en prenant l'habitude de glisser dans votre poche deux ou trois sacs pour ramasser les déjections.

N'ignorez pas les poubelles !

Les déchets sont destinés aux poubelles et ne peuvent en aucun cas se retrouver sur la voie publique !

L'acier et l'aluminium ont la propriété d'être recyclables à l'infini sans perdre leur aspect, leur malléabilité ou leur solidité. Je mets environ 500 ans à être désintégré. Il est donc important d'encourager ma récupération.

En me recyclant au lieu d'en fabriquer une canette neuve, vous réalisez une économie d'énergie significative, notamment en ce qui concerne l'aluminium. En termes d'économie d'énergie, me recycler revient à économiser 3 heures de consommation de télévision.

Lutte contre les décharges sauvages.

Voyez le **jemenfouisme des consommateurs** qui entassent leurs détritiques sans prendre la peine de les jeter dans le conteneur qui n'est peut-être pas plein.

Que dit la loi concernant les dépôts sauvages de déchets

Les dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Que peut faire le Maire ?

Dans le cadre de son pouvoir de police spéciale, le Maire est compétent pour constater l'existence d'un dépôt sauvage (*art. L. 541-3 du code de l'environnement*).

Tout contrevenant à pied est passible d'une amende de 68 € (*article R 632-1 du code pénal*), et si l'infraction est commise au moyen d'un véhicule, le montant de l'amende est de 1500 € (*3 000 € en cas de récidive*) (*article R635-8 du code pénal*).

L'abandon de déchets par une entreprise : 2 ans d'emprisonnement et/ou 75 000 € d'amende (*article L 541-46 du code de l'environnement*).



CITOYENNETÉ ET ENVIRONNEMENT

Respect du voisinage et règles administratives

L'emplacement de ruches en zone urbaine ou périurbaine est régi par un « arrêté préfectoral relatif aux emplacements des ruches » qui, lui-même peut être modifié par un arrêté municipal. Ces arrêtés ont bien sûr pour but d'éviter au voisinage d'être incommodé par les abeilles.

La loi impose la déclaration annuelle des ruchers et leur identification.

Pour des raisons sanitaires, tout emplacement de ruches, quel que soit le nombre de ruches, doit être identifiable grâce à un numéro NAPI (ou numéro d'apiculteur) apposé à l'entrée du rucher ou sur au moins 10% des ruches.

La loi impose des distances minimales à respecter pour implanter les colonies vis-à-vis du voisinage.

Les ruches peuplées ne doivent pas être placées à moins de 20 mètres de la voie publique et des propriétés voisines. Dans le cas où les propriétés voisines sont des bois, des landes et des friches, cette distance est de 10 mètres au moins. Toutefois ne sont assujetties à aucune prescription de distance les ruches isolées des propriétés voisines ou des chemins publics par un mur, une palissade en planches jointes, une haie vive ou sèche, sans solution de continuité.



La loi impose des règles d'implantation des colonies.

Afin de protéger les riverains. L'apiculteur, en tant que détenteur d'animaux, est responsable des dommages causés par ses colonies. Consulter les arrêtés préfectoraux ou communaux (*se renseigner en mairie*) sur l'implantation des ruches mentionnant la distance entre les ruches et la voie publique qui doivent avoir une hauteur de deux mètres au-dessus du sol et s'étendre sur au moins deux mètres de chaque côté de la ruche.

L'apiculteur doit s'assurer en responsabilité civile pour les ruches. Au regard de la loi il est pleinement responsable des dégâts éventuels causés par ses abeilles.



Fauchage raisonné

Le réseau routier est fauché lors des 2 périodes principales

Le fauchage raisonné, c'est quoi ?

Le fauchage raisonné est une méthode novatrice d'entretien des bords de route qui permet de répondre aux besoins des usagers et d'entretenir le domaine public, tout en respectant la biodiversité des milieux. Les accotements sont fauchés lors de la 1^{ère} campagne au printemps. Le débroussaillage complet est réalisé à partir de septembre et se poursuit jusqu'en février puisque la pousse de la végétation s'arrête fin octobre. Elle permet également de réduire les consommations de carburant et de limiter la casse du matériel.

Il consiste à :

- **La sécurité des usagers :** maintenir une bonne visibilité dans les courbes et les carrefours et permettre l'arrêt des véhicules en situation d'urgence,,
- Assurer le bon écoulement des eaux de ruissellement,
- Donner une image agréable de la route.
- Repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant sur ces milieux.

1^{ère}

Fauchage de printemps

Mi-avril à fin juin et dégagement de visibilité

Accotement seul (avec un passage sur 1 m / 1,20 m depuis le bord de la route)

Dégagement de visibilité aux carrefours et intersections ainsi qu'en pieds de glissières et signalisations.

2^e

Débroussaillage et fauchage tardif

De septembre à fin février.

Débroussaillage complet des accotements, fossés et talus.

Entre la 1^{ère} et 2^e période

Si la pousse de la végétation est très importante, le fauchage peut être reconduit à partir du mois de juillet selon les mêmes modalités que pour la 1^{ère} campagne.

DEVOIRS & OBLIGATIONS D'UN CITOYEN



J'ai le droit ? **NON !**
J'ai des responsabilités !



Nuisances sonores

Sont comprises notamment la tonte des pelouses, l'usage de tronçonneuse et tout autre appareil de jardinage.

Rappel des horaires : du Lundi au Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Le non-respect de ces horaires peut faire l'objet d'amendes forfaitaires de 68 Euros.

Clôtures

Toutes les clôtures (*création ou modification*) notamment celles sur rue (*bordures de voies et emprises publiques*), sont soumises obligatoirement à une déclaration préalable avant réalisation.

Pour les constructions neuves, elles peuvent être intégrées au permis de construire.

Pour toutes les conditions et notifications, il faut se rapporter au PLU, Plan Local d'Urbanisme.

Feux

Il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre, ainsi que d'utiliser un incinérateur.

Le non-respect de cette interdiction peut faire l'objet d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 Euros.

Haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (*ou son représentant ou son locataire*), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.

Elagage

L'élagage des arbres est une obligation. Le non-respect des distances et hauteurs peut engendrer des gênes pour la distribution de l'électricité, des communications téléphoniques et internet, des transports scolaires, du ramassage des ordures ménagères, etc... Lorsque des branches ou la chute d'arbre occasionnent des dégâts, la responsabilité du propriétaire est engagée et tous les frais y découlent.

L'élagage peut être effectué par le propriétaire ou son représentant ainsi que par des entreprises spécialisées, dans les meilleures conditions de sécurité.

Attention ! Si vous avez des soucis de voisinage, vous devez absolument rester irréprochable. Cela malgré la tentation de riposter !

ACTUALITÉS MUNICIPALES

ÉDUCATION ET JEUNESSE

Les Lutins

École Publique Les Lutins

44, rue Principale - 56330 CAMORS
(entrée par l'allée de la Liberté)

02 97 39 20 97

Mail.: ec.0561618e@ac-rennes.fr

Edito

Sébastien PRIGENT

Les 7 classes de l'école (2 en maternelle et 5 en élémentaire) accueillent cette année 164 élèves.

Pour la cinquième fois, les portes ouvertes de l'école auront lieu un samedi matin, le 27 mars 2021. Cet événement, destiné autant aux nouvelles familles qu'aux actuels parents d'élèves, permet de vous faire rentrer dans l'école de manière active : divers ateliers, animations et expositions vous seront proposés. Durant cette journée en famille, vous pourrez rencontrer les enseignants de l'école, les membres de l'Amicale Laïque ainsi que les représentants des parents d'élèves.

L'équipe pédagogique

Directeur : Sébastien Prigent déchargé le jeudi

TPS/PS/MS : Sébastien Prigent et Fabien Le Gleuher

MS/GS : Martine Appéré

GS/CP : Maud Lasnier

CE1 : Pascale Le Strat

CE2 : Nathalie Ambroise et Ewen Saliou

CM1 : Guénhaël Rozo

CM2 : Emmanuel Rousseau

Projets pédagogiques

Voici les projets pédagogiques menés depuis septembre et à venir durant l'année scolaire :

- Séances de piscine pour tous les CP, CE1 et CE2
- Au moins une sortie dans l'année au parc UTOPIA de Camors pour pratiquer l'activité accrobranche (*pour toutes les classes*)
- Grand projet théâtre pour les CM1/CM2, avec intervention d'une comédienne, réalisation de pièces (*deux spectacles pour les familles*) et découverte d'une pièce dans un vrai théâtre pour les élèves
- Classe de neige d'une semaine dans les Hautes Pyrénées à La Mongie (*au pied du Pic du Midi*) en janvier pour les CM1/CM2
- Projet pluriannuel sur la santé avec une nutritionniste professionnelle (*classes de GS et CP*),
- Séances de rollers pour les classes de GS/CP et CE1
- Participation au championnat académique du jeu d'Échecs
- Intervention de Fanny Poussier dans les classes de maternelle et ses défis lectures en CE2 et CM1
- Cin'école pour les classes jusqu'aux CE2 (*3 séances au Cinéma de Baud dans l'année*)
- Projets musicaux (*de 10 séances*) avec Sébastien Gocseï, dumiste, pour les 7 classes.



ÉDUCATION ET JEUNESSE

Le grand **cirque**

En février 2020, dans le cadre du projet musique de l'école, les élèves de maternelle, CP et CE1 se sont rendus à Lanester assister à un spectacle développant le domaine du cirque « Le grand cirque St-Petersbourg ».

Les chants **de Noël**

Chants de Noël des maternelles présentés à l'élémentaire !

Intervenante **en CP**

Classe de CP avec l'intervenante dumiste Marie-Anne Ruelloux

Champions **du Morbihan**

Mercredi 5 février 2020, les élèves de l'école publique "Les Lutins" de Camors ont obtenu le titre de champions du Morbihan 2020 au jeu d'Échecs par équipe... Félicitations !

Après 3 victoires sur 3, l'équipe B a même rencontré l'équipe A et lui a donné des sueurs froides, ne perdant que 4 à 3.

A l'issue des 5 rondes, l'équipe A comptabilisait 5 victoires sur 5 et se qualifiait pour la phase académique du mercredi 25 mars à Lannion.

Exposition de **la classe de CP**

ÉDUCATION ET JEUNESSE

L'atelier **nutrition**

Les classes de CP pendant les ateliers

L'atelier **lecture**

Fanny Poussier lit un KAMISHIBAI à une classe de maternelle.

Scéance **d'accrobranche**

Les classes de maternelle au parc UTOPIA.



Des élèves de grande section, lors d'un atelier cuisine





L'amicale Laïque les lutins

Meilleurs
Jeux!

L'année scolaire 2019-2020 a été fortement perturbée par la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement. Sur nos 4 principales manifestations (Marché de Noël, Couscous à emporter, Kermesse et Rallye Vélo) seulement une a pu être réalisée. Le Marché de Noël du 1^{er} décembre 2019 a remporté un vif succès, comme tous les ans, avec du dynamisme et de la convivialité. Les fonds récoltés permettent de soutenir l'équipe pédagogique dans ses projets.

L'amicale a financé pour nos petits lutins :

- Un chaleureux goûter de Noël (le 20/12/19) pour tous les élèves de l'école accompagné d'un spectacle de Noël pour les maternelles, CP et CE1 et une séance cinéma à Baud spéciale Noël pour les CE2, CM1 et CM2
- Une sortie pédagogique à l'ancienne école de Bothoa (le 14/10/19) pour les classes de CP et CE1
- Un grandiose spectacle de Cirque (le 14/02/20) pour les maternelles CP et CE1.
- Quatre séances Cinéma (2 en novembre et 2 en février) au cinéma Le Celtic à Baud pour les classes de Maternelle, CP et CE1.
- Un agréable moment d'échanges très convivial entre parents, enfants et enseignants autour d'un pot et d'une part de galette des rois (le 31/01/20).

L'Amicale remercie une nouvelle fois toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement de nos manifestations : le personnel de l'école, les bénévoles, le personnel de Mairie, les élus, les Services Techniques et les Associations Camoriennes et des communes limitrophes qui nous aident par le prêt de matériel notamment. L'Amicale remercie tout particulièrement cette année le comité d'animation de Local Camors pour leur don généreux.

**Le calendrier
des manifestations 2021
est établi, en espérant
que cette année
nous réserve
une meilleure situation...**

Couscous à emporter :

Samedi 3 avril 2021,
à la salle du Petit Bois.

Kermesse :

Samedi 19 juin 2021, au stade
à partir de 14h30, ouvert à tous.

Rallye Vélo :

Dimanche 27 juin 2021, au stade
à partir de 8h, ouvert à tous

Marché de Noël :

Dimanche 5 décembre 2021
à la salle du Petit Bois
de 10h à 18h, ouvert à tous.



Dans le cadre de l'élargissement du Pass Culture à de nouveaux territoires, le département du Morbihan intègre l'expérimentation lancée le 1^{er} février 2019, permettant à l'ensemble des jeunes de 18 ans y résidant de bénéficier du dispositif.

C'est une mise en valeur des propositions artistiques, culturelles et de médiation des acteurs culturels du territoire.

Connectez-vous sur le site www.pass.culture.fr pour s'informer et activer un compte Pass Culture.



ACTUALITÉS MUNICIPALES

ÉDUCATION ET JEUNESSE



École Privée St-Joseph

13 rue du vieux presbytère - 56330 CAMORS

02 97 39 28 57

Mail : eco56.stjo.camors@enseignement-catholique.bzh
Blog : <http://stjosephcamors.toutemonecole.fr>



Edito

Nolwenn BOLAY

En 2020/2021, l'école Saint Joseph compte 155 élèves répartis sur 6 classes (2 en maternelle et 4 en primaire).

L'équipe pédagogique reste la même qu'en 2019/2020, une équipe soudée et dynamique !

Cette année scolaire est marquée par les travaux d'extension et de rénovation de l'école commencés au cours de l'été.

Le thème de l'année 2020/2021 est l'eau. Nous avons pour objectif de pérenniser notre label éco école, aux travers des différentes actions qui seront réalisées autour de cette thématique.

La réalisation du spectacle des enfants à la salle du Petit Bois n'est pas possible dans le contexte sanitaire actuel mais Sébastien GOSCEI, nouvel intervenant en musique depuis la rentrée 2020, réalise un montage vidéo rassemblant les prestations des élèves sur le thème de l'eau.

Ce spectacle filmé sera ensuite présenté aux familles.

Afin de connaître les différentes activités de notre école, nous vous invitons à visiter notre blog et espérons pouvoir programmer les portes ouvertes au printemps, en fonction de la situation sanitaire.

N'hésitez pas à contacter l'école pour plus de renseignements.

L'équipe pédagogique

Directrice : Nolwenn BOLAY, déchargée le mardi

PS1/PS2/MS : Anne-Lise LE FUR

MS/GS : Nolwenn BOLAY et Gabrielle LORRAZZURI

CP : Anna HAMON

CE1/CE2 : Isabelle LORCY

CE2/CM1 : Carole POUSSAT

CM1/CM2 : Anne LE BRAS

Poste ASH : (sur les 6 écoles du réseau de Baud), Laëtitia LEBEAU

ASEM : Elen CARNAC, Isabelle LE GOLVAN,

Un agent de service : Marie MENAGER

Les horaires de l'école :

Lundi, Mardi, jeudi et vendredi :
8h45/11h50 et 13h20/16h30

Garderie et cantine municipales



ÉDUCATION ET JEUNESSE

Les activités entre septembre et octobre

La journée de parrainage (septembre 2019)

« Ma rentrée avec l'UGSEL » est une opération sportive qui consiste à favoriser l'écoute, la communication, le partage et à fédérer l'équipe éducative et les enfants. Pour commencer l'année scolaire, nos maîtresses ont décidé nous faire passer une matinée tous ensemble afin de mieux nous connaître et apprendre à coopérer. Cette matinée est aussi l'occasion d'intégrer les nouveaux élèves de notre établissement et de faire connaissance entre les parrains/ marraines (chaque « grand » élève de primaire à un filleul plus petit dans l'école).

Plusieurs jeux de coopération et une flash mob au programme : une chouette journée !

Nous avons vécu de beaux moments sportifs tous ensemble.

Pour bien terminer cette matinée, Bernard est venu célébrer la rentrée à l'école et bénir nos cartables.

Opération « nettoyns la nature » (septembre 2019)



A la fin du mois de septembre, les premières gouttes de pluie ne nous ont pas arrêtés pour aller au terrain de foot de Camors et participer à l'opération "NETTOYONS LA NATURE". Les chasubles et gants enfilés, nous sommes prêts pour le départ ! Parrains, marraines et filleuls se sont donné la main pour aller ramasser tous les déchets laissés par terre : canettes, bouteilles, mégots, papiers, morceaux de verres, plastiques divers... Ce fut l'occasion d'apprendre à se connaître davantage entre petits et grands en ayant une mission commune : protéger notre planète Terre !

L'après-midi, les marraines, parrains et filleul(e)s de GS-CP et CE1 ont pris la relève pour aller nettoyer les alentours de la salle du Petit Bois sous le soleil ! C'est avec enthousiasme que les différents groupes d'élèves et d'adultes se sont livrés au grand nettoyage des lieux, découvrant en même temps quelques trésors d'automne. Un grand merci aux bénévoles ayant soutenu l'opération par leur présence !

Intervention de la communauté de communes sur le tri des déchets

Le mardi 15 octobre, Frantz Castendet, animateur auprès de la Communauté de Communes « Auray Quiberon Terre Atlantique » est venu faire une animation sur le tri des déchets auprès des élèves de CE2 CM1 CM2. Il a expliqué la notion de déchets, de matières premières, et précisé comment se passe la collecte. Nous avons découvert l'existence et le fonctionnement de l'incinérateur de Plouharnel, avec ses différents procédés de recyclages des matériaux.

Nous avons, à nouveau pris conscience de l'importance de nos gestes de tri, mais aussi été sensibilisés à changer nos modes de consommation pour réduire nos déchets, car le recyclage n'est pas toujours la solution. Nous avons aussi fait des jeux sur le thème du tri des déchets. Frantz a félicité les élèves pour l'opération « Nettoyns la nature ». Les élèves ont ensuite visité le centre de tri des déchets de Vannes le vendredi 8 novembre.

A la soupe !

Dans le cadre de leur apprentissage sur le nom des fruits et légumes d'automne, les élèves de maternelle et CP ont réalisé une bonne soupe de légumes...

Pour cela ils ont travaillé sur la recette et sont allés acheter ce dont ils avaient besoin au marché de Camors. Difficile de se rendre au marché à 60... Six élèves ont donc été tirés au sort (2 par classe) et sont allés voir Salvador, le vendeur du marché avec leur liste de courses. La soupe fut succulente !



Spectacle des enfants à la salle du Petit Bois : l'arbre qui rêvait...

Durant le spectacle, un arbre raconte à une petite fille comment les insectes, les oiseaux et les arbres ont peu à peu disparu de la terre. Heureusement à la fin, elle se rend compte que l'histoire n'était qu'un cauchemar très inquiétant ! Et elle espère que cela n'arrivera jamais.

Il est temps de réagir ... Pour un monde nouveau, unissons-nous ! Un message a été livré à la fin du spectacle : "C'est notre Terre, elle est la source de toute vie, la racine de notre existence, le témoin de notre passage. Elle est notre mère à tous. Protégeons sa BIODIVERSITÉ." Le spectacle a été préparé avec Marie-Anne qui a répété les chants avec les enfants depuis septembre. Après pas mal d'excitation et un peu de trac, les enfants étaient très contents du résultat et les maîtresses fières de leurs élèves !

Merci et bravo aux parents qui ont peint les magnifiques décors du fond de la scène et les pancartes pour les CE1.



ÉDUCATION ET JEUNESSE

Quelques activités depuis la rentrée de septembre



Collecte pour la banque alimentaire : des dons généreux

La mairie a fait un appel aux familles de l'école la dernière semaine du mois de novembre afin de récolter des denrées pour les familles Camoriennes dans le besoin.

Nous avons déjà récolté des fonds avec l'opération « bol de pâtes » en 2018 pendant la période du Carême. Cette opération a donc été l'occasion d'échanger avec les élèves sur ce qu'est la banque alimentaire et d'échanger sur la fraternité, la générosité, la précarité.

Nous remercions toutes les familles de l'école pour leurs dons très généreux pour la banque alimentaire au cours de cette semaine.

Hommage à Samuel Paty et aux victimes des attentats

La semaine de la rentrée de novembre, toutes les classes de l'école ont rendu hommage à Samuel Paty et aux victimes des attentats par des actions adaptées à l'âge des élèves. Les plus grands ont débattu sur la liberté d'expression et le respect des opinions. Les élèves ont écouté la chanson "Liberté", un poème de Paul Eluard. Les plus jeunes ont regardé plusieurs petites vidéos sur le respect des différences et écouté des albums de littérature jeunesse sur le même thème. Tous les élèves se sont recueillis après la prière de la paix de Saint François d'Assise et ont respecté une minute de silence pour rendre hommage. Pour garder en mémoire cet hommage, des colombes, symboles de paix et d'espoir ont été réalisées par plusieurs classes. Des oeuvres collectives sur ce thème ont aussi été créées en maternelle et CP.



Même pendant le confinement, on garde le lien !

L'année scolaire 2019/2020 a été marquée par une situation inédite et difficile pour tous : la fermeture des écoles, due à l'épidémie de covid 19 et au confinement. S'il a fallu, dans un premier temps, pour tous (*parents, enfants, enseignants*) prendre nos marques pour mettre en place l'école à distance, nous espérons, après quelques mois de recul, avoir réussi à relever le défi...

Nous avons tissé des liens nouveaux, « virtuels » certes, grâce à une forte mobilisation de tous pour favoriser au maximum le bien être des élèves. De nombreux messages de bienveillance ont été échangés. Plusieurs projets au sein de chaque classe et entre les classes ont pu se réaliser durant ces deux mois, notamment grâce au blog de l'école.

Le carnaval confiné

Deux semaines après le début du confinement, aurait dû avoir lieu le carnaval de l'école... Qu'à cela ne tienne ! Les élèves et leurs parents ont participé au « carnaval confiné » proposé par l'équipe enseignante. L'ensemble des photos a ensuite été publié sur le blog de l'école. Une façon originale de garder du lien entre élèves, parents et équipe pédagogique...

Concours des CM1/CM2 sur la biodiversité

Les élèves de la classe de CM ont participé avec 390 autres classes au concours « Les enfants pour la biodiversité », organisé par Milan Presse.

Il consistait en l'étude d'une espèce importante pour la biodiversité, afin de produire un web-journal ainsi qu'une affiche au slogan accrocheur.

Le choix de la classe s'est porté sur l'étude du gendarme, dont des spécimens ont été recueillis dans les espaces verts de l'école : au pied du tilleul, dans les fissures des murs, ou dans le composteur !

Au début du confinement, internet a permis un premier travail sur le choix du slogan de l'affiche, par partage des propositions des volontaires. Ensuite ces derniers ont envoyé par mail leurs propositions de dessins, mots colorés, photos, afin de constituer l'affiche. Ils ont eu la grande joie de faire partie des 25 finalistes.

Des dessins et des mots doux pour dire bravo aux soignants

Pendant le confinement, nous avons proposé aux élèves de faire des dessins, du land art ou des petits mots de remerciements pour les soignants ainsi que pour les personnes âgées qui se sont retrouvées seules. Ils ont été expédiés aux hôpitaux de Vannes et de Pontivy, aux EHPAD de Baud, Pluvigner et Pont-Scorff. L'école a ensuite reçu des lettres ou des photos en guise de remerciements.

Un grand bravo donc pour la participation des enfants de l'école et pour le travail accompli par tous les soignants en cette période de crise sanitaire inédite.

Saint Joseph, école de regroupement du réseau des écoles privées de Baud

Durant le confinement, notre école est restée ouverte afin d'accueillir les enfants des personnels prioritaires (*soignants, forces de l'ordre...*) des communes de Camors, Baud, Guénin et Quistinic.

L'école a accueilli chaque jour une dizaine d'élèves grâce aux enseignants volontaires de ces écoles, épaulées le mercredi par des professeurs du collège Notre Dame de la Clarté (*Baud*).

Le personnel des Ogec (*Organismes de gestion de l'enseignement catholique*) volontaire des écoles respectives a assuré la garderie du matin et du soir ainsi que le nettoyage des locaux. Il en est ressorti une complicité et de belles rencontres entre petits et grands durant cette « drôle » de période. Les équipes pédagogiques du réseau de Baud se sont ainsi unies face aux élèves ou en télétravail.

ÉDUCATION ET JEUNESSE

La vie DES ASSOCIATIONS

La vie au sein de chaque association de l'école a été marquée par l'épidémie de covid 19 qui a empêché de nombreuses manifestations (*carnaval, kermesse, sorties...*). Cependant, malgré ce contexte, les associations ont continué à donner de leur temps pour permettre aux élèves de bénéficier de diverses animations et améliorer leur bien être à l'école.

Le projet immobilier a fortement mobilisé les membres de l'OGEC et de l'AEP afin de pouvoir offrir un nouveau cadre de vie aux élèves. En effet, dès la rentrée de septembre, une salle de motricité (*qui a été rénovée*) de 90m² était prête à accueillir les enfants. A partir de janvier 2021, le pôle sanitaire et le hall d'accueil des élèves de maternelle (*voir photo*) seront terminés pour accueillir les enfants et leurs familles dans des conditions optimales. Si le contexte le permet, une inauguration de ces locaux aura lieu au cours de l'année 2021.

■ L'APEL

(Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)

Elle organise différentes manifestations (*carnaval, spectacle de janvier, troc et puces, opération chocolats, vente de jus de pommes...*) afin de récolter des fonds pour financer les projets pédagogiques.

Présidente : Noémie DENECHERE

Vice-présidente : Emilie HONORE

Trésorière : Océane GUILLOT

Trésorière adjointe : Lieke STAN

Secrétaire : Sandrine GROUHEL

Secrétaire adjointe : Rosy AMOUYAL

Membres : Evangéline BAPTISTE, Marie-Renée JAN



Le voyage des CE2 CM1 CM2 de mai 2019 à la Bourboule étant reporté à avril 2020, l'APEL a pris l'initiative d'offrir en septembre une journée à Utopia park à tous les élèves de CM2 ayant fait leur entrée en 6^e. Cette journée a connu un vif succès auprès des enfants, heureux de se retrouver après leur première semaine au collège... L'APEL a donc pris la décision d'offrir cette sortie chaque année aux « nouveaux » 6^e.



■ L'OGEC

(Organisme Gestionnaire de l'enseignement Catholique)

L'OGEC (Organisme Gestionnaire de l'enseignement Catholique) gère les dépenses et les recettes de l'école et a contribué au projet immobilier en cours.

Président (e) : en attente

■ L'AEP

(Association d'Education Populaire)

Elle est responsable du maintien en état des bâtiments et finance les gros travaux à prévoir dans l'école.

Présidente : Anne-Marie AUFFRET

Trésorière : Marie-Renée JAN

Secrétaire : Marie-Françoise SINEAU

Les dates à retenir :

- **Portes ouvertes :**
Vendredi 12 mars de 17h à 19h
 - **Carnaval :** Samedi 20 mars
 - **Troc et puces :** Dimanche 23 mai
 - **Kermesse :** Samedi 12 juin
- Vente de jus de pommes le vendredi soir*



ACTUALITÉS MUNICIPALES

ÉDUCATION ET JEUNESSE

Maison de l'enfance L'accueil de tous, un enjeu social

Afin que chaque enfant puisse profiter de l'ensemble des services qui lui sont dédiés, la commune de Camors continue à déployer son action sociale, au travers de dispositifs visant à réduire les inégalités. Ceci s'effectue dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Ainsi, en 2020, les familles dont le QF (*Quotient Familial*) est inférieur à 600 €, ont bénéficié de la nouvelle tarification sociale des cantines, soit 1 € par enfant, pour un repas complet et équilibré chaque jour (*favorisant ainsi la concentration et le bon déroulement des apprentissages*). 38 jeunes camoriens ont été concernés par cette mesure, soit 15% des élèves déjeunant au restaurant scolaire. De même, jusqu'en décembre 2019, ces familles

avaient la possibilité durant les vacances scolaires, de bénéficier du dispositif « Caf Azur » (*via l'octroi de « Bons Vacances »*) souvent non utilisé.

Suite à la suppression de ce dernier en 2020, la commune a opté pour une déduction directe de sa valeur (2€ par 1/2 journée ou 4€ par journée) sur le tarif de l'Accueil de Loisirs pour les familles, sans que celles-ci n'aient à justifier de leurs droits.

Ces deux aides octroyées aux foyers les plus fragiles sont supportées par les subventions compensatoires de l'ASP (*l'Agence des Services de Paiement*) et de la CAF, (*Caisse d'Allocations Familiales*).

Toujours dans un profond désir d'inviter chaque enfant à partager ses loisirs avec les autres, de vivre des situations favorisant son autonomie en

prenant du plaisir, la Maison de l'Enfance travaille en étroite collaboration avec les divers acteurs éducatifs sur le projet d'inclusion d'enfants en situation de handicap. Des stratégies d'adaptation sont réfléchies collectivement, face à des situations identifiées. L'équipe d'animation a, dans ce contexte, suivi une formation en 2020.

Le soutien financier de la CAF du Morbihan permet d'acquérir du matériel adapté mais aussi de recruter des référents inclusifs dont le rôle est d'accompagner les enfants pour lesquels les besoins spécifiques le nécessitent et de permettre à ceux-ci d'être intégrés sur leur temps de loisirs, au même titre que dans le cadre scolaire.

2020... une année pas comme les autres

Les accueils de la Maison de l'Enfance ont été perturbés et ont dû s'adapter, au gré de l'évolution de la situation sanitaire. Les services municipaux, en étroite collaboration avec les écoles, n'ont cessé d'oeuvrer pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, en mettant tout en oeuvre pour que les enfants continuent de vivre leurs temps de loisirs le plus joyeusement possible.

Un été à plein régime !

Durant l'été, un fonctionnement sur deux sites (*école maternelle Les Lutins et la Maison de l'Enfance*) a permis de répondre aux besoins de l'ensemble des familles, tant les enfants ont été nombreux à franchir les portes de l'Accueil de Loisirs (120 au total). Une équipe motivée était au rendez-vous afin

d'immerger le jeune public « Dans la peau de... », grâce à une programmation rythmée par le sport, l'aventure, les sciences, l'art puis les héros.

Une thématique agrémentée des interventions telles que : « Profession Sport 56 », l'artiste musicien Frédéric GAUTHER, l'association « Assoleil » pour une animation percussions et bulles de savon, les bénévoles Patrice BIZET et Robert Guilbaud pour des ateliers bois ou encore des sorties pour tous les âges (*par petits groupes*) : Utopia Parc, Gyroparc, la Lande aux Lutins, Pop-Corn Labyrinthe, la plage à Carnac, la piscine du camping de Camors ou encore le centre équestre de Pluvigner ; un carnet de vacances riche de souvenirs.





Les vacances, des jours heureux

Durant les vacances d'automne une cinquantaine d'enfants en moyenne ont pris part quotidiennement à l'aventure « Légendes d'automne ». Des animations de saison, ponctuées de balades en forêt, de fresques, de Land'Art mais aussi des temps forts tels que : « Les anim's se la racontent », « Des contes à faire peurrr... » sans oublier la journée traditionnelle d'Halloween, ou encore le spectacle équestre « Bistrot Jojo » au haras d'Hennebont ou la participation au Festival « Contes en Scène » de St Jean Brévelay. Autant de propositions qui ont permis à chacun de trouver chaussure à son pied !



Youpiiiii, c'est mercredi !

Depuis la rentrée de septembre, environ 50 enfants prennent part aux animations chaque semaine.

L'équipe poursuit sa réflexion dans le cadre de la labélisation « Plan Mercredi », en travaillant sur des projets innovants, en développant de nouveaux partenariats ou en sollicitant des intervenants, toujours en cohérence avec sa démarche éducative. En outre, des réunions d'enfants sont organisées afin de favoriser le libre choix d'activités et la notion de projet participatif.

Et les ados dans tout ça ? On avance...

A chaque période de vacances scolaires, les Camoriens de 11 à 14 ans sont invités à participer aux activités proposées par l'Espace Jeunes de Pluvigner (tarifs identiques aux résidents de Pluvigner).

Afin de faciliter la mobilité des jeunes, la municipalité propose une navette gratuite (se renseigner auprès de la Maison de l'Enfance). Le programme détaillé est disponible sur le site de la commune : www.camors.fr (onglet « Maison de l'Enfance », rubrique « Ados »).

En outre, à l'initiative de la Maison de l'Enfance, une sortie au « Jump Session » de Vannes, suivie d'un après-midi shopping a profité à huit jeunes Camoriens au mois de février. De nouvelles escapades seront programmées lors des vacances de 2021. La Maison de l'Enfance est ouverte à toute proposition pouvant correspondre aux attentes des jeunes de la commune.

Contact : Lorenda LE ROUX : 02.97.39.19.39 / contact.mde@camors.fr

Journée famille

Une seconde édition de ce rassemblement convivial, organisé par et pour l'ensemble de la communauté éducative de la commune, est d'ores et déjà programmée le samedi 26 juin 2021 sur le site du Petit Bois, alors... à vos agendas car on compte sur vous pour être plus nombreux cette année encore !

Relais Parents Assistantes Maternelles

Assistant(e)s Maternel(le)s et candidat(e)s à l'agrément

- Vous informer sur le métier d'assistant(e) maternel(le) : l'agrément, les droits et devoirs, le statut (salaires, congés...), le développement du jeune enfant.
- Disposer d'un lieu d'écoute, de soutien dans la relation avec l'enfant, l'employeur
- Rencontrer d'autres assistantes maternelles, échanger sur votre pratique (réunions à thème)
- Faire part de vos disponibilités afin d'en informer les parents
- Participer à des matinées d'éveil avec les enfants accueillis

Enfants Les matinées d'éveil

- Pour rencontrer d'autres enfants et avoir une ouverture sur la vie collective, avec la présence rassurante de l'assistante maternelle
- Pour découvrir, expérimenter de nouveaux jeux, de nouvelles activités

Matinées d'éveil Pluvigner :

Les jeudis de 9h30 à 11h30 animées par Karine ou Saunielle

Matinées d'éveil Camors :

Les mardis de 9h30 à 11h30 animées par Karine

Matinées d'éveil Landévant :

Les jeudis de 9h30 à 11h30 animées par Saunielle ou Karine

Eveil musical Pluvigner, Landaul, Landévant, Camors :

Les vendredis de 9h30 à 11h30 animé par Frédéric musicien et accompagné de Karine ou Saunielle

Parents et futurs parents

- Un accompagnement dans le choix d'un mode d'accueil adapté à votre enfant et à vos besoins
- Une aide dans la recherche d'une assistante maternelle
- Des informations
 - sur votre statut d'employeur
 - sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre
 - sur le développement du jeune enfant
- Un soutien
 - dans vos démarches administratives (contrats, paj emploi...)
 - dans vos relations avec votre assistant(e) maternel(le)

Jours d'ouvertures	Matin de 9h à 12h30	Après-midi de 13h30 à 18h
Lundi	Accueil public	Accueil public
Mardi	Matinée d'éveil Camors	Accueil public
Mercredi	Fermé	Fermé
Jedi	Matinée d'éveil Pluvigner et Landévant	Accueil public
Vendredi	Éveil musical + Accueil public	Accueil public



RPAM - Maison de l'enfance

18 C, rue Maréchal Leclerc - 56330 Pluvigner

02 97 59 00 96

rpam.pluvigner@auray-qui-beron.fr

ÉDUCATION ET JEUNESSE

L'école de musique

L'école municipale de Pluvigner

Elle a rouvert ses portes mi-septembre avec beaucoup de bonheur. En effet, fermée depuis le mois de mars dernier, les élèves ont pu bénéficier d'un suivi à distance improvisé, qui ne remplace pas le contact et le plaisir de jouer et de progresser avec ses pairs.

En cette rentrée 2020, 125 élèves se sont inscrits, dont 25 camoriens !

En effet, une convention permet aux élèves de Camors de s'inscrire à l'école de musique. Ils suivent un cursus pratique d'un instrument, formation musicale, pratique collective ou éveil musical et ensembles.

	Instrument Formation musicale Pratique collective	Eveil musical Ensembles	Coût total Financement de la municipalité
2017 - 2018	8925,00 €	472,25 €	9397,50 €
2018 - 2019	7350,00 €	945,00 €	8295,00 €
2019 - 2020	7875,00 €	1102,50 €	8977,50 €

Malheureusement, depuis la Toussaint nous avons dû refermer nos portes et annuler tous les concerts prévus en cette fin d'année. Les élèves de l'école de musique demeurent malgré tout très motivés, et nous envoient des vidéos pour les diffuser : <http://www.pluvigner.fr/ecole-de-musique/> et site de la mairie de Camors : <http://www.camors.fr> à la rubrique Bienvenue (vidéos).

Par contre, contrairement au printemps dernier, les musiciens intervenants sont autorisés à réaliser leurs séances musicales dans les écoles primaires (avec masques, sans mélanger les classes, etc...).

De ce fait, Sébastien Gocsei, recruté récemment, a assuré des interventions à l'école Saint Joseph de septembre à décembre, voici leur projet :

« Au fil de l'eau », une émission présentée par les élèves de l'école, on part à la rencontre des peuples de l'eau, des marins, des pirates, des piroguiers, des lavandières. Chants, danses et musiques instrumentales sont au programme de cette émission.

A partir de janvier, ce sera le tour des élèves de l'école des lutins :

« *Danse, corps, théâtre, création de chanson, égalité homme-femme, discrimination, voilà de beaux thèmes pour un spectacle musical prévu pour la fin de l'année scolaire.* ».

	Nombre d'heures réalisées par les dumistes au cours de l'année scolaire sur les 2 écoles de la commune	Coût total Financement de la municipalité
2017 - 2018	119 H x 47,31 €	5629,89 €
2018 - 2019	119 H x 48,68 €	5792,92 €
2019 - 2020	119 H x 50,53 €	6013,07 €
2020 - 2021	119 H x 51,42 €	6118,98 €

Renseignements : Marie-Anne Ruelloux, ecolemusique@pluvigner.fr.



Simsim

gaming, lifestyle, musique...

MON PREMIER CONCERT

À regarder ... Partager





Parmi les élèves de l'école de musique de Pluvigner, le jeune camorien Simon G. (2^e année de batterie) nous présente son premier concert en vidéo (accompagné à la guitare par son papa).

"Salut les gars c'est Simsim ! J'en parle depuis le début de ma chaîne, voilà mon premier concert sur Youtube ! Je vous présente ici 2 chansons de Eels et de Miossec alors venez découvrir lesquelles, likez, commentez et abonnez vous à ma chaîne !!!"

6:36 / 6:16

YouTube

ACTUALITÉS MUNICIPALES

LA VIE CULTURELLE

Nouveau site internet de la commune

Le 18 juillet 2020 a été lancé le nouveau site de la commune grâce au travail acharné de Jean-Marc Le Gras, féru d'informatique. Vous pouvez vous informer à tout moment avec ce nouvel outil numérique.

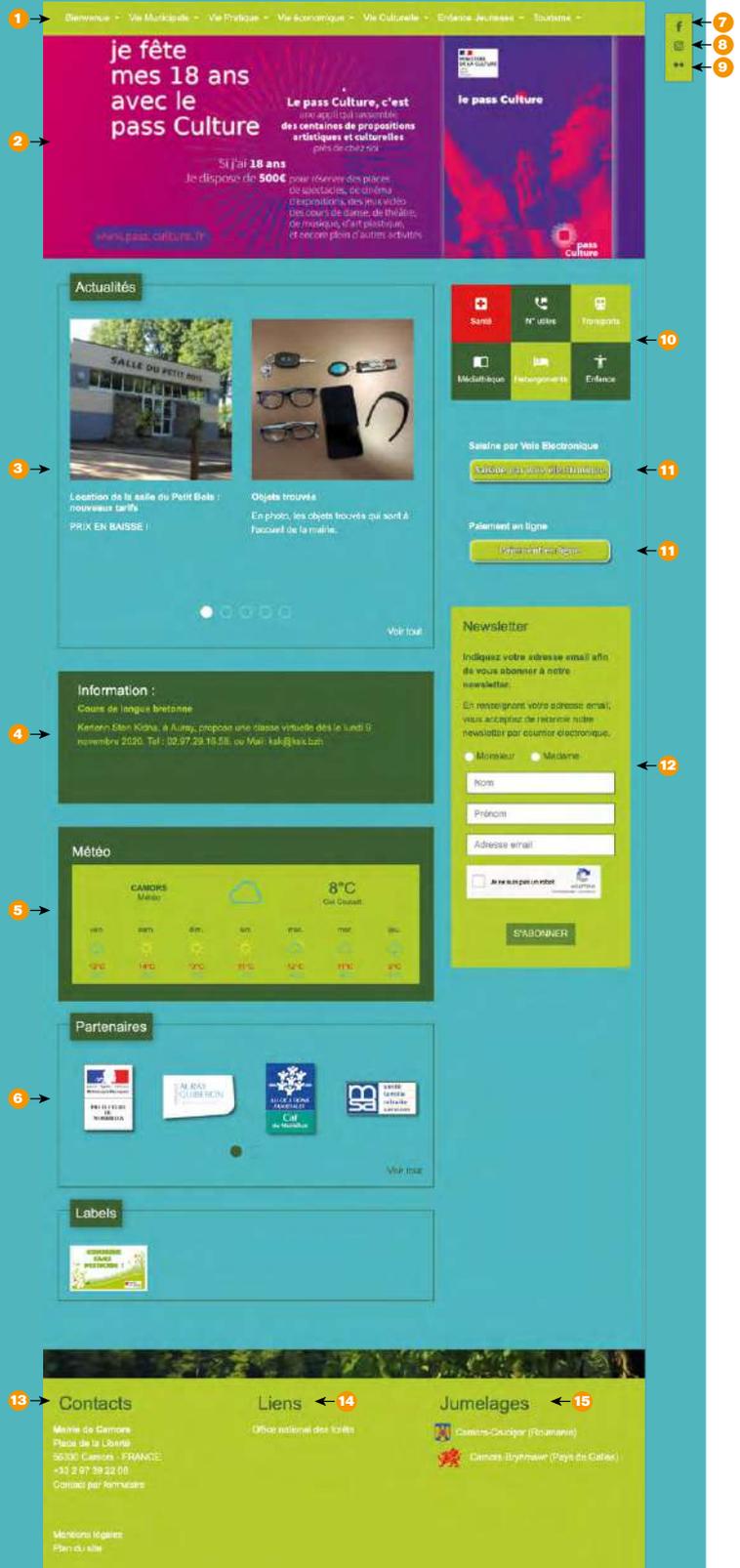
Voici quelques astuces pour l'utiliser au mieux et avec facilité :



La page d'Accueil vous permet de découvrir toutes les informations que vous désirez :

- 1 **Onglets** : Bienvenue, Vie municipale, Vie pratique, Vie économique, Vie culturelle, Jeunesse, Tourisme contiennent, chacun, différentes rubriques. Il suffit de cliquer dessus pour y accéder. Ensuite, dès qu'une petite main apparaît, cliquer à nouveau sur l'image, le pictogramme ou le « bouton vert » et le document s'ouvre.
- 2 **Unes** : indiquent des événements ponctuels.
- 3 **Actualités** : sont mises à jour quotidiennement. En plaçant le curseur de la souris sur l'image, cliquer et les informations détaillées s'affichent. Possibilité d'obtenir l'ensemble en cliquant sur « Voir tout ».
- 4 **Informations** : chacune d'elles défile régulièrement.
- 5 **Météo** : Le principe d'utilisation est le même. Pour connaître les prévisions sur 24h, cliquer sur l'encart.
- 6 **Partenaires** : En allant sur chacun d'eux, l'information sera visible.
- 7 **f** Accès à la page **Facebook** de la commune.
- 8 **Instagram** Accès à la page **Instagram** de la commune.
- 9 **Flickr** Accès à Flickr, galerie de photos.
- 10 **Pavage** : En se plaçant sur un pavé, cliquer, les numéros importants apparaissent.
- 11 **Saisine par voie électronique et Paiement en ligne** : le principe d'utilisation est identique aux autres.
- 12 **Newsletter** : S'inscrire si vous êtes intéressés.
- 13 **Contacts** : En cliquant sur le nom, c'est l'accès aux heures d'ouverture de la mairie mais aussi la possibilité d'envoyer un message par l'intermédiaire du formulaire.
- 14 **Liens** : Accès direct à l'Office National des Forêts.
- 15 **Jumelages** : Cliquer sur chacun d'eux pour en connaître la teneur.

Le site s'enrichit régulièrement, reste encore à développer le domaine du tourisme et du patrimoine. Mais, cela va être travaillé rapidement.



LA VIE CULTURELLE

En raison de la crise sanitaire dûe à la Covid 19, confinement, gestes barrières, distanciation physique...il a été très difficile d'établir des animations au sein de la commune en 2020.

Toutefois quelques manifestations ont pu se dérouler :

Expositions **en mairie**

En début d'année, Ghislaine de Rose, originaire de Périgueux en Dordogne, a accroché sur les murs de la mairie de nombreux tableaux particulièrement colorés, réalisés à l'acrylique ou à l'huile.

Issue d'une famille où l'on peignait de père en fils et de tante à cousins, elle porte le nom de son grand-père, Albert, né en Bretagne qui l'a initiée dès son plus jeune âge à la peinture en commençant par mélanger les couleurs. Après un refus total de peindre à l'adolescence, elle retrouve le bonheur et la nécessité de reprendre le pinceau à l'âge adulte en articulant son art autour de l'exploration.

Exposer est pour Ghislaine de Rose un moyen de partager avec le public.



Au printemps, les créations originales de Céline Montfort, modéliste depuis 10 ans et styliste indépendante, n'ont pu être admirées du public que très peu de temps en raison du confinement. Céline Montfort a travaillé pour plusieurs maisons de prestige à Paris tel que Balenciaga, Chloé, Balmain, Givenchy, Lacoste. Son Amour du métier et de la Haute Couture se traduit par le Savoir Faire et l'exigence qu'elle porte à son art. Aujourd'hui elle souhaite participer au développement de sa région natale et y exercer pleinement son métier.

Elle crée des robes de mariée, des tenues de cérémonie sur mesure et confectionne des vêtements en séries limitées. Elle réalise moulages, toiles, patronage (*création ou transformation*), essayages, dossiers techniques et propose des ateliers de couture et patronage enfants et adultes dans son atelier à Camors ainsi qu'à Lanester dans les locaux de Filéo groupe et dans le magasin de tissus Papa Ours.

**14^e édition**

La municipalité a participé comme chaque année à cette manifestation estivale.

Eglise de Saint Sané

Dans le cadre de sa 14^e édition, l'église de Saint Sané a été ouverte au public tous les jeudis de 15h à 18h. Une quarantaine de visiteurs s'est rendue dans l'édifice au cours des deux mois d'été.

Un récital de guitare « Des origines à nos jours » de Charlie Richardson-Smith, organisé par « Le Chant de la Terre » a ravi le public fin août.

Le site de Bé-er-Sant

Le site de Bé-er-Sant, lieu insolite en forêt de Floranges a attiré de nombreuses familles.

LA VIE CULTURELLE



Un automne autrement

Dans le cadre du 16^e festival organisé par Ti Douar Alré, maison de la culture et de la langue bretonnes en Pays d'Auray, le service culturel et l'association « Le Chant de la Terre » ont programmé deux concerts à la salle du Petit Bois.



- Un récital de chant et piano « Les héroïnes schumaniennes »

Malgré le mauvais temps, pluie et vent et le contexte sanitaire difficile, le public a répondu nombreux à l'invitation de ce récital. La soixantaine de personnes présente au concert a été enchantée de la prestation des 2 artistes : Clara Fréjacques au chant a interprété de sa voix mélodieuse, des lieder des amours passionnées et contrariées de Robert et Clara Schumann avec ferveur et a su faire passer l'émotion auprès des spectateurs, accompagnée par Maguelone Parigot au piano.

Le député de circonscription Jimmy Pahun, présent à cette soirée, a beaucoup apprécié et soutient fortement les initiatives de l'association du Chant de la Terre à faire découvrir au plus grand nombre la musique classique. Le président de Ti Douar Alré, Daniel Carré, était également présent et s'est réjoui de voir une salle remplie. Jean Charles Monciéro, alto solo à l'orchestre de l'opéra de Paris, connu à Camors pour ses nombreuses interventions (*académie de musique d'été, concerts...*) est également venu encourager les artistes.



- Un concert « Baroq'n Pipes »

Un trio composé de Jean-François Nestour au clavecin, Yves-Pol Ruelloux au violoncelle et contrebasse, Peter Merbeth au uilleann pipes alliant musique baroque et tradition irlandaise.

Cet événement n'a pu avoir lieu en raison d'un nouveau confinement mis en place le 30 octobre. Il est reprogrammé pour le dimanche 11 avril 2021 à 17h.

Le concert de **Nouvel An**

Dimanche 10 janvier 2021 à 17h salle du Petit Bois.

Des oeuvres pour quatuor à cordes de Ravel, Puccini et Piazzolla interprétés par de jeunes artistes :

Antoine PAUL et Marie LESTRELIN aux violons

Salomé KIRKLAR à l'alto

Pierre PORO au violoncelle.

La journée **du patrimoine**

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, le samedi 19 septembre, a été organisée une randonnée pédestre en forêt de Floranges à la découverte de quelques curiosités historiques de différentes époques du menhir de l'Armoirie au site de Bé-er-Sant (*la tombe du Saint*) en suivant le ruisseau de Trideur, puis les vestiges du camp gallo-romain pour finir sur l'alignement de Comevec.

Les monuments rencontrés au cours de ce circuit de 8,5 km environ ont été commentés par Nadine.

La dizaine de participants a été ravie de cette sortie en plein air et surprise de trouver de tels vestiges dans notre beau massif forestier.



LA VIE CULTURELLE

Gwriziad ha... **treuzkas**

Pep jardinour er goar: ur blantenn ne ray ket brud ma ne vez ket diwallet doc'h ar faeson mar bez lakaet en douar. Kaer en do an toull graet dezhi bout frank, an douar bout druz, al lec'h a-vot, ma ne vez ket a wriziad brav doc'hti e vo ket an disorc'h. Ur mell gwezenn get he c'hef sonn, he barroù astennet ken digor, samm glas he fennad del: na gloriuset un daolenn ! Neoazh, petra e vehe a gement-se ma ne vehe ket ag ar pezh na vez ket gwelet, ar pezh a zo dindan an douar ? Ket. Ar gwriziad eo, hag int kuzhet ha dilufr neoazh, a denn - pe ne reont - d'ar blantenn danvez da daliñ doc'h he doberioù a-fet dour ha magadur. Ar gwriziad eo a ra - pe ne reont - dezhi derc'hel sonn, chom hep bout diskarret d'ar barradoù avel.

Mabden, eñ ivez, en deus dober a vout gwrizienet mat mar venner er gwelet ec'h ober brud, é teurel frouezh, é pennadiñ doc'h barradoù tourmant ar vuhez, é lezel e roud àr e-lerc'h ur wezh graet e dreuz dezhañ. Met, ma en deus pep plantenn, dre natur, he doare-hi da sevel ha da zispak he gwriziad, ned eo ket ur sort evit mabden: doc'h ar feson ma vo bet desavet, desket, hentet e vo stad gwriziad pep unan pa vo daet da zen en e ment; pa en em gavo just a-walc'h en oad da ... berc'henniñ eñ-mem e wriziad: donaat ar re bet roet dezhañ pe... en em wrizienniñ evit en em wrizienniñ a nevez en un douar, ur gevredigezh, ur sevenadur-all.

Frankiz mabden, hama !

Reiñ gwriziad d'hor re yaouank. Brav da lâret, met petra a laaker hiriv dindan ar mennozh-se ? Ur mennozh en deus en em baket getañ pep strollad tud, pep sevenadur abaoe mah eus anezhe àr an douar. Un afer hag ag a zo atav ken pouezus; ha daet da vout marse pouezusoc'h c'hoazh hiniv pand eo daet ar bed, sañset atav, da vout parkig an holl.

Hag en tu-all d'ar petra eh eus ar penaoz, an doareoù d'en ober. Hag ean eo trawalc'h an deskamant diazez boutin degaset get ar skol? An tañvaad ag ar sevenadur «hollvedel» a heller dibab kuntuilhñ àr ar rouedad ?... Daou hent a zo d'an treuzkas da vonet: unan etre tud pe evit tud ag un hevelep rummad (ar vugale, ar re gozh, ar gonsumerion, ar sporterion...); unan hag a ya a rummad da rummad dre ar gaoz hag ar skouer. En eil-se emañ nerzh ar gwriziad, aes eo gout: enni emañ mammenn an hengoun, nerzh ar padiñ.

Met an eil-se eo a zo distabilaet-mat er gevredigezh a hiriv pa ne vev ket mui ar rummadoù kevret, pa ne genvevont ket an hevelep darvoudoù, pa ne vezont ket mui oberiant kevret; en ur ger: pa ne eskemmont ket. Penaos klask parrat doc'h al liamm a vout diskolmet da vat? Kreskaat ha reiñ brud d'an degouezhioù ma en em geij enne ar rummadoù, sevel labour ar c'hevredigezhioù hag an dud a volontez vat a boan d'o aozñ. Reiñ brud ha tro d'en ober asampl, mesk-ha mesk; sevel krog an treuzkas gwirion a rummad da rummad, a veg da skuarn a zorn da zorn.

Racines et... **transmission**

Le jardinier le sait bien : quelle que soit la plante, elle ne prospérera pas si elle n'est bien plantée. Mais le trou aura beau être spacieux, la terre riche à souhait, l'emplacement bien choisi, si les racines ne sont pas à l'avenant le résultat sera décevant. Est-il meilleure image de la gloire en plénitude qu'un gros arbre au tronc bien planté, aux larges ramures, aux vertes frondaisons ? Pourtant, tout cela ne serait pas, n'était la partie invisible, souterraine. Ce sont les racines qui, bien que cachées et sans aucune beauté particulière procurent - ou ne procurent pas - à la plante la nourriture et l'eau dont elle a besoin. Ces mêmes racines qui lui assurent - où ne lui assurent pas - sa stabilité, sa résistance face aux éléments naturels.

L'homme, lui aussi, a besoin d'être bien enraciné pour grandir, se développer, s'épanouir dans la vie et puis laisser une trace de son passage dans ce monde. Mais, si la plante développe naturellement son système racinaire, il n'en va pas de même pour l'homme. Les racines qu'il aura développées - ou pas - seront le résultat de la manière dont il aura été élevé, enseigné, guidé, orienté au long de ces années qui l'ont conduit à l'âge adulte ; à cet âge où il sera, normalement, en capacité de se les approprier, de les cultiver, de les contester, voire de les rejeter pour adopter celles d'un autre groupe humain. L'homme est libre, n'est ce pas ?

Donner des racines aux jeunes, c'est entendu. Mais que recouvre aujourd'hui cette préoccupation partagée par toutes les sociétés, toutes les civilisations ? Une affaire dont l'importance nous interpelle aujourd'hui comme hier ; peut-être même davantage encore à l'heure où le monde est à notre porte, dans notre... jardin.

Au-delà du contenu du concept - très flou et très relatif, subjectif - il faut aussi considérer la mise en oeuvre. Suffit-il de compter sur le socle commun enseigné par l'école ? Sur l'ouverture « mondialisée », à la carte, que nous proposent les médias en ligne ?... La transmission, car c'est bien de cela qu'il s'agit, s'opère de deux grandes manières. L'une s'appuie sur l'homogénéité de groupes d'individus aux intérêts communs à qui on s'adresse (*les enfants, les vieux, les consommateurs, les sportifs...*). L'autre se veut intergénérationnelle, intercatégorielle et s'appuie sur le faire ensemble, sur la parole et l'expérience menée en commun. À l'évidence, c'est dans cette seconde manière, dans cet apprentissage conduit de la vie que les racines trouveront leur terreau.

Or, cette démarche se trouve particulièrement mise en péril maintenant que les générations cohabitent moins, n'oeuvre plus que rarement ensemble au même but ; en un mot : n'échangent plus vraiment. Que faire pour éviter que ce précieux lien ne se dénoue complètement ? Provoquer l'émergence d'actions intergénérationnelles, soutenir les initiatives associatives ou individuelles allant dans le sens des retrouvailles, du faire ensemble, d'une vraie transmission à l'homme par... l'homme.

Cette page vous est présentée par **Ti Douar Alre**.
Maison de la langue et de la culture bretonnes en Pays d'Auray.
Ti Douar Alre : rue du Tanin - 56330 PLUVIGNER
Téléphone : 02 97 78 41 40
E-mail : degemer@tidouaralre.com
Site : www.tidouaralre.com



La médiathèque s'adapte



Défi lecture avec les élémentaires

Depuis le déconfinement en mai 2020, la médiathèque municipale a adapté ses différents services à la population Camorienne. Nous avons mis en place un système de réservations à retirer en drive, proposé des sélections à la demande sur place, par mail ou téléphone, du portage à domicile grâce à l'élue à la culture M^{me} Martin... pour le bien de tous.

Nos abonnés ont répondu présents et ont davantage découvert les offres et services du réseau des médiathèques grâce au portail commun (*Cliquez et empruntez, presse en ligne, livres numériques* : www.mediathèques-terre-atlantique.fr).

Avec les scolaires, c'est une médiathèque hors les murs !

Nous intervenons directement dans les écoles de Camors (*animations lecture avec les petites, moyennes et grandes sections, prêts de livres en caisses aux enseignants, présentation des défis lecture en classe avec les CE2/ CM1 et CM2*). Les animateurs de la Maison de l'Enfance ont également bénéficié de prêts pour leurs activités extra scolaires.

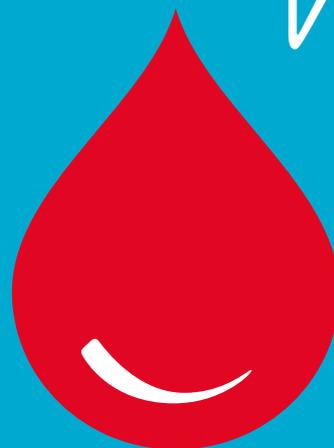
Cette situation exceptionnelle a permis de faire fonctionner autrement notre service public de proximité, nos collections et nos actions auprès des différents publics. Nous espérons reprendre la totalité de nos partenariats, expositions et animations (*bébés lire, ateliers goûter dessinés*) dès que cela sera possible.



Lecture découverte avec les maternelles



**PARTAGEZ
VOTRE POUVOIR,
DONNEZ
VOTRE SANG !**



**DON DE SANG,
L'APPLI QUI SAUVE
DES VIES !**



TÉLÉCHARGER la nouvelle appli
Don de Sang sur



Rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

LA VIE CULTURELLE

Des nouvelles de la Forêt Domaniale de Camors

Une saison forestière

Précipitations abondantes et températures élevées ont garanti une saison de végétation prospère pour l'essentiel des essences présentes. Pour la quatrième année consécutive, une partie des hêtres a fortement réduit sa densité foliaire dès le mois d'août, signe d'adaptation aux fortes chaleurs qui n'annonce rien de bon à terme, les arbres peinant à constituer les réserves nécessaires au redémarrage de printemps. Phénomène nouveau, on observe des déficits d'aiguilles chez certains vieux individus de Pin Sylvestre, la maladie de l'encre sur les chênes rouges et les châtaigniers reste contenue, quelques signes de dépérissement sont à signaler sur les sapins âgés (*morts par embolie, en raison des fortes chaleurs*). Chênes indigènes et Douglas restent indemnes de problèmes majeurs.

Dans l'ensemble, étant donné leur situation géographique proche de la zone côtière, les massifs forestiers des Landes de Lanvaux, très vulnérables aux changements climatiques, sont sous haute surveillance.

Le confinement de printemps a rendu un temps à la vie animale sa prépondérance sur le milieu et on a pu observer des espèces furtives habituellement comme les belettes ou les fouines.

Coupes

L'année 2020 qui s'achève aura vu une activité intense en forêt domaniale de Camors. Le rattrapage des retards d'exploitation et la fin des grandes coupes sanitaires ont mené à une récolte équivalente à quatre années de production. L'interruption des transports de bois depuis l'Est de la France lors du confinement de printemps a stimulé la demande des transformateurs bretons et a permis de résorber les années de mévente.

En 2021 seront exploitées la parcelle 16 (*jeune futaie feuillue mélangée*) et la frange de la parcelle 11 située contre Lambel (*société Celybois*). D'autres coupes plus ciblées pourront être décidées dans le cours de l'année.



Au niveau du marquage de coupes, une éclaircie est prévue dans la parcelle 17 autour du parking du Moulin de la Motte, ainsi qu'une éclaircie dans la parcelle 35 située à droite de l'entrée de la route du Grenan. A l'heure de la rédaction de cette note, les propositions de coupes en zone résineuse sont en cours de discussion, toutes étant conditionnées à des impératifs naturalistes (*vallon et tourbière des parcelles 33, 34, 35 et 58*) ou sylvicoles (*Douglas des parcelles 44 à 47*) non tranchés.

Plantations et soins aux peuplements

Suite à la prise de conscience face aux graves enjeux environnementaux, un programme de tests a été initié à l'échelle nationale sur l'adaptation de nos forêts aux évolutions climatiques. Le massif de Camors, de par sa situation et la disponibilité de surfaces suite aux dépérissements des épicéas, devrait accueillir plusieurs dispositifs et bénéficier de certains changements. Tout d'abord, les parcelles 60 et 61, prêtes pour la plantation cet hiver, recevront des Douglas d'une provenance plus connue pour sa résistance à la sécheresse estivale que celle qui était préconisée jusqu'ici. La parcelle 63, dernière rasée au printemps dernier, sera reboisée en trois parties : deux parquets de 2ha pièce de deux provenances

méridionales de chêne indigène et le solde en Douglas, avec une provenance peu explorée jusqu'ici (*Californie centrale, à priori mieux adaptée aux étés chaudes et secs*). Enfin l'ancienne pépinière de Locoal, sur sol très riche et profond, sera le lieu d'installation d'un peu moins d'un hectare de Séquoia Sempervirens.

Des états des lieux sont en cours quant à l'opportunité de mettre en place d'autres dispositifs expérimentaux dans la parcelle 43.

Par ailleurs, la parcelle 48 en attente de plantation depuis 2016 sera reboisée dans le cours de l'hiver par un mélange pin sylvestre / chêne sessile. Diverses opérations de routine (*lutte contre la fougère, application de répulsif contre le chevreuil...*) compléteront les soins aux jeunes peuplements.

Chasse

Pas de changements : 21 bracelets de chevreuil ont été délivrés contre l'avis de l'ONF qui, en raison de l'intensité du programme de plantations à venir, souhaitait voir augmenter ce quota. Des miradors, éléments de sécurité essentiels à la pratique de la chasse en forêt domaniale, sont en cours d'installation.

Invasives

Le Laurier Palme poursuit son grignotage des lisières. Lors de vos promenades, soyez attentifs et ayez le réflexe d'arracher les semis que vous pourriez rencontrer, la forêt vous en remerciera.

Le dépôt de déchets de jardin en forêt est interdit et réprimé. Il est important à la lisière de Locoal et a mené à l'installation de plusieurs espèces charmantes dans les jardins mais très indésirables en forêt (*Crocsmia, laurier-sauce, etc...*) car reconnues invasives et particulièrement néfastes à la biodiversité indigène.

Tristan LE BOURHIS,
agent ONF en charge du massif de Camors

ACTUALITÉS MUNICIPALES

LA VIE ASSOCIATIVE



ASSOCIATIONS

L'année 2020 a été particulièrement difficile pour toutes les associations camoriennes. Nous avons été obligés de fermer toutes les salles communales pendant de longues semaines, même les activités de plein air (football, cyclisme, VTT, etc.) étaient impactées.

Pour 2021, nous allons mettre en place une nouvelle Charte des Associations, incluant les nouvelles consignes sanitaires et sécuritaires afin de respecter les nouvelles normes imposées par les instances compétentes.

Des changements également pour le prêt ou la location des salles communales, ainsi que pour l'attribution des subventions.

Les associations n'ayant pas leur siège social à CAMORS ne bénéficieront plus de subventions, ni de prêt de salles communales, mais pourront louer une salle à l'année auprès de la Mairie au tarif disponible sur le site Internet de la commune et aux conditions indiquées dans la nouvelle CHARTE DES ASSOCIATIONS qui leur sera envoyée fin 2020 ou début 2021.

La Mairie, les associations, les organisateurs et surtout les bénévoles sont dans les starting-blocks pour les manifestations de 2021 à condition que celle-ci soit une année « NORMALE ».

Comité des fêtes

Le comité des fêtes a organisé uniquement 3 événements sportifs en 2020 du fait de la crise sanitaire.

Le CDF est composé de 17 membres dont 8 au bureau directeur avec un changement de présidence. Cette année, l'association a disposé uniquement d'une soixantaine de bénévoles pour le bon déroulement de ces manifestations :



Championnat Régional de cyclo-cross

Cette épreuve a eu lieu le dimanche 29 décembre 2019, organisée par le Comité des fêtes et le contrôle réalisé par l'Etoile Cycliste Pluvignoise. Cette course a accueilli également les écoles de vélo. Nous avons obtenu environ 800 entrées payantes.

Championnat de France

Course contre la montre à Grand-Champ

Cette épreuve a eu lieu le 21 août 2020 en collaboration avec Mickaël BELLEGO de Grand-Champ. Cette manifestation s'est accompagnée de diverses animations tout au long du circuit (*vélos de paille, vélos peints*). Grâce au travail acharné de toute l'équipe du Comité des Fêtes et une mobilisation des bénévoles, cette journée a été une grande réussite.

Grand Prix de Camors

Cette course s'est déroulée le 6 septembre 2020. Elle a été organisée par le Comité des Fêtes et le contrôle réalisé par l'EC Pluvignoise. Cette course était réservée aux cadets et aux pass' cyclisme. On a utilisé le circuit de la Ronde des Korrigans pour cette épreuve. Elle a rassemblé une centaine de coureurs pour chaque catégorie.

Malheureusement, malgré le beau temps, peu de spectateurs au rendez-vous !

Mémo

Le CDF dispose de matériels, chapiteaux, tables, bancs, barrières pour les autres associations et également pour les particuliers.



LA VIE ASSOCIATIVE

La marche Nordique et la marche d'endurance Audax

Sentiers vous bien à CAMORS.

La fin de saison a été compliquée pour toutes et tous. Il nous a été interdit de randonner en groupe pendant quelques temps et notre club s'est vu dans l'obligation d'annuler les séances de marche.

Les mesures gouvernementales nous ont permis de reprendre en septembre nos activités de marche nordique et de marche d'endurance AUDAX en prenant, bien sûr, toutes les précautions sanitaires nécessaires. Nos activités se pratiquant en extérieur, la pratique ne présentait pas de risques trop importants de contamination. Cependant les contraintes sanitaires devenant de plus en plus exigeantes pour l'organisation de manifestation de grande envergure nous a amené à annuler notre événement « Faites de la randonnée » prévu le 25 octobre 2020 à CAMORS.

Après deux mois nos activités sont à nouveau à l'arrêt. Nous sommes contraints une nouvelle fois de cesser les séances de marche. C'est un nouveau coup dur pour nos adhérents. Mais la pratique individuelle est, elle, encore permise dans le respect des règles strictes sanitaires (*dans un rayon de 1 kilomètre de notre domicile, durant 1 heure maximum, avec une attestation de déplacement spécifique, dans le respect des gestes barrières et la distanciation*). Utilisons-là et encourageons-la pour que chacun ne subisse pas une rupture dans son activité sportive, qui serait nocive pour son état de santé. J'espère qu'au moment où vous lirez cet article, les activités auront repris.



Pourquoi faire de la marche nordique dans notre club ?

- Pratiquer régulièrement dans une ambiance conviviale, vous améliorez votre condition physique tout en faisant des rencontres avec d'autres passionnés.
- Vous bénéficiez d'un encadrement de qualité et profitez de l'expérience de nos animateurs bénévoles diplômés qui animeront vos sorties avec joie et passion.
- Vous profitez des avantages de la fédération française de randonnée : une assurance adaptée qui couvre votre responsabilité civile, des réductions des partenaires fédéraux

Faut-il s'échauffer avant l'effort ? OUI

Le muscle est composé de cellules qui fonctionnent de façon optimale à 37 °C. Au repos les membres ont une température beaucoup plus basse. Il faut

donc amener progressivement le muscle à 37 °C (*évidemment quand on n'est pas en plein été*).

La marche nordique n'est pas de la randonnée. Cette activité fait travailler l'ensemble du corps et des muscles, et est accessible à tous. Elle ne s'apprend ni dans les livres, ni par tutoriel vidéo. Il faut des séances avec des formateurs expérimentés pour acquérir les bons gestes. Bons gestes qu'on ne conserve que par la pratique au moins hebdomadaire. Les séances sont préférables en groupe pour profiter de sa dynamique et de sa convivialité. La bonne coordination s'acquiert avec un peu d'entraînement. Si on sait marcher, on sait avancer en marche nordique, c'est juste une question de synchronisation du balancement des bras avec son pas. Une séance c'est 1h30 minimum. En dessous d'une heure et demie, il n'y a pas de bénéfice sportif, mais au-delà de 2 heures, la fatigue le diminue.

Les activités se déroulent le mardi matin de 9h20 à 11h45, le mardi après-midi de 13h45 à 16 h (3 groupes de niveau) et le samedi matin de 9h30 à 11h45.

Notre club est à votre écoute et prêt à vous accueillir.

CONTACT: Jean-Jacques CORBEL - 02 97 39 23 40 - corbeljeanjacques@orange.fr

LE BUREAU: Jean-Jacques CORBEL, président - Nadine SIMON, trésorière - Anne-Marie DANIEL, secrétaire



LA VIE ASSOCIATIVE

Rire pour mieux vivre avec la sclérose en plaques...

L'Association « Rire Pour Mieux Vivre » (avec la Sclérose en plaques) a été créée le 8 novembre 2003 à l'initiative d'Anne EVANO, atteinte de cette maladie. Son but est de récolter des fonds pour aider la Recherche et les malades. Elle est présidée par Chantal LE GALEZE et une cinquantaine de bénévoles participe au bon déroulement de ses activités.

Elle est aussi partenaire de l'ARSEP (Association Pour la Recherche) et apporte son concours aux activités de celle-ci au niveau départemental.

Faits marquants 2019 :

En avril 2019 : Compte rendu annuel avec remise de chèques pour un montant total de 6000 € à une personne atteinte de sclérose en plaques et à la Recherche.

En juillet 2019 : une trentaine de personnes s'est réunie autour d'un barbecue.

Le 30 novembre 2019, traditionnellement le repas de fin d'année a réuni 33 malades et leurs accompagnants au Relais de Bonvallon à GUENIN. Au cours de cette journée nous avons pu apporter une aide financière à trois personnes atteintes de sclérose en plaques pour un montant total de 8500 €.



Faits marquants 2020 :

Le début de l'année 2020 a été marqué par le décès de notre présidente, Chantal LE GALEZE, à l'âge de 55 ans après avoir lutté courageusement contre sa maladie. Une assemblée générale était prévue en avril 2020 mais compte tenu de la situation sanitaire elle n'a pas pu avoir lieu.



En juin nous avons constitué un nouveau bureau. Le président est désormais Dominique LE MER assisté de Georges LE LETTY (vice-président), Nicole GUERHIC (trésorière), Eliane AUBERT (trésorière adjointe), Eliane LAFERRIERE (secrétaire), Virginie TREHIN (secrétaire adjointe) et de 6 autres membres. En raison de la crise de la Covid19, les différentes manifestations habituelles ont été annulées (barbecue en juillet, soirée en septembre, repas de fin d'année).

*Bonne année à tous !
Prenez soin de vous
et de vos proches.*

N.B.: N'hésitez pas à nous contacter si, dans votre entourage, des personnes atteintes de sclérose en plaques seraient susceptibles de bénéficier d'aides pour améliorer leur quotidien. Ceci étant le but de notre Association.

37, rue du Vieux Château - 56700 HENNEBONT

Tél. 02 97 85 01 99

mobile: 06 83 46 43 30

mail: rirepourmieuxvivre@hotmail.fr

www.rirepourmieuxvivre.com



Coët Bihan Kamorh

2, rue de Lann Mareu - 56330 CAMORS.

Vous avez rêvé d'apprendre à jouer d'un instrument de musique traditionnel ? Vous pouvez le faire ! La connaissance du solfège n'est pas indispensable!

Coët Bihan Kamorh forme à la pratique de l'accordéon diatonique, de la guitare, du violon, de la flûte irlandaise et du djembé. Cette formation collective ou individuelle, s'adresse aux débutants mais aussi aux musiciens confirmés qui souhaitent se perfectionner.

Pour encourager les jeunes de moins de 16 ans à venir à la musique, un tarif réduit leur est proposé.

Vous souhaitez partager votre musique en groupe ?

Les adhérents de l'Association, quel que soit l'instrument qu'ils pratiquent, peuvent créer ou intégrer un atelier multi instrumental pour former de petits groupes musicaux qui peuvent se retrouver ponctuellement pour jouer ensemble.

La Municipalité de Camors met des salles à notre disposition. Nos groupes de musiciens animent les principales manifestations à Camors-Carnaval, Vide jardins, Arbre de Noël, Kermesses, - mais interviennent aussi dans les communes environnantes pour des Fest Dei, Fest Noz, fêtes locales, ...



Notre devise:

**La bonne musique dans la bonne humeur!
Jouer ensemble, partager notre musique et faire danser!
Que du Bonheur pour tous...**

Bleidi Kamorh



Point sur une année passée particulière.



Quelques bombardes de l'école de musique avec leur professeur Rodolphe

Le Bagad comme toutes les associations de la commune et de France a subi de plein fouet les aléas de cette crise sanitaire sans précédent. Nous ne nous sommes pas pour autant laissés abattre, malgré l'annulation de nos concours annuels : à Saint-Brieuc et Lorient pour le Bagad et à Vannes et Carhaix pour le Bagadig. Cette période a été l'occasion de réinventer nos manières de fonctionner, avec par exemple la mise en place de cours en visio pendant le confinement pour nos élèves de l'école de musique. Les professeurs et les élèves ont su chacun s'adapter à la situation et aux restrictions qui en découlaient. Ils ont pu se retrouver en juin pour des cours en extérieur afin de confirmer les progressions qui avaient eu lieu tout au long de l'année. A cette occasion, certains élèves ont pu présenter à leurs parents les airs préparés durant l'année avec leurs professeurs, un joli moment qui a permis de finir l'année en beauté.

Un été au coeur de l'association.

Bien que laissant derrière nous une période particulière la saison estivale n'en a pas été moins rude. En temps normal cette saison est centrale dans la vie de l'association et des bagadoù en général : sorties, concours, animations, répétitions, etc. **L'été nous permet de faire rentrer de l'argent pour la vie de l'association tout le reste de l'année :** subventionner les cours, les animations et différents événements. Or cette année la plupart des événements ont été annulés et notamment le si bien connu festival interceltique de Lorient.

Malgré cela nous avons fait le choix de maintenir un certain nombre de répétitions pour préparer d'éventuelles sorties et projets à venir. La municipalité nous a permis d'organiser nos répétitions au stade de foot afin d'avoir le plus

LA VIE ASSOCIATIVE



Maeleg à gauche et Clément à droite, respectivement sonneur de cornemuse et batteur au sein du bagad sur la goélette « La Belle Poule » accompagnés par Sébastien au centre.

d'espace possible pour répéter en plein air et avec un préau en cas de pluie.

En parallèle de cela deux musiciens du bagad sonnait au sein du célèbre bagad de Lann Bihoué ont embarqué pour 2 semaines sur la goélette « La Belle Poule » où ils ont fait escale aux Sables-D'Olonne à La Rochelle ainsi qu'à Quiberon.

Trois de nos sonneurs : Hélori, Kévin et Gwenaëlle, ont également été animer le marché de Baud un samedi matin. Donnant ainsi de la visibilité au Bagad et permettant d'amorcer la nouvelle année et les inscriptions à l'école de musique. Inscriptions qui ont pu avoir lieu à la salle multifonctions de Lann Mareu début septembre de bonne humeur et masqués.

Prévisions pour l'année 2021 : Se projeter et avancer.



De gauche à droite Kévin, Gwenaëlle et Hélori jouant sur les marches de l'église au marché de Baud.

L'année a donc repris son cours « presque » normal, les répétitions s'organisent et les projets avec. Les différents pupitres s'organisent et préparent leurs prestations lors de différents concours. Le pupitre bombarde projette avec celui des percussions de se présenter au concours ensemble bombarde qui a lieu à Brieg le 28 novembre 2020. Les cornemuses quant à elles préparent le quatuor et les différents solistes pour la fête des cornemuses de Quimper qui aura lieu le 19 décembre 2020 au théâtre Maw Jacob. **Un de nos jeunes musiciens du bagadig :** Yannick va quant à lui se présenter au concours de Pontivy le 7 novembre 2020 en soliste caisse claire en catégorie -14 ans. Il a été sélectionné à la suite

d'une vidéo qu'il a envoyée aux organisateurs. Kévin participera quant à lui lors de cette même journée au concours soliste cornemuse.

En parallèle de ces concours l'objectif cette année est de maintenir une vie associative variée, plaisante et qui sait innover. Nous n'avons pas encore d'informations concernant les concours de 2021. C'est pourquoi en attendant et en prévision d'une éventuelle annulation nous devons inventer de nouveaux moyens d'animer l'association et les différents pupitres. La commission musicale a réfléchi à un projet qui verra le jour courant 2021 et qui permettra de réunir le bagad, le bagadig et pourquoi pas de nouveaux arrivants de l'école de musique.

La fête de Noël aura lieu comme chaque année en décembre (*sauf si les conditions sanitaires ne le permettent pas*). Elle sera l'occasion de présenter à la famille, aux parents et aux amis les différents projets menés à bien et de se réunir lors d'un moment convivial avant les fêtes de fin d'année.

L'année sera marquée par de multiples événements qui se révéleront au jour le jour : animations et sorties en tout genre. Bien évidemment les répétitions nous permettront lors de cette période de conserver les acquis et de faire progresser toutes les générations qui partagent cette passion de la musique et du jeu de groupe.

N'hésitez pas à passer nous voir tous les vendredis à la salle multifonctions de Lann Mareu où nous contacter sur

 **Bagad Bleidi Kamorh**

ou à l'adresse mail :
bagad.camors@gmail.com

Si vous souhaitez plus de renseignements.

Nous sommes également à la recherche de bénévoles pour être membres de notre association et pour nous aider sur d'éventuelles manifestations à venir.



LA VIE ASSOCIATIVE

Le Pardon des oiseaux

Le Comité du Pardon des Oiseaux de Lambel Camors est une association loi 1901 qui a pour vocation l'organisation de manifestations à Lambel.

Elle organise chaque année
2 manifestations :

Le pique nique des voisins le dernier week-end de juin :

Ce pique nique se tient sur le terrain de la fête, rue de l'étoile. Tous les habitants de Lambel y sont les bienvenus ! Chacun apporte son panier et le Comité offre l'apéritif.

C'est l'occasion de se retrouver pour les anciens et de faire connaissance pour les nouveaux habitants.

Le Pardon des Oiseaux :

C'est notre événement majeur : la fête de Lambel se tient normalement chaque premier dimanche de septembre.

Un grand concours de boules bretonnes est organisé l'après-midi.

En soirée, un délicieux boeuf bourguignon est à déguster sur place sous chapiteau, avec une ambiance musicale et un fest-noz.

N'hésitez pas à nous rejoindre...
Nous avons toujours besoin de bénévoles,
le Comité est ouvert et prêt
pourquoi pas à accompagner
de nouveaux projets pour Lambel !

En 2020 :

Présidente : Hélène DEBOIS
Secrétaire : Anne Marie SCOARNEC
Trésorière : Armelle HELOU
Contact et Informations :
pardondesoiseaux.lambel@gmail.com

Les amis de la peinture

Malgré une année difficile en raison de l'épidémie de Coronavirus, l'association a relancé ses activités dès le mois de septembre dernier et a retrouvé ses fidèles adhérents mais aussi de nouveaux, enfants, adolescents et adultes de tous âges, répartis dans les différents cours et ateliers proposés dans une salle communale de l'ancienne école de Locoal-Camors :

Les cours de peinture :

- **Les cours de peinture pour adultes** avec Catherine Lavallade le mardi de 9h30 à 11h30, 2 fois par mois.
- **Les cours pour enfants** sont dirigés par Philippe Le Paih le samedi de 14h à 16h, 2 fois par mois.

Le cours de tapisserie d'ameublement, créé en janvier 2019, est supprimé cette année, le professeur ne pouvant plus assurer les séances à l'atelier de Locoal.

Un nouveau cours de métier d'art « la dentelle aux fuseaux » s'est créé ; il est animé par Nolwenn Petitbon, dentellière professionnelle, le jeudi de 9h30 à 11h30, 2 fois par mois.

Plusieurs ateliers sont proposés :

- **Sculpture** : le jeudi de 15h à 19h
- **Mosaïque** : le samedi de 9h30 à 12h30 (2 fois/mois).
- **Loisirs créatifs** : le mardi de 14h à 17h
- **Couture** : une fois par mois le lundi des 16h à 18h
- **Dessin/Peinture** : le mercredi de 18h à 20h.
- **Marqueterie** : le vendredi de 14h15 à 17h15

Le planning est consultable à l'atelier ou sur le blog de l'association :
<https://lesamisdelapeinturecamors.blogspot.com/>

Après plus de quinze années vice-présidente de l'association, Barbara Bidou a cédé sa place à Sylvie Le Visage animatrice de l'atelier de mosaïque. Nous remercions très chaleureusement Barbara pour son investissement en particulier pour l'atelier de sculpture qu'elle continue à animer avec ferveur. L'exposition annuelle des œuvres des adhérents aura lieu du 29 mai au 1er juin 2021 à la salle de Lann Mareu.

L'association poursuit son partenariat dans le projet estival culturel communal d'Art et Nature de 2020 poursuivi en 2021. Afin de mener à bien cette future exposition, toute personne intéressée sera la bienvenue le mercredi de 14h30 à 17h30 à l'atelier.

Pour tout renseignement s'adresser :

Président Christian Gentil : 06 51 32 46 64

Secrétaire : 06 71 70 82 59

ou consulter le site de la commune camors.fr, rubrique associations.



Les Amis de la Peinture lors de l'AG du 12 septembre 2020.

LA VIE ASSOCIATIVE

Les P'ty Petons

L'association P'TY PETONS qui accueille les jeudis matin les enfants de 0 à 3 ans sur 2 séances de 45 minutes, a été bien évidemment fortement perturbée par la crise de la Covid 19 !

Malgré une reprise début Octobre, elle a de nouveau arrêté ses activités, du fait du protocole sanitaire ! En espérant une année 2021 plus sereine, Virginie et les membres du bureau vous disent à bientôt.



ÇA Zoomb'a Camors

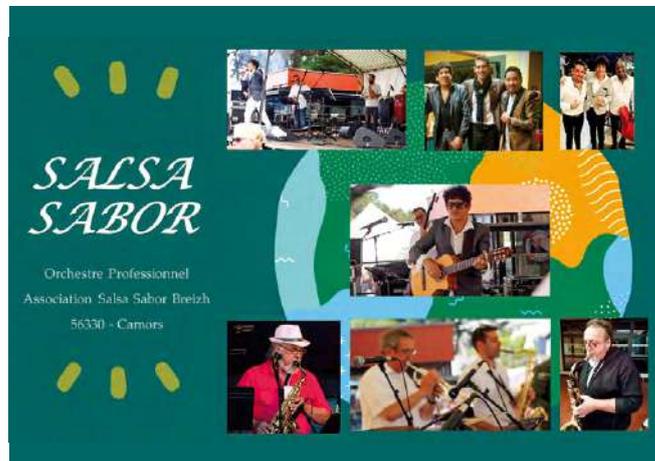
L'association « ÇA ZOOMB'A CAMORS » est une association créée par des mamans souhaitant se retrouver pour partager un moment de détente dans la bonne humeur. L'association propose de la danse rythmée sur des airs latino le mercredi de 19h 30 à 20h 30 à la salle du Petit Bois CAMORS.

Pour tout renseignement : 06 60 37 11 15.



Salsa Sabor Breizh

Kévin Gonzalez - Président de l'association SSB



L'association Salsa Sabor Breizh, comme bien d'autres associations, a été dans l'impossibilité d'avoir des activités suivies et régulières au cours de l'année 2020.

Après notre soirée de Nouvel An du 31 décembre 2019, notre orchestre de musique latine avait un premier contrat prévu à la fin du mois de mars au Casino de Larmor Plage. La veille de notre répétition générale, nous avons appris que le 1^{er} confinement était décrété et que notre saison musicale 2020 était sérieusement compromise.

Face à toutes les incertitudes sanitaires, nous avons beaucoup hésité avant de décider si notre association allait s'arrêter définitivement ou poursuivre ses activités. Nous avons beaucoup échangé à distance entre nous, même après le 1^{er} déconfinement, avant de nous rassembler pour une première rencontre au mois d'octobre. Lors de cette rencontre, nous avons décidé de créer deux orchestres.

- 1- Un orchestre professionnel, qui poursuivra ses activités autour de Beni Medina, sous le nom «Salsa Sabor».
- 2- Un orchestre amateur qui accueille des musiciens amateurs, voire débutants, qui seront encadrés par une partie des musiciens de l'orchestre professionnel, Le but étant de former ces nouveaux musiciens et de leur faire découvrir la musique latine.

L'orchestre amateur s'appellera «Nuevo Son» Nous renonçons à notre projet de cours de « danses latines » Le respect des distances de sécurité et les procédures sanitaires actuelles, rendent ces cours peu attrayants pour les élèves et deviennent trop contraignantes pour les animateurs.

Nous travaillons actuellement à la confection de nouveaux répertoires pour nos 2 formations musicales et espérons que nous pourrions enfin procéder aux premières répétitions au printemps prochain et réaliser quelques prestations à l'été 2021.



Comité de jumelage Camors-Brynmawr

En raison de la crise sanitaire, les vide-jardins d'avril et d'octobre n'ont pas été maintenus mais les amateurs de jardin pourront nous retrouver le 11 avril et le 10 octobre 2021.

Les cours d'anglais ont repris le 7 octobre 2020 mais ont été interrompus en raison du nouveau confinement mais reprendront dès que possible.

Si vous souhaitez nous rejoindre au sein du comité ou vous inscrire au cours d'anglais, **vous pouvez téléphoner au : 02 97 39 28 25 ou 02 97 39 27 89.**

LA VIE ASSOCIATIVE

Le chant de la terre

saison 2021

invitation au voyage

Dimanche 10 Janvier 2021 à 17H

Salle du Petit Bois

Quatuor à cordes ALBERTA

Oeuvres de Ravel, Puccini et Piazzola

- Antoine Paul : Premier violon
- Marie Lestrelin : Second violon
- Salomé Kirkklar : Alto
- Pierre Poro : Violoncelle

Concert du Nouvel An



Dimanche 7 février 2021 à 17H

Salle du Petit Bois

CONCERT EN DUO VIOLON ET PIANO

Jean ESTOURNET et Shiho NARUSHIMA

Oeuvres de Beethoven et Debussy

- Patricia REIBAUD : Violon
- Mikhail LEDZKAN : Violoncelle
- Véronique BRIEL : Piano



Dimanche 11 avril 2021 à 17h

Salle du Petit Bois

Trio BAROQ'N PIPES

Oeuvres de l'époque baroque et du répertoire irlandais traditionnel

- Jean-François NESTOUR : Clavecin
- Yves-Pol RUELLOUX : Violoncelle et contrebasse
- Peter MERBETH : Uilleann pipes



Dimanche 9 mai 2021 à 17H

Salle du Petit Bois

Quatuor à cordes BEDRICH

Oeuvres de Mendelsohn, Debussy et transcriptions

- Jacques Gandard : Violon
- Aya Hasegawa : Violon
- Julien Gaben : Alto
- Aurélien Sabouret : Violoncelle



LA VIE ASSOCIATIVE

CALENDRIER DES FÊTES 2021

JANVIER

- 10 - Concert du nouvel an Le Chant de la Terre
- 17 - Exposition - Technovision
- 29 - Galette des rois et pot nouvelle année AL des lutins
- 31 - Théâtre - Service culturel

FEVRIER

- 07 - Concert Le Chant de la Terre
- 13 - Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants et bébés 2020
- 21 - Exposition - Technovision
- 21 - Course cycliste inter clubs

MARS

- 06 - Repas à emporter - AL Foot
- 07 - 1^{ère} manche Xcountry - Camors VTT
- 07 - Repas - Technovision
- 12 - Portes ouvertes - École Saint-Joseph
- 13 - Concours d'orthographe - Service culturel
- 20 - Carnaval - Apel St Jo
- 21 - Exposition - Technovision
- 27 - Portes ouvertes - École des Lutins

AVRIL

- 03 - Couscous - Amicale Laïque des Lutins
- 11 - Vente de pain et de plats à emporter Les amis de Local
- 11 - Concert Le Chant de la Terre
- 11 - Vide jardin - Camors Brynmawr
- 18 - Rando VTT - C. des Fêtes + Camors VTT
- 18 - Exposition - Technovision
- 25 - Repas - Société de chasse

MAI

- 01 - Tournoi Georges Le Mer - AL Foot
- 08 - Cérémonie du 8 Mai
- 09 - Concert - Chant de la Terre
- 16 - Exposition - Technovision
- 23 - Troc et puces - APEL Saint-Joseph
- 26 - Course Relais pour la langue bretonne Redadeg
- 29 - Soirée salsa - Salsa Sabor Breizh
- 29 au 31 - Exposition Les amis de la Peinture
- 30 - Troc et puces - Comité des Sabotiers

JUIN

- 01 - Exposition Les amis de la Peinture
- 11 - Vente de jus de pommes sur le marché APEL Saint-Joseph
- 12 - Kermesse - Saint-Joseph
- 19 - Kermesse - École des Lutins
- 19 - Tournoi - Pétanque Camorienne
- 20 - Exposition - Technovision
- 25 - Fête de la musique
- 27 - Rallye vélo - Amicale Laïque des Lutins
- 27 - Pique-nique - Pardon des oiseaux

JUILLET

- 04 - Fête des Sabotiers - Concours de boules bretonnes - Comité des sabotiers
- 13 - Feu d'artifice - Bal - Comité des fêtes
- 14 - Cérémonie du 14 juillet - Fête Nationale
- 18 - Exposition - Technovision
- 21 - Ronde des Korrigans - Comité des fêtes

AOUT

- 15 - Exposition - Technovision

SEPTEMBRE

- 03 - Forum des associations
- 05 - Repas et Concours de boules Pardon des oiseaux
- 10 et 11 - Salon des arts du bois
- 12 - Vente de pain et plats à emporter Les amis de Local
- 19 - Rando VTT marche - Cyclo-randonneurs
- 19 - Exposition - Technovision

OCTOBRE

- 03 - Trail de la Forêt - Comité des fêtes
- 10 - Faites de la randonnée
- 10 - Vide jardin - Camors-Brynmawr
- 19 - Exposition - Technovision
- 23 - Repas - Rire pour mieux vivre

NOVEMBRE

- 06 - Repas dansant - AL Foot
- 11 - Commémoration du 11 novembre
- 11 - Repas du CCAS
- 20 - Repas des bénévoles- Comité des Fêtes
- 21 - Exposition - Technovision
- 26 et 27 - Collecte Nationale Alimentaire

DÉCEMBRE

- 05 - Marché de Noël Amicale Laïque des Lutins
- 20 - Exposition - Technovision
- 27 - Cyclo-cross - Comité des fêtes et Camors VTT

CAMBRIOLAGES

Votre vigilance

Une aide indispensable pour lutter contre les cambriolages

La sécurité des personnes et des biens est la mission prioritaire des forces de l'ordre (*police et gendarmerie*). L'exigence est donc de tout mettre en œuvre pour enrayer la progression des cambriolages.

L'action des forces de l'ordre doit être conjuguée à votre vigilance pour faire reculer un phénomène qui n'est pas une fatalité.

La prévention des cambriolages est l'affaire de tous. S'en prémunir en observant des règles simples est possible.

Faisons échec aux délinquants par une plus grande solidarité face aux cambriolages.



LA VIE ASSOCIATIVE

Comités des Fêtes				
Comité des Fêtes	NAYEL Christian	Kerguestenen	06.03.35.46.38	christian.nayel56@gmail.com
Comité des Sabotiers	LE GUEN Julien	1, rue de Spernen	06.18.76.16.51	julien.leguen63@sfr.fr
Comité du Pardon des Oiseaux	DEBOIS Héléne	30, rue de l'Etoile Lambel	02.97.39.25.16	neant
Ecoles				
Amicale Laïque « Les Lutins » Camors	Dano Emeline	23 impasse Lann Kerpenru	06.60.65.37.66	amicalelaiqueleslutins.camors@orange.fr
A.P.E.L. École Saint-Joseph	DENECHERE Noémie	—	—	apel.camors@gmail.com
O.G.E.C. École Saint-Joseph				
A.E.P. Propriétaires	AUFFRET Anne-Marie	17, rue de la Forêt	02.97.39.20.70	neant
Enfants				
Mini Pouss	LEVANEN Stéphanie	11, bis rue du Vieux Presbytère	02.56.62.58.20	contactminipouss@laposte.net
P'ty Petons	TREHIN Virginie	7, ter rue des Korrigans	06.69.39.00.25	virgibibi56@gmail.com
Solidarité				
Amicale Employés Communaux	FRAVALO Catherine	5, rue du Beau Pré	06.20.39.96.88	fravalocatherine@sfr.fr
Rire Pour Mieux Vivre	LE MER DOMINIQUE	11 Lotissement de Prat er Hoët	06.80.53.21.23	rirepourmieuxvivre@hotmail.fr
Activités artistiques				
Bagad Bleidi-Kamorh	LE COUVIOUR Jean-François	56890 SAINT-AVÉ	06.19.31.30.36	jefflecouviour@gmail.com
	MARCHAND Gwénaële	Penhouët 56440 LANGUIDIC	06.64.43.43.69	gwennbzh@orange.fr
Bois en fête	BIZET Patrice	8, rue des Lavendière	02.97.08.15.84	patrice.bizet56@orange.fr
Ça Zumba	GOUPIL Sandrine	91, rue du Chêne	06.08.93.72.97	nineg@cegetel.net
Champs Boule Tout Cirque	DANIEL Christophe	14 bis, rue des Ajoncs	06.63.84.19.54	champsbouletout@yahoo.fr
Coët Bihan Kamorh	JAFFRÉ René	Kerauffret	06.86.31.02.28	r.jaffre@hotmail.fr
Camors Photographies Animalières	SEVENO Jean-Marie	Langroix Parc Lann Vraz	06.28.04.10.48	jm@jean-marie-sevenot.net
Danse Bretonne	HELLEC Raphaël	48, rue St Gwénaël	06.08.18.67.91	raphael.hellec@laposte.net
Le Chant de la Terre	FRÉJACQUES Alain	Lann Kerbras	06.74.71.50.61	a.frejacques@wanadoo.fr
Les Amis de la Peinture	GENTIL Christian	37, rue du Vieux Presbytère	06.51.32.46.64	christian.gentil@gmail.com
Salsa Sabor Breizh	GONZALES Rigoberto	38, rue des Sabotiers	06.14.55.28.54	salsasabor.breizh@gmail.com
Théâtre des Domino's	MENUT Dominique	Kerauffret	06.15.02.22.54	theatrededominos56@hotmail.fr
Activités sportives				
A.L.C. Foot	LE CLANCHE Gwénaël	5, Impasse de Lann Kerpenru	06.87.63.36.54	leclanche.gwena@gmail.com
Club des Supporters ALC FOOT	GUEGAN Yann	1, impasse des Lauriers	06.69.75.72.49	guegan56330@orange.fr
Club des Cyclo randonneurs	LE BOLAY Jérôme	3, rue du bosquet	02.97.08.15.95	jerome.lebolay@sfr.fr
Camors VTT	LANDA Michel	4, Impasse des Bouleaux	06.42.97.33.10	michel.landa@85000orange.fr
CAP KAMORH	NICOL Chrystel	7 rue des ajoncs	06.83.69.97.10	camors.trail@gmail.com
Fléchettes	JEFFREDO Cédric	La Haie - 56500 La Chapelle Neuve	06.16.44.11.75	cedric.jeffredo@parklann.fr
Pétanque Camorienne	WENDLING Julien	Guernehy	06.63.22.58.68	petanquecamorienne@laposte.net
Sentiers vous bien à Camors				
Marche Nordique et Marche AUDAX	CORBEL Jean Jacques	43, rue du Petit Bois	02.97.39.23.40	corbeljeanjacques@orange.fr
Activités loisirs				
Retraités de la Forêt de Camors	JAFFRE Gisèle	Le Prado	02.97.39.11.27	—
Société de Chasse	GUEHENNEC Olivier	8, impasse des Pins	02.97.08.10.73	olivierguehennecc@neuf.fr
Les Abeilles	LE DUC Josiane	7, rue des Korrigans	02.97.08.28.20	—
TechnoVision	SAGOT Jean-Pierre	39, Rue du Taillis	06.68.09.01.84	armor258@orange.fr
Jumelages				
Jumelage Camors / Brynmawr	BIDOU Barbara	Le Parco	02.97.39.28.25	barbaralain@wanadoo.fr
Association Camors-Crucisor	LE PRIELLEC Evelyne	8, rue des Lilas	06.59.34.04.98	—
			06.68.09.01.84	
			02.97.39.13.48	
Anciens combattants				
Anciens A.F.N.	LORHO Jean	6 rue des lilas	02.97.39.18.02	jean.lorho@aliceadsl.fr
Patrimoine				
Les Amis de Locoal	CARNAC Pascal	Kerguestenen	02.97.39.29.19	
Création d'événements				
Les Petits Gavroches Utopistes	GIQUEL Thomas	Coët-Bodavel	07.82.06.75.16	lcdc56@lilo.org

ACTUALITÉS MUNICIPALES

LA VIE ÉCONOMIQUE

*Nouvelles
entreprises !*



**Mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 19 h
Samedi de 9 h à 16 h.**

Anne-Sophie INFRE- BRANDICOURT a ouvert son institut de beauté à Camors. Maman de deux petites filles, elle demeure à Saint-Barthélemy. Avec son compagnon, ils ont réalisé tous les travaux d'aménagement dans l'ancien cabinet dentaire. L'accueil est divisé en trois espaces : l'attente, la vente de produits et l'espace de soins manucure. Deux premières cabines sont destinées aux soins d'épilation et du visage. Une troisième cabine est réservée aux soins du corps + balnéo.

« Je vous accueille dans un endroit chaleureux où règne en harmonie, douceur, beauté et relaxation. Découvrez l'univers du Spa et des soins Phyto-Aromatiques lors de vos soins du visage et du corps. Vivez une nouvelle expérience avec les épilations nouvelles générations ou révélez votre beauté avec un maquillage Bio respectueux de votre peau. »

Gérante : Anne-Sophie INFRE- BRANDICOURT
Adresse : 40, rue principale - 56330 Camors
Téléphone : 02 97 62 67 82
Courriel : institut.abissens@gmail.com



Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Ronan Choupaux, 23 ans, passionné depuis l'âge de 6 ans par le cyclisme, a créé son activité depuis le 20 octobre dernier autour du vélo. Il est autoentrepreneur depuis l'âge de 16 ans dans le domaine du cycle, avec un certificat de qualification professionnelle Technicien cycle qu'il a obtenu en candidat libre et un BTS Assistant de gestion PMI PME, Ronan Choupaux peut se considérer comme un spécialiste du vélo.

Réparation - Vente et location de vélos.

Il réfléchit à mettre en place des ateliers petites réparations, pour les jeunes pratiquants.

Il souhaiterait également proposer des sorties après le travail, des « after works » et organiser des tests de vélo et autres événements pour accompagner et promouvoir la pratique du cyclisme.

Gérant : Ronan Choupaux
Adresse : 20, rue des acacias - 56330 Camors
Téléphone : 06 15 83 11 45
Courriel : rc.cycles56@gmail.com - **Facebook :** RC Cycles

La crêperie « Les vieux sabots »



**Ouvert du mercredi au dimanche
de 11h45 à 13h30 et de 18h45 à 21h**

Originaire de Baud, Pascal MARREC est le nouveau gérant de la crêperie située dans le bourg. Il a été accompagné, quelques jours, durant l'été, par ses prédécesseurs Bernard Laudrin et Stéphane Le Floc'h.

Tous deux ont tenu cet établissement durant 7 ans et se sont tournés vers de nouveaux projets.

Le nouveau propriétaire des lieux a entrepris quelques travaux avant réouverture.

Gérant : Pascal MARREC
Adresse : 25, rue Principale - 56330 Camors
Téléphone : 02 97 25 14 06

Constructions bois « SG »



Originaire de Camors, Steven Garanger, âgé de 31 ans vient de créer sa propre entreprise de constructions bois.

Il a une solide expérience de 12 ans dans le domaine.

Il propose des constructions en ossature bois (maison, extension). Il a travaillé à ce sujet sur la maison de l'enfance de Camors.

Il réalise des terrasses, des pergolas.

Il fait de la menuiserie générale et de l'isolation extérieure.

Il peut, également, dépanner pour des volets roulants ou autres

Gérant : Steven Garanger
Adresse : 4, impasse de Coët Kerlann - 56330 Camors
Téléphone : 06 64 86 95 48
Courriel : sgconstructuinsbois@gmail.com

LA VIE ÉCONOMIQUE

Atelier « Morgane Le Bihan »



Ouverture du lundi au vendredi de 10h à 18h

Morgane Le Bihan a créé son atelier le 1^{er} juillet 2020 sur la commune. Elle propose 3 services : Créations de mobilier, à base de recyclage - Relooking de mobilier - Aérogommage

« On achète du mobilier et on en jette alors qu'il vous suffirait de recycler, "Morgan Styl" a décidé de lui redonner sa chance ! Lui donner une apparence que vous n'auriez pas imaginé, en faire la pièce maîtresse ou du moins celle qui se fondera dans votre aménagement. Je travaille avec des fournisseurs locaux de ma Bretagne adorée. Les peintures, les finitions ... elles sont naturelles, biosourcées, écologiques. STOP aux polluants et COV, une ligne de conduite verte! »

Gérante : Morgane Le Bihan
Adresse : Kerdonio - 56330 Camors
Téléphone : 06 52 92 30 79

Restaurant-Gril « A tal an tan »



Fermé le Lundi.

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 12h/14h & 19h/21h30
Samedi : 12h/14h & 19h/22h - Dimanche : 12h/14h & 19h/21h

Nathalie et Alexandre MILLET sont les nouveaux propriétaires du restaurant-gril « É tal an tan » alias « Au coin du feu ».

Installés depuis le mois de mars 2020 au GUIBEN à Camors, en bordure de la forêt domaniale de Camors.

Nathalie et Alexandre sont ravis de vous accueillir dans un cadre authentique et bucolique et vous proposent une cuisine traditionnelle basée sur des produits locaux et de saison. Alexandre est maître compagnon cuisinier, avec une spécialisation dans la cuisine selon Escoffier et une prédilection pour la cuisine de terroir. Il propose des viandes grillées au feu de bois, avec une priorité pour la qualité et l'accueil.

« Je fais de la cuisine breizhonique, un concentré de terre bretonne dans l'assiette. »

Téléphone : 02 97 39 24 97
Courriel : alexandremillet@neuf.fr

SOUTIEN AUX COMMERÇANTS DE CAMORS

FAIRE MES COURSES .FR

Le retour du confinement lié à la situation sanitaire de la COVID 19 a contraint certains commerçants, producteurs et artisans de fermer à nouveau leur entreprise.

La municipalité a décidé de réagir et d'aider les acteurs économiques de la commune en leur apportant leur soutien. Ainsi, avec l'aide de Jean-Marc LE GRAS, il a été proposé auprès de chacun d'eux la mise en place d'une plateforme « faire mes courses.fr » pour la mise en ligne de leurs produits.

Chaque commerçant, producteur et artisan peut ouvrir sa boutique en ligne, proposer le retrait ou la livraison de ses produits en vente directe. C'est un service 100 % gratuit, sans intermédiaire, créé exclusivement par des bénévoles. Les clients découvrent ainsi les produits locaux de proximité et peuvent passer commande. Le paiement se fait à la remise des produits.

A ce jour, plusieurs commerçants de CAMORS ont répondu favorablement :

- Institut de beauté ABISSENS
- Pizzeria LA CIGALE
- RC Cycles
- Aux sabots camoriens
- Restaurant « e tal an tan » (au bon coin)
- Les chalets animaliers
- Bar le Yankee
- Le photographe J.M SEVENO
- Les bijoux de MOAMA
- Le salon de coiffure l'EMMY SF'HAIR D'AKSEL

La liste s'allonge de jour en jour.

Grâce à cette plateforme, les commerces sont référencés sur la page de la commune « Camors.fr ». Cette initiative favorise le circuit court et permet de sauvegarder la vie économique locale en poursuivant son activité quotidienne.



Rejoignez nos commerçants, producteurs et artisans de la commune

FaireMesCourses.fr

J'achète local!

Je soutiens mes commerçants, artisans et producteurs.

TAXI QUILLIEC
 Quilliec Marie
 • Transport de malades assis
 • Rayons - Dialyse - Consultation
 • Entrée et sortie d'hospitalisation
 • Gare - Aéroport
 Remboursement toutes caisses
CAMORS 02 97 39 24 21

CAMPING**
Le Petit Bois
 73, rue de l'Étang - 56330 CAMORS
09 81 12 73 42
 www.lepetitbois-camping.bizh

CRÉATIONS ET COMMANDES PERSONNALISÉES
Les porcelaines de Clémentine
 Clémentine PAU
 Décoratrice sur porcelaine
 pauclementine93@yahoo.fr
 2 bis, rue des acacias - CAMORS
07 49 01 13 91

SEB PLOMBERIE CHAUFFAGE
 HENRIO SEBASTIEN
 Artisan plombier chauffagiste
 henriosebastien@orange.fr
 5 rue des mélanges Lambel
 56330 CAMORS
 Téléphone **06 61 52 80 63**

TP ANTHONY GUICHARD
 Lann Gannec - 56330 CAMORS
06 03 55 01 60
 TERRASSEMENTS
 ASSAINISSEMENTS
 EMPIERREMENTS
 RÉSEAUX
 anthonyguichard@live.fr

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
 eurl **WENDLING Pierre**
 Neuf et Rénovation
 dallage, clôture, rejointement
 maçonnerie pierre
 Guernehy 56330 CAMORS
 Tél. 02 97 39 19 33 Port. 06 82 45 74 59
 eurl.wendlingpierre@gmail.com

La Petite Couture
 RETOUCHES VÊTEMENTS
 ET AMEUBLEMENT
 Isabelle LE GOEUVAN
 32 RUE DU VIEUX PRESBYTÈRE
 56330 CAMORS
 06.81.81.01.29
 Site: www.lapetitecouture.fr

CARL KERJOUAN
 MAITRE D'OEUVRE EN BATIMENT
 Maisons individuelles - Rénovations - Extension
 Conseils - Conception - Réalisation
 Coordination des travaux
 22 rue principale 56330 CAMORS
Tél. 02 97 39 13 47
 www.carl-kerjouan.com

SOTI BOIS
 MENUISERIE - CHARPENTE
 Terrasses - Parquets
 Ossatures
 Fermetures
 L'élégance du bois
 Coz Camors 56330 CAMORS
06.68.71.65.30 www.sotibois.com

SOS Madame BRICOLAGE
 Nettoyage habitation
 int. / ext. (murs, toitures, sols
 volets, vitres)
 Petits Travaux
 Electricité
 Plomberie
 Menuiserie
 Carrelage
 Revêtement
 sol & murs
06 99 26 97 58
 18, rue des Lilas 56330 CAMORS

Institut de beauté - SPA
Abissens
 Prendre soin de son corps et de son esprit.
 Rendez-vous en ligne 24/24 sur le site.
 40, rue principale • CAMORS
02 56 62 67 82
 www.institut-abissens.fr

Bruno LE GOUEVEC
 Ancien Pulsat - Le Turnier - Le Gouevic
Intervention Rapide 6j/7
 Dépannage & Vente
 Electroménager multimarques
 Port : 06 27 96 21 17
 Tél : 02 97 39 23 31 56330 Camors

L'Etre Cheval
 Sur 15 ha dans un cadre naturel unique en bordure de forêt, L'Etre Cheval vous propose des pensions, des part-pensions, des stages adu ou confirmés, encadrés par des monitrices diplômées d'état. Une approche différente du cheval basée sur le sensoriel, le relationnel, la douceur... voltige, balades, jeux.
 Domaine Ker Kezeg, Coz Camors 56330 Camors
 Tél. 02 97 08 10 96 E-mail : etre.cheval@wanadoo.fr

- PEINTURE INTÉRIEUR
 - DÉCORATION
 - REVÊTEMENTS MURAUX
 - POSE DE STAFF
 - RAVALEMENT
Sop Lorcy
 Route d'Auray
56330 CAMORS
 www.lorcy-peinture.fr
Tél. 02 97 39 21 29
 Alan LE DEVENDEC - David MORVAN
 Port. 06 75 82 19 25

L'Emmy s'Hair d'Aksel
 02 97 39 28 50
 27, rue principale 56330 camors
coiffure mixte

AMBULANCES URGENCE 56
 Ambulances - Taxi - VSL
BAUD 02 97 39 2000
BUBRY 02 97 51 76 98
CAMORS 02 97 39 2000
PLUMELIAU 02 97 51 92 92

Tous les jours 12h/14h et de 19h/22h - Fermé le lundi
E-Tal an tan*
 Restaurant Breizhonamique
 Nathalie & Alexandre
 Le Guiben - CAMORS
02 97 39 24 97
 alexandremillet@neuf.fr

tel: 09 61 67 58 30
yankee bar
 la loge charlotte 56330 camors
 crêpes et galettes à emporter sur commande

J'achète local!

Je soutiens mes commerçants, artisans et producteurs.

LCA HABITAT
06.84.73.02.09
rue des Ajoncs CAMORS

ALC Thermique
votre solution du tertiaire

Plomberie chauffage ventilation
Aménagement de salle de bain
Entretien & dépannage chauffage

Jusqu'au **31 mars 2021** **20€ offerts***

pour toute commande de **FIOL** ou **maxifiool**
avec le code : **CAMORS 21**

SARL LE PICAULT CADORET
5, rue du Général De Gaulle - 56330 BAUD
02 97 51 02 50

Fioul Maxifiool
GMR GMR Start
Gasoil
Lubrifiants

COUVERTURE • ZINGUERIE
RAMONAGE • DÉMOUSSAGE • POSE DE VELUX

PHILIPPE Benoit
COUVERTURE

LOCMARIA - 56500 La Chapelle Neuve
06 38 69 33 47 - pb.couverture@laposte.net

Créatrice
Styliste • Modeliste

CÉLINE MONTFORT
06 84 75 98 63

SUR-MESURE • SÉRIE LIMITÉES
MODELISME • PATRONAGE

FEMME • HOMME • ENFANT

06 64 35 70 20
danisaco@orange.fr

coiffure
isabelle
à domicile

Simi SINGH/AMISE

Eric LECART
2, place de l'église - CAMORS - ericlecart@yahoo.com
06 28 58 29 35

Nettoyage et recharge énergétique des lieux
Magnetiseur

Je me déplace aussi à domicile!

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CAMORS - Z.A. de Lann er Vein

02 97 39 28 75

SEXTANT
Samantha SMITH
56330 CAMORS
www.sextantfrance.fr

06 44 75 32 79
samanthaellen.smith@sextantfrance.fr

EUROPEAN PROPERTY AWARDS WINNER

CP Cédric PERROT
neuf et rénovation

Cloisons sèches - Isolation - Jointeur
Menuiseries intérieures

56330 CAMORS - cedricperrot4@orange.fr
06 61 78 93 86

Les Saveurs
Adélices

GÊLÉES DE FLEURS SAUVAGES
& VALORISATION DE PRODUITS
DE FIN DE MARCHÉ

ADÉLÈSE DE WILDE
KERNIEL - 56330 CAMORS
06.83.38.13.84
LESSAVEURSADÉLICES@GMAIL.COM
LES SAVEURS ADÉLICES

NEUF • RÉNOVATION

QUILLÈRE Julien
CARRELAGE FAÏENCE - CHAPE FLUIDE

Rendez-vous en ligne 24/24 sur le site.
5, rue du four • CAMORS
06 62 71 91 51
quillerejulien@gmail.com

Duo décor Devis Gratuit

56 BAUD
02 97 39 20 83

Peinture
Papier Peint Ravalement
Revêtement sols & murs

Gérard Le Pichon **06 98 72 79 10**

GROUPE Néo⁵⁶

Charlotte Kerlau
Chargée de communication
charlotte.kerlau@neo56.org
06 21 95 15 70
www.neo56.org

SCIERIE EXPLOITATION FORESTIÈRE

JARNO Frères

02 97 39 20 49
jarno-freres@wanadoo.fr
Fax 02 97 39 24 28

31, rue de la forêt - CAMORS

Boucherie Charcuterie Traiteur

Johny KERVARREC

12, Rue Principale
56330 CAMORS
02 97 39 20 41



LE MANOUR Mathieu

Plomberie - Chauffage
Dépannage - Sanitaire

07 85 01 41 32
CAMORS - mathieulemanour@icloud.com

NEUF & RÉNOVATION
CLOISONS SÈCHES • ISOLATION • FAUX PLAFONDS

DAGORNE Guénaël
Artisan plaquiste
06 76 04 84 21
dagorne.guenael@laposte.net

Le Pont Neuf - 56330 CAMORS - 02 97 08 10 53



PICHOT Patrice

MENUISERIE AGENCEMENT
intérieur - extérieur

menuiseriepichot@yahoo.fr
Port. **06 45 80 48 71**

12, rue de Kerpennu
56330 CAMORS

J'achète local!

Je soutiens mes commerçants, artisans et producteurs.

Pascal Le Clanche électricité

40, rue du Chêne - 56330 CAMORS
02 97 39 12 80 / 06 33 48 48 12

GUÊPES - FRELONS 56 SUD
www.guepesfrelonsmorbihan.fr
Intervention toute hauteur dans les 24 h - 6/77 de Quimper à La Roche Bernard

Jacques POULAIN 8, rue des Ajoncs - 56330 CAMORS
Port. 06 81 76 80 29 / Tél./Fax 02 97 39 18 28 (après 20 h) poulain.jacques@orange.fr

Traitement Biologique de la chenille
proressionnaire
Echenillage
Dératisation

Côté jardin :
Paysagiste (création et entretiens) - Engazonnement
Elagage grimé et nacelle - Abattage - Broyage
Terrasse bois - Maçonnerie paysagère - Clôtures
Ramonage

Polymers Services : 50% déduction impôts sur entretien de votre jardin

**TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - TP**

JAFFRÉ Thomas
38 rue du chêne, 56330 CAMORS

Tél. 06 61 99 11 01
Fax: 09 81 38 51 65
sarlthomasjaffre@live.fr

Travail soigné - chantiers propres - sérieux - réactivité

Bourlieux Menuiserie Agencement

Fenêtre Volet
Placard
Parquet
Bardage / Isolation
Terrasse
Portail...

freddy.bourlieux@gmail.com 06 64 72 05 36

6 bis rue de la Forêt - 56330 CAMORS

Retrouvez-nous :

- Lundi :** Camors
Place de l'église
- Vendredi :** Penquستن
Bar Le Malygo café
- Samedi :** Pluvigner
Bar Le truc much
- Dimanche :** Inzinzac
Face au garage Peugeot

GS & PIZZA

Commandez au
06 50 03 14 59

RELOCKING MOBILIER - CRÉATIONS - AÉROGOMMAGE

Morgan Styl
relooking mobilier

06 52 92 30 79 - contact@morgan-styl.fr

Les Chalets Animaliers de Camors

Pension pour Chiens, Chats et Nouveaux Animaux de Compagnie
Cos Camors
56330 CAMORS
Tél. 07 82 31 87 37
laurence@chalets-animaliers.fr

Rendez-vous sur le site Internet
www.chalets-animaliers.fr

Ouvert toute l'année sur rendez-vous

LES CHALET ANIMALIERS
Pension Canine
• Cadre boisé exceptionnel
• 4 Promenades journalières
• Box individuels intérieurs
• Alimentation haute qualité

Pension Féline
• Chalet indépendant chauffé
• Studios individuels
• Aires de jeux intérieures
• Alimentation haute qualité

RC. CYCLES

Vente et réparation de cycles

20, rue des Acacias - CAMORS
09 73 27 09 17
rc.cycles56@gmail.com

Esthétique à domicile

SOINS DU CORPS ET DU VISAGE
ÉPILATIONS - MUNUCURE - MAQUILLAGE

Soin d'Hél

3, impasses des Feuillus - CAMORS
06 88 43 25 84

Jardin d'Alice
entretien et réorganisation de jardin

Lieu-dit Kervihan • CAMORS
06 89 35 23 16
jardinalice@orange.fr

Alrenov

Spécialisé dans la rénovation de votre Habitat

alrenov.gb@gmail.com
06 11 46 74 03

GUEZENNEC Bruno
Keroullic 56330 CAMORS

MOQUETTE DE PIERRE
BOIS
DALLAGE - PAVAGE
MASSIF
CLÔTURES

Exigence et qualité pour vos extérieurs

Jérôme GUYOT 56330 Camors
06 87 06 41 04
art.terrasses@gmail.com

LECART Sandra
2, place de l'église - CAMORS - lecartsandra56@gmail.com
06 60 49 60 87

Libérez-vous de vos limitations

Praticienne en Access Bays®

ENTREPRISE DE PEINTURE
RAVALEMENT - REVÊTEMENTS SOLS ET MURS

GUEGAN Nicolas

IMPASSE DES LAURIERS - 56330 CAMORS
06 11 66 73 60
nicolas.guegan3@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

Groupement Interdépartemental du 56/29/44
02 97 60 30 04

5, rue Maître Esvelin - LORIENT
Rendez-vous sur le site internet
www.fnath.org

Section de Baud - 06 85 73 55 31
Présidente KERVARREC Chantal

constructions SG bois

- Constructions ossature bois
- Terrasse - Pergola
- Menuiserie générale
- Isolation extérieure
- Étanchéité membrane pvc

Siéven Garanger

CAMORS 06 64 86 95 48
sgconstructionsbois@gmail.com

Nouvelle entreprise!

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie au **02 97 39 22 06**

Marina BOURDOISEAU
Sophrologue

En GROUPE à CAMORS ou sur RDV individuel À VOTRE DOMICILE

Tél. : 07 49 61 82 55

LA VIE ÉCONOMIQUE

Services

Mairie - Place de la Liberté	02 97 39 22 06
Médiathèque Jean Markale - Rue Principale	02 97 39 11 95
Maison de l'Enfance - Rue des Cytises	02 97 39 19 39
La Poste - Place de l'église	3631
EDF (dépannage)	0 810 333 356
SAUR (dépannage)	02 56 56 20 00
Gendarmerie Pluvigner	02 97 24 71 05
Pompiers Baud	18
Samu 56	15
Cabinet médical Dr C. Savet - Place du Palmier	02 97 39 24 06
Pharmacie C. Mercat - 24, rue Principale	02 97 39 20 85
Cabinet Infirmier S. LE LOUER, A. SAMSON, G. TUAL - 9, rue Principale	02 97 39 20 14
Masseur Kinésithérapeute P.A FRANÇOIS - 23, rue du Palmier	02 97 25 10 70
Masseur Kinésithérapeute Maud DE REMUSAT - 50, rue des Genêts	02 97 25 76 80
Orthophoniste Betty NGUYEN-LANOUE - 9, rue principale	06 59 65 23 44
Pompes funèbres LE ROHO - 15, rue de l'étang	02 97 51 18 88
Taxi Marie QUILLIEC - 4, résidence de Floranges	02 97 39 24 21

Restaurant

Restaurant Gril « E Tal An Tan », le Guiben	02 97 39 24 97
---	----------------

Crêperies - Pizzeria

« Aux Vieux Sabots » - 25, rue Principale	02 97 25 14 06
« La Gwénolette » crêpes et produits d'accompagnement	07 61 01 44 14
« La cigale » - 15, rue Principale	02 97 39 19 05

Cafés

« Le Yankee » N. et JC LE ROÏC - La loge Charlotte	02 97 08 58 30
« Café des sabotiers » G. LE SOURD - Langroix	02 97 39 24 87
« Ty-Bar » - 34, rue Principale	02 97 39 20 53

Alimentations

Boulangerie Epicerie « Aux Pains Camoriens » C. et R. FRAVALO - 19, rue Principale	02 97 39 20 86
Kervarrec J. - Boucherie charcuterie traiteur - 12, rue Principale	02 97 39 20 41
Epicerie mobile, Odile JULÉ	06 68 25 16 31

Produits locaux

« La ferme de Kemer Skouer », légumes biologiques - Coët-Bodavel	07 61 63 28 19 / 06 66 67 83 83
« Lait boeuf et veau », CORBEL Olivier - Coquerel	02 97 39 05 98
Miel « Aux ruchers du Loch » - Bodquesten	06 81 71 91 28

Tabacs - Journaux

« Ty-Bar », 34 rue Principale	02 97 39 20 53
-------------------------------------	----------------

Tourisme - Hébergement**Chambres d'hôtes**

MAC LEOD Elisabeth - Poul Fetan	elizabeth.macleod7@gmail.com
LE CAM Marie-France - Coët-er-Ganquis	02 97 39 27 46
SIBIRIL Raymond - Poulfétan	02 97 08 14 30

Gîtes de vacances

ANNIC Bernadette - Le vieux locoal	02 97 39 25 53
CORBEL Joseph - Kerguelen	02 97 51 01 03
CROSS Stewart et Tasmin - Le Gamerf	07 72 25 23 97 / 02 97 08 58 33
DUGGAN - Lambel	02 97 39 21 34
GOUGE Marcel - Kerauffret	06 70 67 09 12
LE DORS Romain - Lann Gannec	02 97 51 12 72
MAGRE Patrick - Impasse de la Gare - Lambel	02 97 46 03 11
NEYME Michel - Kergo	04 76 25 21 61
RIORDAN Joanne - La Métairie	09 64 12 72 56

Locations saisonnières

JAFFRÉ René - Kerauffret	06 86 31 02 28
LE GUEN André - Domaine de Kerroch	06 87 50 74 12
ROWLEY Alan - Kergludan	02 97 39 20 93

Camping

« Le Petit Bois », M. TRAZET/ C. GODIN - 73, rue de l'Etang	06 87 37 60 13
---	----------------

Entreprises

Bâtiments / Travaux Publics

Carrelage/Faïence J.QUILLERÉ - 5, rue du Four	06 62 71 91 51
Constructions Bois « SG », Steven Garanger - 4, impasse de Coët Kerlann	06 64 86 95 48
Electricité ALLANIC/HELLO P. - Le Groho	02 97 39 22 44
Electricité P. LE CLANCHE - 40, rue du chêne	02 97 39 12 80
Maçonnerie E. PRICKEL - Tallen Vraz	06 15 54 36 61
Maçonnerie/Rénovation P. WENDLING - Guernehy	02 97 39 19 33
Maître d'œuvre C. KERJOUAN - 22, rue Principale	02 97 39 13 47
Menuiserie G. DAGORNE - Le Pont Neuf	02 97 08 10 53
Menuiserie/Charpente T. VAGANAY - Coz Camors	06 68 71 65 30
Menuiserie/Ebénisterie P. PICHOT - 2, rue de Kerpenru	06 45 80 48 71
Menuiserie/Isolation C. PERROT - Rue de Lann Mareu	06 61 78 93 86
Peinture N. GUÉGAN - Coët er Sach	02 97 39 13 57
Peinture LORCY SARL - Route d'Auray	02 97 39 21 29
Plâtrerie F. DERVIN - 9, rue du Petit Bodavel	02 97 39 10 09 / 06 22 72 69 23
Plomberie/Chauffage J. LE CLANCHE - 19, rue des Ajoncs	06 84 73 02 09
Plomberie/Chauffage M. LE MANOUR - 16 A, rue de l'Etang	07 85 01 41 32
Plomberie/Chauffage S. HENRIO - 5, rue des Mésanges	06 61 52 80 63
Pompes à chaleur/Isolation Y. JONEAUX - Kerguestenen	06 22 48 02 06
Rénovation Alrénov B. GUEZENNEC - Keroullic	06 11 46 74 03
Travaux publics A. GUICHARD - Lann Gannec	06 03 55 01 60
Travaux publics T. JAFFRÉ SARL - 3, rue de l'Allée Couverte	06 61 99 11 01
Travaux publics C. NAYEL - ZA Lann er Vein	02 97 39 27 19

Animaux

AGRI Equi services - 12, rue du Petit Tallen	06 87 92 43 04
Les châteaux animaliers de Camors, « pension pour animaux » - Coz Camors	07 82 31 87 37

Beauté / Bien-être

Coiffure « L'Emmysf'hair d'Aksel » - 27, rue Principale	02 97 39 28 50
Coiffure RAOUL Sylvie - 1, rue Principale	02 97 39 20 76
Coiffure (à domicile) ROBIN Isabelle - 1, rue de l'Allée Couverte	06 64 35 70 20
Costumière GALLAIS Pakita - 7 bis, rue de Floranges	06 61 11 52 62
Couturière LE GOLVAN Isabelle - 32, rue du vieux presbytère	06 81 81 01 29
Esthéticienne « Abissens » - 40, rue Principale	02 56 62 67 82
Esthéticienne (à domicile) « Soins d'Hel » H. LIZÉE - 3, impasse des Feuillus	06 88 43 25 84
Géobiologie C. LE BRETON - 3, impasse des Feuillus	06 49 83 54 70
Hypno thérapie M. LE MOUAL-CADIO - 10, rue du Petit Bois	06 77 49 33 84
Magnétiseur E. LECART - 2, place de l'église	06 28 58 29 35
Médecine alternative S. LECART - 2, place de l'église	06 60 49 60 87
Sophrologue - Marina BOURDOISEAU (Sur rendez-vous)	07 49 61 82 55

Entretien / Mécanique / Maintenance / Multiservices

Aménagement, architecture paysagère « ArtTerrasses », Jérôme Guyot - Impasse des Châtaigniers	06 87 06 41 04
AUTOVISION, centre de contrôle technique - Z.A. Lann er Vein	02 97 39 28 75
Multiservices / Dolmen services J. POULAIN - Rue des Ajoncs	02 97 39 18 28
Conseil immobilier B. MOQUAY - Kervichard	06 74 93 91 19
Cycles « RC » (vente, réparation) R. CHOUPAUX - 20, rue des Acacias	09 73 27 09 17
Dépannage électroménager B. LE GOUVEVEC - 28, rue de l'Usine	06 27 96 21 17
Elagage/Abattage d'arbres J. CADORET - Kergludan	02 97 39 25 93
Garage de Camors - 27, rue des Acacias	06 50 01 45 66 / 09 81 79 82 33
Location de salles D. CARNAC - Locoal	02 97 39 26 03
Relooking Mobilier « Morgan Styl » Morgane Le Bihan - Kerdonio	06 52 92 30 79
SOS M ^{me} Bricolage V. JÉGO - 18, rue des Lilas	06 99 26 97 58
Styliste/Modéliste/Couture C. MONTFORT - Kernasquellec	06 84 75 98 63
Tissus « Trans Europe Textiles » Déborah Morice - 55, rue du Petit Bois	06 71 59 10 86

Scieries

ANNIC Bois - Le vieux Locoal	02 97 39 21 44
JARNO Frères, scierie - Route d'Auray	02 97 39 20 49

Artisans d'art et traditionnels

Création de bouillottes, PASTRE Alexandra	06 01 30 65 34
Fabricant de sabots SIMON C - Route d'Auray	02 97 39 28 64

Sport et Loisirs Artisans d'art et traditionnels

Activités équestres « L'ÊTRE CHEVAL » - Coz Camors	02 97 08 10 96
Eco Parc Aventure « UTOPIA » - La Petit Bois	02 56 62 67 81
Promenade en roulotte, « LATCHODROM » - Kervichard	06 61 08 39 43

Entreprises

La Gazette - M. Richard GAULTIER - 23 Rue de la Sapinière	06 24 25 03 19 / 02 97 60 26 16
Ouest-France - M ^{me} BELLEGO Yolande - Parkeu Bras - 56150 GUENIN	02 97 39 10 00
Le Télégramme - M ^{me} PERRET Elisabeth	06 09 02 45 74



CAMORS
www.camors.fr

CAMORS

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES *le mag*

Mairie de Camors - Place de la Liberté - 56330 CAMORS - 02 97 39 22 06



www.camors.fr

